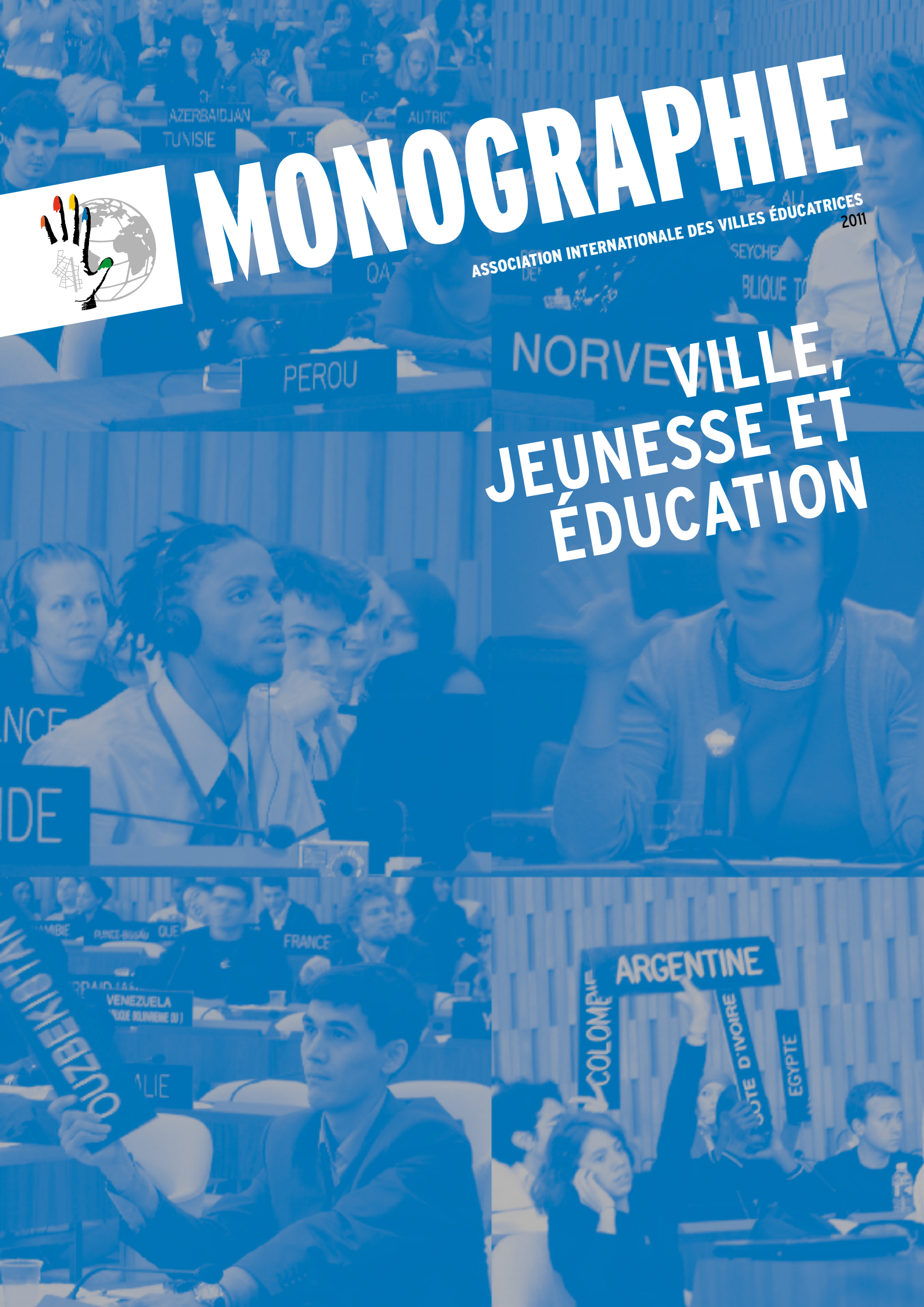




MONOGRAPHIE

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES VILLES ÉDUCATRICES
2011

VILLE, JEUNESSE ET ÉDUCATION

VILLE, JEUNESSE ET ÉDUCATION



Sommaire

4 Éditorial

Jordi Casanovas

6 Année internationale de la Jeunesse

Section de la Jeunesse, des Sports et de l'Éducation physique de l'Unesco

Manuel
Tornare



10

Norman
Wray



14

Maquento
S. Lopes



18

Marta
Cots



22

28 Jeunesse et politiques de la jeunesse dans un monde globalisé

René Bendit

40 Changement social et transition de l'école au travail

Andy Furlong

46 Crise de l'avenir, redéfinitions de la citoyenneté et formes de participation culturelle des jeunes

Carmen Leccardi

52 Jeunes et Nouvelles Technologies

Francis Pisani

59 Rennes (France) : Le sport comme levier de participation des jeunes

Julie Guyomard, Yvan Dromer, Louis Bertin

64 Saragosse (Espagne) : Programme Vivre et vivre ensemble

Silvia Calvo Mateo

66 São Paulo (Brésil) : Le pari de l'autonomie de la jeunesse

Leandro Benetti

69 Turin (Italie) : Services pour l'autonomie des jeunes

Marta Levi

Éditorial

La moitié des habitants de la planète, soit 3 milliards d'individus, a moins de 25 ans. Selon les données de l'Agence pour la Jeunesse des Nations unies, en 2010, 18 % de la population mondiale avait un âge compris entre 15 et 24 ans. La population juvénile mondiale, qui vit majoritairement dans des zones urbaines, croît à un rythme annuel de 0,7 % et elle continuera à le faire pendant au moins une décennie de plus.

Face à l'évidence démographique que suppose à l'échelle planétaire le poids de la population juvénile et en coïncidence avec la célébration, en 2010, du 25^e anniversaire de la première Année internationale de la Jeunesse, qui avait permis d'introduire avec succès la problématique juvénile dans l'agenda public des États et des villes, la 65^e Assemblée générale de l'ONU a décidé de consacrer cette année internationale, qui va du mois d'août 2010 à celui de 2011, à ce secteur de la population. Dans le cadre de la poursuite des Objectifs du Millénium pour le Développement et sous le thème « Dialogue et compréhension mutuelle », les États, les villes, les fédérations ainsi que les associations ont été invités à promouvoir des mesures destinées à diffuser auprès des jeunes, garçons et filles, les idéaux de paix, de liberté, de progrès et de solidarité.

En guise de contribution à cette année, l'AICE a décidé d'élaborer la présente monographie sous le titre « Ville, Jeunesse et Éducation » dans le but de mettre en évidence le fait que les politiques locales de la jeunesse ont de plus en plus d'importance dans la promotion, la participation et l'amélioration de la qualité de vie de cette tranche d'âge. Dans ce cadre, les entretiens, les articles de même que les expériences qui sont présentées ici abordent différents aspects qui affectent les jeunes.

Le premier bloc offre un ensemble de réflexions grâce à quatre entretiens avec des responsables politiques municipaux et des représentants d'organismes et d'associations de jeunes de différentes régions du monde. Manuel Tornare, ancien maire et conseiller administratif de Genève est le premier de ceux-ci. Il décrit les objectifs, l'organisation ainsi que certaines des initiatives de la Délégation de la Jeunesse de sa ville, et parmi elles La Boîte à boulots, L'Antenne d'insertion VIA ou les actions de soutien au tissu associatif.

Ensuite, Norman Wray, adjoint au maire de Quito, réfléchit avec nous sur les cultures urbaines et les stigmates qui les marquent, et il nous présente certaines expériences telles que le Conseil métropolitain des Jeunes et la Maison métropolitaine des Jeunes.

Maqueto Sebastião Lopes, secrétaire de l'Union panafricaine de la Jeunesse, nous explique quant à lui la mission de cette fédération d'associations juvéniles du

continent africain, centrée sur la promotion de la mise en œuvre des politiques de jeunesse sur la base des principes de la Charte africaine de la Jeunesse.

Enfin, Marta Cots, présidente du Conseil de la Jeunesse de Barcelone, plateforme juvénile indépendante qui est devenue une des références européennes de ces trente dernières années, expose leur contribution et leur collaboration avec la mairie pour l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des jeunes de la ville.

Le second bloc de cette monographie présente quatre articles de fond. Avec « Jeunesse et politiques de la jeunesse dans un monde globalisé », René Bendit, consultant spécialiste en politiques de jeunesse et ancien chercheur à l'Institut allemand de la Jeunesse, réfléchit avec nous sur la manière dont la mondialisation est en train de modifier extraordinairement les processus d'émancipation juvénile. Il envisage donc les politiques intégrales de la jeunesse comme l'instrument par excellence des politiques locales afin de fournir aux jeunes les outils ainsi que les ressources qui leur permettront d'affronter avec succès le passage à la vie adulte.

Le sociologue britannique Andy Furlong, professeur à l'Université de Glasgow, décrit, pour sa part, dans son article « Changement social et transitions de l'école au travail », le contexte de récession économique qui affecte tout spécialement la jeunesse. Cette situation produit de profonds changements dans la transition du système scolaire au marché du travail –itinéraires non linéaires, expériences individualisées, exigence de nouvelles compétences sociales et techniques, etc.–, et il se fait donc l'avocat des programmes de formation de qualité qui permettent une véritable insertion au monde du travail.

Ensuite, Carmen Leccardi, professeur à l'Université de Milan-Bicocca, décrit dans son article « Crise de l'avenir, redéfinitions de la citoyenneté et formes de participation culturelle des jeunes », dans un contexte de crise de valeurs, la centralité de la « citoyenneté culturelle », de la participation et des pratiques culturelles et artistiques des jeunes dans la réappropriation de l'espace public de la ville et comme antidote contre la « présentification » du temps qui caractérise notre société.

Ce bloc s'achève avec l'article « Jeunes et nouvelles technologies » de Francis Pisani, politologue et journaliste français, spécialiste des technologies de l'information et de la communication, qui analyse leur évolution, les tendances du réseau Internet, le rôle des jeunes dans la société de l'information, les bouleversements dus à l'accélération progressive et à la digitalisation de la société –réseaux sociaux, formes d'organisation horizontale, entreprises 2.0– ainsi que les problèmes qui en découlent

–fracture numérique, sécurité, etc.–, en mettant en question la croyance généralisée selon laquelle l'arrivée des natifs numériques implique nécessairement une véritable compréhension du potentiel des TIC.

La dernière partie de cet ouvrage expose des expériences de quatre villes éducatrices. Rennes présente deux projets : d'une part, des activités sportives en nocturne et, de l'autre, un projet-pilote pour faciliter l'accès aux équipements sportifs à des groupes de jeunes vulnérables. La ville de Saragosse offre, quant à elle, un programme intergénérationnel de logement partagé qui apporte une réponse à deux nécessités : pallier la solitude des personnes âgées, et faciliter le logement des jeunes étudiants. São Paulo décrit une expérience d'innovation culturelle et de participation juvénile menée avec succès, le Centre culturel de la jeunesse Ruth Cardoso, méga-équipement emblématique de 8 000 m² qui a permis de récupérer une zone conflictuelle dans la périphérie de la ville. Enfin, Turin, capitale européenne de la jeunesse en 2010, présente trois nouveaux services municipaux de développement de l'autonomie juvénile : logement pour les jeunes, associationnisme et entrepreneuriat juvénile.

J'aimerais distinguer quelques éléments et constatations qui découlent de ces contributions :

- les effets de la mondialisation sur la vie des citoyens, et tout particulièrement des jeunes, sont en train de transformer les processus d'émancipation et rendent plus difficile la réalisation des projets de vie de ces derniers –chômage et précarité du travail, difficultés pour accéder au logement, etc. ;
- les changements qui affectent le marché du travail et la transition de l'école au travail comportent, en conséquence, des trajectoires non linéaires, des expériences individualisées, la nécessité d'acquérir de nouvelles compétences techniques et sociales, et le renforcement de l'éducation formelle, non formelle et informelle ;
- l'impact des technologies de l'information dans nos sociétés –dont les jeunes sont les usagers par excellence– fait qu'elles présentent de nouvelles opportunités mais aussi de nouveaux risques ;
- la prolongation de l'étape juvénile oblige à définir la jeunesse comme une étape de la vie ayant des caractéristiques propres, des potentiels et des opportunités mais aussi des points faibles et des menaces dans le contexte actuel de crise. Ceci est à l'origine de phénomènes qui affectent la culture, l'espace public, la communication, les langages, les styles de vie, la consommation, les usages du temps ainsi que la participation sociale et politique des jeunes ;

- la nécessité de l'implication sociale et politique des jeunes et l'importance que suppose le fait que l'on reconnaisse et soutienne dans les administrations publiques les associations de jeunes. Parallèlement, il est important que l'on veille à la création et à l'attention des canaux de participation des jeunes aux processus d'élaboration, de conception et d'évaluation des politiques publiques ;
- enfin, l'importance spéciale des politiques de la jeunesse et de leur transversalité à tous les niveaux de l'administration, tout spécialement au niveau local qui est le plus proche des jeunes. Il s'agit, en effet, de mettre en œuvre des politiques intégrales de la jeunesse –action conjointe et prioritaire dans tous les domaines– et leur corolaire –plans globaux, coordination interdépartementale, etc.– au détriment des politiques sectorielles, comme le meilleur instrument pour relever les nouveaux défis de la mondialisation, faire face aux problèmes de l'émancipation des jeunes et leur fournir des outils afin qu'ils puissent élaborer et mener à terme leurs propres projets.

Pour finir, je voudrais faire une réflexion : la Charte des Villes éducatrices (2004) signale que l'éducation, comprise dans son sens large, est un axe fondamental et transversal du projet politique de la ville. Dans ce cadre, il est indiscutable que les politiques développées par les villes –la planification urbaine, la culture, le sport, la santé, l'éducation, l'enfance, le troisième âge, etc.– contribuent à la construction d'un projet commun et d'un itinéraire individuel propre ; et la politique de la jeunesse devrait aussi contribuer à cela. Toutefois, les données avec lesquelles nous travaillons indiquent que le secteur juvénile, en dépit de son importance numérique et de ses nécessités manifestes, ne jouit d'une reconnaissance suffisante ni de la part de la citoyenneté ni de celle des politiques publiques. Il demeure donc encore du chemin à faire.

Comme le montre cette publication, il y a des raisons suffisantes pour encourager les villes à relever le défi du développement et de la mise en œuvre de politiques de la jeunesse innovatrices, de caractère global et transversal, visant à fournir les ressources et les services pour permettre à ce segment de la population d'atteindre la citoyenneté pleine et entière. Nous pensons que le contenu de cette monographie peut contribuer à cet objectif, qui est aussi la feuille de route de l'Année internationale de la Jeunesse 2010-2011. Et je vous invite donc à la lire.

Jordi Casanovas Berdaquer

Pédagogue, spécialiste des politiques de jeunesse
Conseiller technique du Plan Jeune de Barcelone

Année internationale de la Jeunesse : dialogue

12 août 2010 - 11 août 2011

Pourquoi une année internationale de la jeunesse ?

En décembre 2009, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la résolution 64/134 déclarant l'Année internationale de la Jeunesse du 12 août 2010 au 11 août 2011. La déclaration de cette année internationale montre l'importance que la communauté internationale donne aux thèmes de l'intégration en rapport avec la jeunesse dans les agendas mondiaux, régionaux et nationaux. Cette année a pour but, sous le thème Dialogue et compréhension mutuelle, la promotion des idéaux de paix, de respect des droits humains et de solidarité entre les générations, les cultures, les religions et les civilisations. Elle offre le cadre indispensable pour mettre la jeunesse au premier plan des débats mondiaux. C'est une occasion pour faire faire un pas en avant à l'agenda du développement de la jeunesse et pour préconiser une augmentation des investissements ainsi qu'un

renforcement des engagements vis-à-vis de la jeunesse.

Le monde fait face à de nombreuses crises, qui se chevauchent parfois et comprennent des défis financiers, sécuritaires, environnementaux de même que d'autres aspects socio-économiques entravant la réalisation des objectifs de développement accordés sur le plan international. L'investissement et le partenariat avec la jeunesse sont la clé qui doit permettre de relever ces défis de manière durable. En effet, le développement de la jeunesse est de plus en plus reconnu comme étant un domaine primordial du développement national directement en rapport avec le bien-être économique, politique et social d'un pays. Cette reconnaissance est basée sur la compréhension par les parties prenantes –faiseurs d'opinion et décisionnaires politiques, autorités nationales et locales, académie, société civile, OIG et ONG, mass media, secteur



privé et système des Nations unies – que la jeunesse constitue en même temps un partenaire et un pilier du développement. Il est donc nécessaire de lui offrir les opportunités de construire ses propres actifs ainsi que ses compétences, et de s'engager de manière constructive dans ses différentes communautés.

La célébration de l'Année internationale de la Jeunesse par les Nations unies **Réseau inter-agence des Nations unies pour le Développement de la Jeunesse**

Le Réseau est un des organismes des Nations unies dont l'objectif est d'augmenter l'effectivité du travail quant au développement de la jeunesse en renforçant la collaboration ainsi que les échanges au sein des différents organismes concernés des Nations unies. Le Programme de la Jeunesse des Nations unies copréside de manière permanente le réseau. La deuxième coprésidence est sélectionnée parmi les membres et elle tourne sur une base annuelle. En 2010, l'Unesco a été choisie pour être le deuxième coprésident du réseau jusqu'en mars 2011.

Les termes de référence du réseau ont été adoptés au meeting de l'inter-agence organisé par le Département des Affaires économiques et sociales des Nations unies et l'Unesco qui a eu lieu à l'état-major de l'Unesco à Paris, du 18 au 19 février 2010. Au cours de ce meeting, le réseau a identifié diverses initiatives de collaboration pour les deux années 2010 et 2011, comprenant des activités en rapport avec l'Année internationale des Jeunes. Le réseau a aussi développé l'approche de cadre des Nations unies pour cette année internationale afin d'offrir un cadre concret pour les efforts collectifs au cours de cette année.

L'approche de cadre des Nations unies pour la célébration de l'Année internationale de la Jeunesse

L'approche du système des Nations unies pour l'année internationale met l'accent sur les trois domaines-clés soulignés ci-dessous. Dans chacun de ces domaines, les partenariats de collaboration avec les jeunes sont fondamentaux. Les progrès obtenus au cours de cette année internationale dans chacun de ces domaines poseront les bases du travail à venir dans le développement de la jeunesse, y compris la mise en œuvre du Programme mondial d'Action pour la Jeunesse ainsi que la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Les trois objectifs-clés du cadre sont les suivants :

1. « Faire pendre conscience » : Augmenter l'engagement et l'investissement dans la jeunesse
 - Augmenter la reconnaissance du développement de la jeunesse comme investissement intelligent des secteurs public et privé.
 - Inciter la reconnaissance des contributions des jeunes au développement national et communautaire, et réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement.
 - Promouvoir la compréhension des inégalités au sein de la jeunesse ainsi que la manière de répondre effectivement aux besoins des plus désavantagés.
 - Favoriser la recherche et la construction des savoirs sur la jeunesse pour mieux informer les politiques et les programmes de jeunesse.
2. « Mobiliser et engager » : Développer la participation et les partenariats parmi les jeunes
 - Institutionnaliser des mécanismes pour la participation de la jeunesse aux processus de prise de décisions.
 - Soutenir les organisations ainsi que les initiatives dirigées par la jeunesse pour accroître leur contribution à la société.
 - Renforcer les réseaux ainsi que les partenariats entre les gouvernements, les organisations dirigées par les jeunes, l'académie, les organisations de la société civile, le secteur privé, les *mass media* et le système des Nations unies, pour accroître l'engagement et le soutien du développement intégral de la jeunesse.
3. « Relier et construire des ponts » : Accroître la compréhension interculturelle parmi les jeunes
 - Promouvoir les interactions, les réseaux et les partenariats de jeunes au travers des cultures.
 - Habilitier et soutenir les jeunes en tant qu'agents d'inclusion sociale et de paix.

Événements

L'année internationale a commencé avec des événements de lancement au siège des Nations unies à New York et un peu partout dans le monde mettant en avant des contributions de la jeunesse pour le développement et promouvant la mise en œuvre du Programme mondial d'Action pour la Jeunesse. La Conférence des Nations unies sur la Jeunesse, anticipée dans la Résolution de l'Assemblée générale sur l'Année internationale de la Jeunesse, en sera un point fort. De nombreux autres événements sont programmés dans le monde entier pour célébrer cette année internationale. Un calendrier des événements, dans



lequel chaque organisation peut enregistrer son activité, est disponible sur la page web <http://social.un.org/youthyear/>.

Mise au point de l'année : Le 7^e Forum des Jeunes de l'Unesco

Le 7^e Forum des Jeunes de l'Unesco fera le point sur le thème « L'Année internationale de la Jeunesse : Dialogue et Compréhension mutuelle » (12 août 2010 - 11 août 2011) et il offrira un espace de confrontation pour les délégués de la jeunesse, les agences des Nations unies ainsi que d'autres partenaires afin de rapporter les activités qu'ils auront menées au cours de cette Année internationale de

la Jeunesse et tracer les lignes des actions futures. Il sera organisé avant la 36^e session de la Conférence générale de l'Unesco.

Le Forum des Jeunes Unesco est institutionnalisé comme partie intégrante de la Conférence générale de l'Unesco (32 C/Rés. 82)¹, et il fait donc partie des rares mécanismes réguliers, à niveau mondial, qui permet aux jeunes de

1. « La Conférence générale [...] reconnaissant l'importance de la participation des jeunes au développement et à la mise en œuvre des programmes de l'Unesco [...] décide qu'un Forum des Jeunes fera partie intégrante de chaque session de la Conférence générale [...] »



© Unesco.

soumettre leurs recommandations aux représentants des gouvernements nationaux. Le Forum des Jeunes est un événement dans lequel les jeunes sont les principaux délégués et ils sont « les maîtres » du contenu ainsi que des décisions. Le rapport du Forum est présenté par les délégués de la jeunesse aux États membres au cours de la Conférence générale.

Bien davantage qu'un simple événement, le Forum des Jeunes est aussi un processus en cours conçu pour faciliter la responsabilité des délégués de la jeunesse pour entreprendre une action concrète afin de mettre leurs idées en œuvre. Les délégués sont encouragés à poursuivre leurs

recommandations, en coopération avec les gouvernements nationaux, et tout spécialement avec les Commissions nationales Unesco, ainsi que les représentants de la société civile et du système des Nations unies. Le Forum des Jeunes a aussi le potentiel suffisant pour être un outil puissant pour mobiliser les partenaires autour d'un ensemble commun de priorités quant à la jeunesse, en les reliant aux autres événements majeurs en rapport avec la jeunesse et en construisant les synergies pour poursuivre l'action.

Section de la Jeunesse, des Sports et de l'Éducation physique de l'Unesco



Manuel Tornare

Ancien maire et conseiller administratif de la Mairie de Genève (Suisse),
responsable du Département de la Cohésion sociale, de la Jeunesse et des
Sports de 1999 à mai 2011

ENTRETIEN

Manuel Tornare, titulaire d'un master ès Lettres de l'Université de Genève, est enseignant de philosophie et de littérature française au Collège de Genève. Il a été doyen du Collège Sismondi (1984-1993), directeur du Collège de Candolle (1993-1999), et président du Collège de Genève (1996-1998). Il est membre du Parti socialiste depuis 1973 ; maire de Genève en trois occasions ; membre du Conseil administratif de la Ville de Genève en charge du Département de la Cohésion sociale, de la Jeunesse et des Sports de 1999 à mai 2011, et député au Parlement du canton de Genève depuis 2009.

Genève présente un pourcentage élevé de population jeune. Pouvez-vous nous expliquer comment les politiques de la jeunesse ont évolué et comment elles rentrent dans le cadre du projet politique du gouvernement municipal ?

À mon entrée en fonction en 1999, la Ville de Genève ne connaissait pas de politique globale de la jeunesse. J'ai donc créé la Délégation à la Jeunesse (DEJ) pour mieux occuper ce terrain et pour l'inscrire dans une véritable politique sociale. En effet, le département que je dirige a pour nom Département de la Cohésion sociale, de la Jeunesse et des Sports. Il compte sept services avec plus de 2 000 employés qui contribuent, tous ensemble, à notre politique sociale municipale.

Grâce à l'un de mes prédécesseurs, M. Guy-Olivier Segond, Genève a développé un grand réseau de maisons de quartiers et de centres de loisirs. Ces institutions proposent des activités à toute la population et, souvent, des activités spécifiques pour les enfants et les adolescents. Ces activités étant largement subventionnées par la Ville, il était important que la municipalité soit plus présente dans l'organisation globale de ce réseau. Un des axes de la DEJ consiste précisément à faire participer les maisons de quartier, qui sont gérées par des associations, à la politique de proximité du Conseil administratif.

Je suis également conscient que beaucoup de jeunes n'aiment plus fréquenter les activités « organisées ». Les travailleurs sociaux de la DEJ proposent des activités voulues par les jeunes. Le grand succès des activités sportives sans inscription le prouve.

Il était également important de créer un véritable « réflexe jeunes » auprès des autorités municipales et cantonales. Réfléchir à chaque projet de construction, d'aménagement à la place des jeunes. Si cette façon de faire existait pour les enfants et les personnes âgées, elle devait être développée pour les jeunes. En créant la Délégation à la Jeunesse, cette écoute est plus présente et continue.

Quels sont les principaux objectifs et priorités de la Délégation à la Jeunesse ?

La Délégation à la Jeunesse a pour mission d'initier et de stimuler les actions individuelles, collectives et communautaires dans les quartiers, en privilégiant l'intégration, le dialogue et l'échange avec les jeunes.

Formée principalement d'une équipe de travailleurs sociaux hors murs (TSHM) qui se déplacent en fonction des zones sensibles, la DEJ assure, par une présence informelle dans la rue, une fonction de prévention, d'accompagnement éducatif et de suivi auprès des jeunes.

En apportant des réponses autres que répressives à la violence, aux incivilités et au mal-être d'une certaine jeunesse, les travailleurs sociaux hors murs veulent permettre aux jeunes de reprendre confiance en leurs capacités, de se sentir soutenu(e)s et reconnu(e)s. Cette démarche a également pour but de favoriser des relations plus harmonieuses entre tous les groupes de population, de développer une meilleure convivialité dans les quartiers et, surtout, de restaurer le lien social. La délégation à la jeunesse :

- privilégie l'échange avec les jeunes et autour des jeunes ;
- évite leur marginalisation ;
- leur permet de développer leur sens de la citoyenneté en les rendant autonomes et responsables ; et
- développe des projets avec elles et eux, en collaboration avec les diverses associations et institutions concernées.

Pouvez-vous nous expliquer certaines initiatives significatives qui soient des exemples quant à la manière dont ces objectifs se matérialisent ?

Parmi de nombreuses réalisations, je citerai deux projets de la Délégation. Au contact quotidien de jeunes âgés de 15 à 25 ans, les travailleurs sociaux ont vite compris que l'une des problématiques prioritaires de la plupart d'entre eux était l'argent de poche. En effet, pouvoir se rendre utile en gagnant un peu d'argent, ne serait-ce que quelques heures par semaine, correspond à un vœu maintes fois exprimé. C'est ainsi que la délégation a activement œuvré pour la création d'une association appelée La Boîte à Boulots. Plus de 1 300 jeunes trouvent ainsi des « petits jobs ». La Ville de Genève subventionne cette association mais elle est aussi un de ses principaux clients, en engageant des jeunes pour différents travaux.

Une autre création de la délégation est l'Antenne d'insertion VIA. En effet, dans le canton de Genève (environ 450 000 habitants, 1,5 million avec la région transfrontalière) plus de 1 500 jeunes se trouvent actuellement sans formation achevée et sans projet d'avenir précis.



Compétition de skate-board, Festival de sports urbains Asphaltissimo. © Mark Inderkum



Concert de l'artiste Grand corps malade lors d'une soirée citoyenne.



Compétition de basket-ball lors du Festival Asphaltissimo. © Mark Inderkum

Ces jeunes nécessitent un accompagnement spécifique et individualisé. VIA leur permet, grâce à des stages de rattrapage scolaire et un plan de formation personnalisé, de se réintégrer dans la société. Un bon quart de ces stages d'une durée variant entre 1 et 6 mois sont offerts par les différents services de la Ville de Genève.

La Suisse dispose de mécanismes de démocratie directe amplement développés. Plus précisément, à Genève, comment encourage-t-on la participation des jeunes à ces mécanismes ?

Depuis 4 ans, le Parlement des Jeunes de la Ville de Genève n'existe plus. Contrairement à ce qui existe dans d'autres villes suisses, le Parlement des Jeunes n'avait pas de lien direct avec le Conseil municipal. Il n'avait aucun droit de proposition ou même d'écoute autre que les voies ordinaires telles que les pétitions ou les initiatives. Ceci rajoutait à l'absence d'attractivité d'un tel parlement.

Plutôt que de lancer des exercices alibis, où les jeunes imitent les travers et les défauts des anciens, nous privilégions le contact direct avec les jeunes et essayons de soutenir des projets concrets. Les jeunes ont besoin d'écoute et de décisions rapides. C'est ainsi que plus d'une centaine de petits et de grands projets émanant de jeunes ont pu être soutenus ou accompagnés par le Département.

Parmi les nombreux projets accompagnés par la DEJ, on peut citer l'organisation récente des championnats européens de vélo-polo. Cette nouvelle discipline se moque de manière intelligente des fastes du polo. Elle est pratiquée par des jeunes de 18 à 25 ans amateurs de BMX (*Bicycle Moto Cross*) et travailleurs d'entreprises de distribution de courrier en bicyclette. C'est ainsi que les équipements, clubs, balles, buts et autres accessoires, sont bricolés avec des matériaux de récupération. L'équipe genevoise s'était rendue à vélo à Londres et a gagné les championnats de 2009. Elle devait donc organiser les jeux de 2010. La

délégation l'a activement soutenue dans cette organisation, qui a connu un grand succès sportif et festif.

Trois jeunes d'origine africaine voulaient organiser une soirée « d'intégration et de partage » dans le cadre de leur travail de fin d'école. Nous les avons soutenus par la mise à disposition d'une salle communale et par la participation d'un membre de la Délégation en tant que conseiller dans le comité d'organisation ; finalement, une petite subvention a permis de réunir plus de 800 jeunes et moins jeunes.

Un groupe de jeunes passionnés d'électronique et de musique, qui occupent un local mis à leur disposition par la DEJ depuis plusieurs années, voulaient transmettre leurs compétences à d'autres jeunes. Les travailleurs sociaux de la DEJ les ont aidés et encouragés à créer un studio d'enregistrement. Une subvention de 3 000 francs suisses a permis d'acheter du matériel. Ce groupe s'est constitué, depuis, en association et a permis à d'autres jeunes soutenus par la Délégation d'enregistrer leurs premiers disques.

Genève fête l'accès à la majorité d'âge et, par conséquent, à la pleine citoyenneté politique de ses jeunes par un acte public de bienvenue. Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste cette soirée citoyenne ? Quel est son objectif et son message ? À votre avis, pour quelle raison cette cérémonie reste-t-elle actuellement en vigueur au bout de 65 ans ?

Depuis mon entrée en fonction, cette manifestation a été entièrement repensée. Elle s'adresse aujourd'hui à tous les jeunes, qu'ils soient suisses ou étrangers (30 000 Espagnols résident par exemple à Genève). Cette soirée citoyenne a pour but d'encourager les jeunes à œuvrer activement pour leurs droits de citoyen mais aussi de les rendre attentifs à leurs devoirs. Plutôt que de leur donner un « diplôme de citoyen », nous tentons d'encourager leur sens civique en invitant des personnalités qui ont dû lutter pour leurs



Exposition Primart de jeunes artistes. © Mark Inderkum

droits et ceux des autres. C'est ainsi que nous avons reçu des témoignages tels que ceux de Lucie Aubrac, héroïne de la Résistance française, Ruth Fayon, juive genevoise qui fut envoyée à Auschwitz à l'âge de 14 ans, Sœur Emmanuelle, Alexandre Jolien, handicapé et philosophe, Yukio Hoshiyama, rescapé du bombardement d'Hiroshima, et bien d'autres.

À chaque fois, ces témoignages rencontrent un énorme succès, et les jeunes nous remercient de leur avoir fait connaître ces destinées.

D'autre part, l'amélioration de la démocratie est en rapport étroit avec l'existence d'un important tissu associatif. Comment encourage-t-on la participation active des jeunes à la vie associative de la ville ?

Comme évoqué plus haut, nous sommes quotidiennement à l'écoute des jeunes. Mon bureau et celui de la Délégation sont ouverts à tous ceux qui le demandent. Notre connaissance du tissu associatif fait que nous pouvons facilement diriger et accompagner les personnes qui le désirent vers les bonnes adresses. Nous encourageons également la création de nouvelles associations, que ce soit dans le domaine des sports urbains, des loisirs, des arts ou de l'aide au développement. L'association permet de disposer de subventions auprès de différents organismes, d'être écouté et pris au sérieux plus facilement. Elle permet aussi de régler plus facilement des questions de responsabilité, d'assurance et de création de comptes. La DEJ leur explique tous ces avantages et les guide dans les

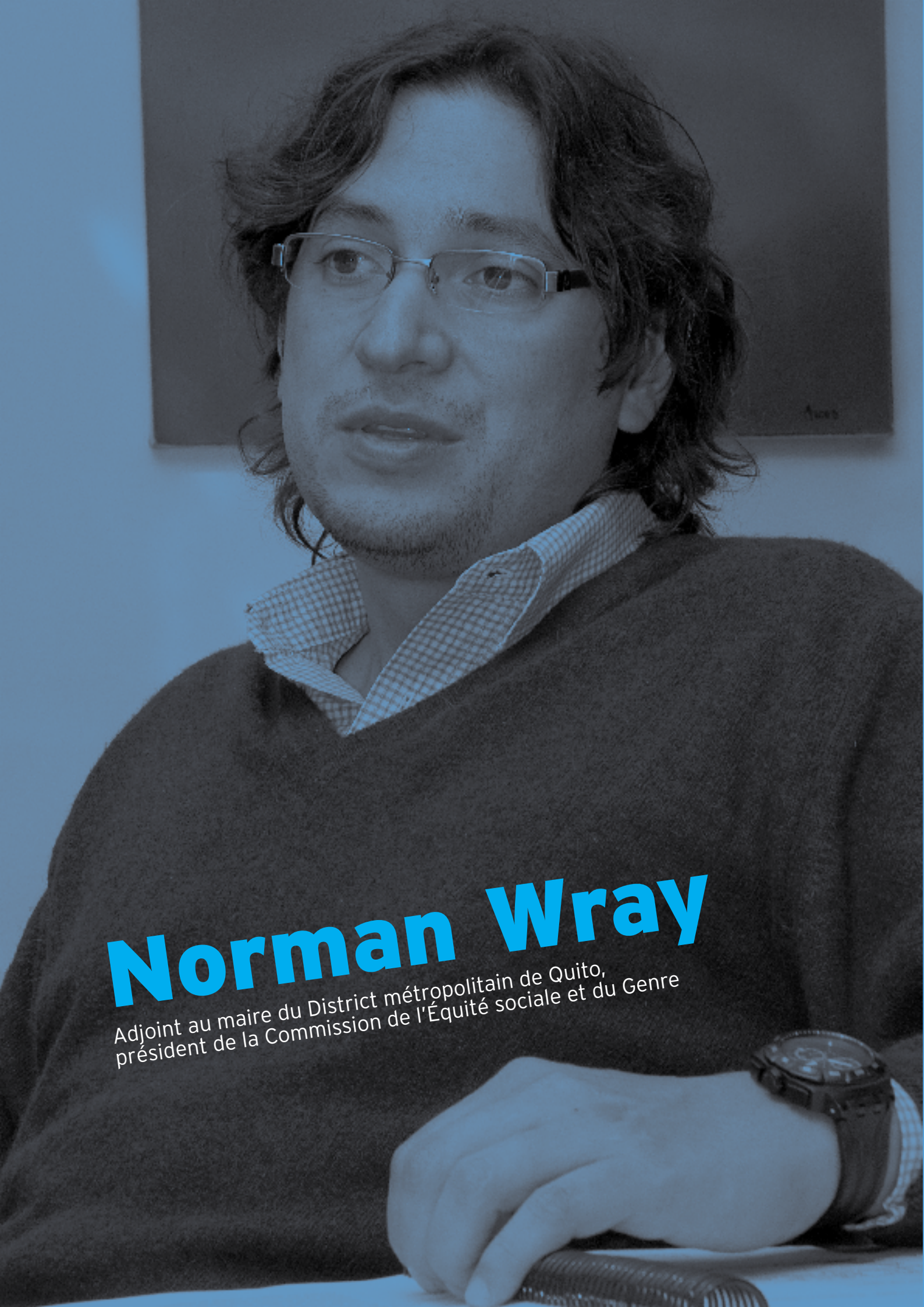
questions formelles, telles que la rédaction des statuts, l'organisation d'assemblées et d'autres encore. Ceci nous permet également d'entretenir un vaste réseau associatif et de recourir au besoin à leurs services et compétences.

Genève, important siège financier à l'échelle mondiale, est une ville qui jouit d'une qualité de vie élevée, mais qui lève également des impôts importants. Genève est-elle une ville accessible aux jeunes ? Comment évitez-vous la « fuite » du capital social que ceux-ci représentent ?

Je ne pense pas que nous assistions à une « fuite » des jeunes. Les jeunes ont besoin d'expérimenter, d'acquérir leur autonomie. Ceci se fait, et s'est toujours fait, par des voyages, des expériences nouvelles loin de la famille et du quotidien. Ce qui compte, c'est de pouvoir revenir et de se sentir à l'aise. C'est ainsi que nous devons créer un climat de confiance et de respect envers tout le monde, jeunes et moins jeunes, bien-portants ou malades, riches ou pauvres.

Pour conclure, je dirai que la jeunesse n'est jamais là où on l'attend, et c'est à la fois palpitant et désarçonnant. Après mai 68, par exemple, on imaginait que la jeunesse serait de plus en plus politisée, c'est l'inverse qui s'est produit. En 68, les jeunes s'insurgeaient contre le système, en 2010, c'est le système qui décourage leur intégration.

Si l'on veut construire un monde où il fait bon vivre ensemble entre générations, il faut davantage d'écoute et moins d'inégalités, et il faut aussi maintenir des services publics attentifs aux problématiques de la jeunesse. ●

A portrait of Norman Wray, a man with long, wavy dark hair and glasses, wearing a dark sweater over a checkered shirt. He is looking slightly to the left. The background is a plain wall with a dark rectangular object hanging on it. The image has a blue tint.

Norman Wray

Adjoint au maire du District métropolitain de Quito,
président de la Commission de l'Équité sociale et du Genre

ENTRETIEN

Norman Wray est docteur en Jurisprudence et titulaire d'un diplôme en Gouvernabilité et Démocratie environnementale du Royaume-Uni. Il est professeur de Droit constitutionnel et de Sciences politiques à l'Université de Las Américas. Depuis 15 ans, il participe en outre aux processus d'éducation à la citoyenneté dans la perspective des droits de l'homme. Il a travaillé avec diverses organisations indigènes à des processus de formation aux droits collectifs pour la défense de leurs territoires face aux activités d'extraction et avec d'autres organisations citoyennes au développement de stratégies d'incidence dans les politiques publiques, et tout particulièrement en défense des droits des enfants et des adolescents et de l'environnement. Il a été journaliste et militant en défense des droits économiques, sociaux et culturels. Il a été membre de la Commission législative, président de la Commission de la Réforme de l'État et de la Gestion publique, et membre de l'Assemblée constituante. Actuellement, il est adjoint au maire du District métropolitain de Quito, président de la Commission de l'Équité sociale et du Genre, vice-président de la Commission de la Sécurité, et membre actif des Commissions de l'Environnement et de la Santé.

En tenant compte du fait que les moins de 35 ans du District métropolitain de Quito représentent 66,8 % de la population, pourriez-vous nous expliquer dans leurs lignes générales les priorités des politiques de la jeunesse du gouvernement municipal ?

Garantir une vie digne, pleine et conforme au régime du bien vivre –*sumak kawsay*– faisant référence au système national d'inclusion et d'équité sociale. C'est l'ensemble articulé et coordonné des institutions, des politiques, des réglementations, des programmes et des services qui assurent l'exercice, la garantie et l'exigibilité des droits reconnus dans la Constitution et l'accomplissement des objectifs du régime de développement. Le système se structure en un plan national de développement et un système national décentralisé de planification participative ; il est guidé par les principes de l'universalité, de l'égalité, de l'équité, de la progressivité, de l'inter-culturalité, de la solidarité et de la non discrimination ; et il fonctionne avec les critères de qualité, d'efficacité, d'efficacé, de transparence, de responsabilité et de participation. Le système se compose des domaines de l'éducation, de la santé, de la sécurité sociale, de la gestion des risques, de la culture physique et des sports, de l'habitat et du logement, de la culture, de la communication et de l'information, de la jouissance du temps libre, de la science et de la technologie, de la sécurité des personnes et du transport. Tout cela, c'est dans le domaine national ; dans le domaine local, nous prétendons offrir aux jeunes, garçons et filles, du District métropolitain de Quito (DMQ) les services suivants :

1. gratuité de l'enseignement ;
2. accès et permanence jusqu'à la fin du cycle de base (de 6 à 12 ans) ;
3. développement de l'éducation technique, artisanale, artistique et scientifique au travers de l'articulation avec

le sous-système de l'Éducation métropolitaine (centres éducatifs municipaux) ;

4. accès à l'emploi digne avec des salaires justes ;
5. facilités d'accès aux programmes de logement ;
6. renforcement de l'identité sur la base de la reconnaissance des différentes cultures juvéniles.

En général, les jeunes tendent à questionner le système social, économique et politique en vigueur. Dans quelle mesure les cultures urbaines sont-elles un refuge pour les jeunes ? Pourquoi est-il important pour les jeunes de faire partie d'un groupe auquel s'identifier ?

On entend par culture urbaine, habituellement, l'ensemble des jeunes qui se regroupent comme moyen d'expression face à une réalité ayant différentes nuances et dont le trait commun peut aller de l'art au sport.

Dans des pays tels que l'Équateur, où les taux d'émigration sont extrêmement élevés, les cas abondent dans lesquels les familles conventionnelles –père, mère et enfants– se transforment conformément à la situation particulière de chaque cas –enfants et jeunes à la charge des oncles et tantes ou des grands-parents, par exemple. Les enfants et les adolescents qui sont soudainement abandonnés par leurs parents trouvent dans l'association avec d'autres jeunes, qui sont dans une situation similaire, non seulement la compagnie et l'amitié qui leur sont nécessaires mais aussi un nouveau type de famille. Le concept de refuge est alors dépassé pour devenir un espace « familial ». Or, ce sens de l'appartenance et de la solidarité est essentiel pour le développement de tout jeune.

Malheureusement, en Amérique latine, du fait de la situation économique difficile dans laquelle se trouvent les enfants des émigrants, les groupes de jeunes deviennent dans certains cas des espaces d'activités illégales. Ce n'est



pas une raison, cependant, pour criminaliser les cultures urbaines, car dans leur grande majorité ce sont des espaces de récréation et de création artistique des jeunes.

Les cultures urbaines constituent une diversité très large de groupes ayant des idéologies différentes. Toutefois, l'existence de groupes violents a mené à stigmatiser toutes les cultures urbaines comme dangereuses. De ce point de vue, quel rôle jouent les moyens de communication ?

Il est important de noter que la plupart des cultures urbaines sont issues de groupes qui facilitent le développement et la libre convivance des jeunes, et que les groupes violents sont des exceptions à la règle. Aujourd'hui, la question de la violence et des activités illégales n'est pas nécessairement liée aux cultures urbaines. Ce lien injuste a été créé par l'exacerbation des aspects négatifs des cultures urbaines dans les différents moyens de communication. L'intolérance et les inégalités économiques sont des facteurs que l'on ne peut pas laisser de côté car elles constituent des détonateurs pour la violence ; et l'on ne peut pas se réfugier dans un discours qui considère que toute culture urbaine est synonyme de délinquance.

À votre avis, à quoi est dû l'essor des actes violents de la part de certains groupes ? Quel est le positionnement de la municipalité à cet égard ?

Il existe divers facteurs qui ont une influence sur l'augmentation de la violence juvénile. Toutefois, je pourrais en signaler trois comme étant les plus importants :

a) l'exacerbation de l'intolérance de la part des moyens de communication qui produit une stigmatisation sociale sur les membres des cultures urbaines et entraîne la réponse violente de ceux-ci ; b) le peu d'attention de l'État quant à la création de politiques publiques de la jeunesse, telles que l'accès aux espaces de récréation, d'art, de création d'emplois, etc. ; et c) l'exclusion des jeunes des dynamiques sociales, économiques et de jouissance des territoires en égalité de conditions avec les autres secteurs de la population.

Le District métropolitain de Quito a affronté en mai 2010 un drame sans précédent dans l'histoire de la ville. Un membre d'un groupe néonazi a été assassiné, en effet, par un groupe antifasciste. Le fait a provoqué une réaction municipale, qui a convoqué la Commission de l'Équité sociale et du Genre du Conseil métropolitain afin de freiner une éventuelle escalade de la violence. Les membres de la Commission ont dialogué avec les secteurs impliqués à la recherche d'une solution pacifique au problème. Enfin, la Commission a décidé de rejeter toute manifestation de violence de quelque type que ce soit de la part des membres des deux groupes, en plus de la mise en œuvre d'accords minimaux de respect de l'implantation territoriale de chacun des deux. Huit mois plus tard, on n'a heureusement enregistré aucun autre incident de violence similaire. Ce drame a créé un précédent dans la ville en ce qui concerne la solution des conflits de ce type.

Quelles interventions sont menées à terme par la municipalité pour garantir le droit à la ville et une ville inclusive dans laquelle les différents groupes se respectent et cohabitent harmonieusement ? Comment cette intervention est-elle abordée ?

Au travers de l'Institut de la Ville, qui est un *think tank* de la Municipalité de Quito, on est en train de mettre en œuvre un système d'information et d'évaluation constante de la situation des jeunes dans le District métropolitain. De cette manière, on pourra adopter des politiques beaucoup plus ancrées dans la réalité de la ville.

Par ailleurs, la stratégie d'intervention est territoriale et elle concerne les neuf administrations zonales de l'ensemble du District métropolitain. Depuis plusieurs années, la Ville de Quito a créé, au travers des initiatives inclusives telles que les projets Urbal, des espaces d'inclusion pour les jeunes, des centres communautaires ainsi que d'incitation aux activités culturelles qui permettent d'articuler les jeunes, garçons et filles, dans la dynamique des lieux où ils habitent. La Ville de Quito participe aussi à la célébration annuelle de divers festivals de musique, qui vont de la culture du *heavy metal* à celle du *hip hop*, en passant par le *hard core* –*Quito Fest*, *Quitu Raymi*, *Al Sur del Cielo*, parmi d'autres– et qui permettent d'ouvrir démocratiquement l'espace public à tous et à toutes. L'axe prioritaire qui a été travaillé consiste à obtenir des accords en ce qui concerne la non consommation d'alcool dans ces spectacles, avec laquelle les taux de violence baissent considérablement. Ce qui est intéressant dans ces processus, c'est que l'on a pu atteindre une cohabitation pacifique ainsi qu'une certaine tolérance entre les différentes cultures urbaines dans un même espace. Les tenants du *punk* avec ceux du *heavy metal*, les adeptes du *hip hop* avec les fanatiques du *ska*, etc. Ces différents collectifs ont créé petit à petit des mécanismes d'autocontrôle ainsi que des accords de cohabitation grâce à des processus propres de ces groupes qui ont été aussi facilités par la municipalité.



Célébration de la Journée de la Jeunesse

Existe-t-il des voies d'interlocution entre le gouvernement municipal et les jeunes afin de recueillir leurs propositions pour la définition des politiques publiques de la jeunesse ? Si elles existent, en quoi consistent-elles ?

Dans l'exercice des devoirs et des droits que confère la Loi organique du Régime municipal, il y a une ordonnance, numéro 280, de création et de compétences d'un Conseil métropolitain des Jeunes, qui est un organisme de participation chargé de veiller à l'accomplissement des devoirs et des droits, au travers d'une intégration active à la vie politique municipale des jeunes du District métropolitain.

Ce conseil est proposé comme un espace de respect des droits et de la diversité, représentatif des organisations juvéniles et disposant de la participation de fonctionnaires municipaux. Il se charge de proposer, de concevoir et d'évaluer les politiques, les programmes ainsi que les projets qui seront ensuite concrétisés dans un plan métropolitain de la jeunesse, qui doit être réalisé chaque année.

Pouvez-vous nous expliquer une initiative significative de participation des jeunes ?

Une des initiatives parmi les plus remarquées est le travail effectué par les jeunes étudiants en médecine de l'Université centrale de l'Équateur, qui ont participé à des actions de capacitation en droits sexuels et reproductifs dans les collèges et les lycées de la ville.

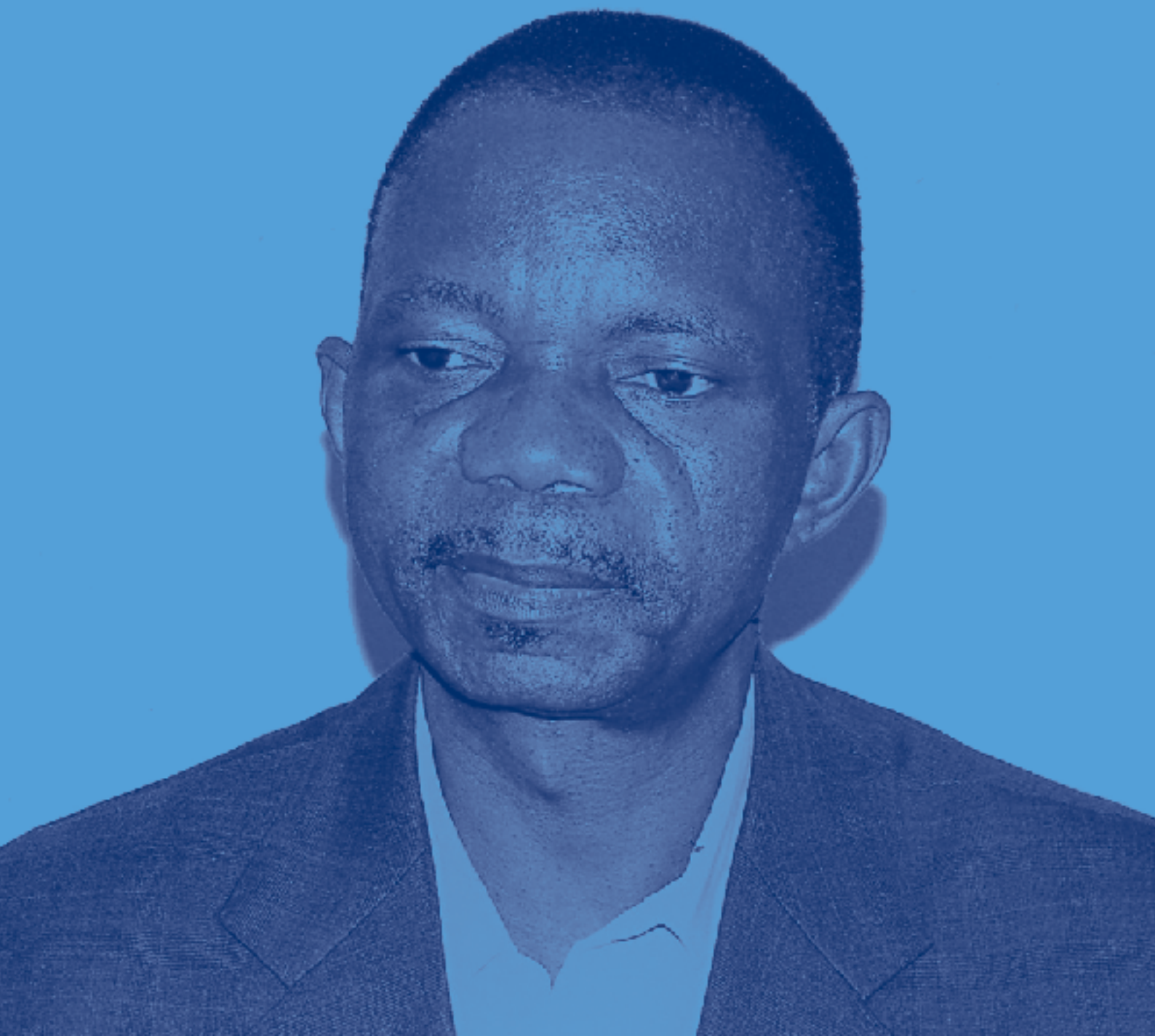
D'autre part, la Maison métropolitaine des Jeunesses regroupe des jeunes pour des activités artistiques, ludiques, récréatives, de diffusion et de promotion de leurs droits. Les jeunes disposent ainsi d'une émission sur *Radio Municipal* grâce à laquelle ils peuvent interagir avec d'autres jeunes de la ville afin de découvrir leurs demandes et de connaître leurs opinions sur des thèmes les intéressant. Un autre espace de participation juvénile, lui aussi intéressant, est la revue *Tu Quito*.

Les résultats des actions mises en œuvre dans le district au travers des Maisons de la Jeunesse sont les suivants :

1. Inclusion des jeunes :
 - 3 024 jeunes ont participé aux processus de développement créatif ;
 - 146 930 jeunes ont participé à des cours de capacitation et de sensibilisation (développement productif et droits des jeunes) ;
 - 294 bourses délivrées pour un montant de 250 888 \$ US (pré-grade, post-grade et langue anglaise) ;
2. Promotion des droits sexuels et reproductifs :
 - articulation programmatique avec d'autres instances municipales (Santé, Éducation, Conseil métropolitain de Protection intégrale à l'Enfance et à l'Adolescence de Quito - COMPINA). Révision méthodologique du projet « Adole-Isis », dont l'objectif est de travailler avec les jeunes, garçons et filles, pour les informer et développer la prévention quant à la santé sexuelle et reproductive ;
 - réalisation d'un séminaire international sous le titre *La Sexualité dans une autre perspective : apprendre pour enseigner* ;
 - inclusion dans le système éducatif de 100 % des usagers du Centre de Premier Accueil (Adole-Isis) ;
 - 35 collèges et institutions éducatives ont participé au programme *Bébé, pense-y bien !* de prévention de la grossesse chez les adolescentes.
3. Promotion contre la consommation de l'alcool et des drogues :
 - campagne de participation *Vivons la fête en paix*, impulsée par le réseau des Conseils d'étudiants de la Ville de Quito, au travers duquel sont organisées chaque année des activités artistiques, sportives, éducatives et culturelles sans alcool.
4. Jeunes contre le changement climatique, qui est une initiative pour travailler à des processus d'éducation à la citoyenneté et impulser des pratiques environnementales qui permettent de renforcer la responsabilité citoyenne face à ce problème. ●

Maquento Sebastião Lopes

Secrétaire général de l'Union panafricaine de la Jeunesse



ENTRETIEN

Maquento Sebastião Lopes est né en Angola, pays dans lequel il s'est diplômé en Ingénierie chimique. Activiste étudiant, il est devenu après ses études leader de la jeunesse à plein temps. Il a occupé divers postes dans des organisations de jeunesse en Angola et a été, pendant 4 ans, vice-président de la Fédération mondiale de la Jeunesse démocratique basée à Budapest. Par ailleurs, il a été à l'origine du mouvement qui a mené à la création de l'Union panafricaine de la Jeunesse, dont il a été élu secrétaire général en 2003 puis réélu en 2008.

Quelle est la mission de l'Union panafricaine de la Jeunesse ? Quelles méthodes l'organisation utilise-t-elle afin d'unir les voix des jeunes Africains ?

La mission de l'Union panafricaine de la Jeunesse (UPJ) est d'œuvrer à la matérialisation des idéaux et des stratégies de l'Union africaine (UA), c'est-à-dire l'unité, la paix, la démocratie, le développement durable et l'intégration africaine, comme il est indiqué dans les statuts de l'UPJ.

L'UPJ est encore immergée dans son processus de mise en place, au sens où l'organisation a été créée en 2003, et qu'elle est passée par un processus de revitalisation de 2006 à 2008 ; or, ce processus n'est pas encore achevé à cause du transfert de son état-major d'Alger, en Algérie, à Khartoum, au Soudan, qui prend bien davantage de temps que prévu et empêche le fonctionnement normal de l'organisation.

L'UPJ est une organisation qui vise à regrouper toute la jeunesse du continent. Le processus qui consiste à réunir les organisations de jeunesse est encore en cours. À ce stade, toutes les plateformes nationales de jeunesse sont membres de l'UPJ. D'autres types d'organisations de jeunesse, telles que les plateformes régionales et les branches africaines des organisations de jeunesse internationales sont bienvenues à l'UPJ, et nombre d'entre elles sont déjà en cours d'adhésion.

Cette clarification était nécessaire pour répondre à la deuxième partie de votre question, en rapport avec les méthodes utilisées afin d'unir les voix des jeunes Africains. Le contenu du mandat de l'UPJ est défini par son Congrès et son Bureau exécutif ; par conséquent, la tâche du Secrétariat est la mise en œuvre des recommandations du Congrès. Réunir autant d'organisations de jeunesse que possible est déjà une manière d'assurer l'unité au sein du mouvement africain de la jeunesse.

Comment pensez-vous que l'Union panafricaine de la Jeunesse puisse contribuer à la croissance de la démocratie dans les endroits où il y a encore des problèmes majeurs à cet égard ? Quel type de politiques

de jeunesse, selon vous, pourrait réellement aider à résoudre les violents conflits internes que l'on voit dans de nombreux territoires ?

Il faut comprendre que la démocratie est une nouvelle pratique dans de nombreux pays africains. Il nous faut donc du temps pour que tout le monde comprenne les valeurs de la démocratie en Afrique. On ne peut pas s'attendre à avoir une démocratie dans un pays où la majorité de la population ne comprend pas ce que cela veut dire.

La contribution de l'UPJ doit permettre de faire en sorte que cette notion de démocratie soit comprise par davantage de gens. La manière de procéder consiste à promouvoir la démocratie au sein du mouvement de la jeunesse lui-même. Et ce parce que les leaders de la jeunesse d'aujourd'hui seront les leaders des pays de demain.

Les conflits qui existent dans certains pays ne constituent pas un problème spécifique de la jeunesse, et ils ne peuvent être résolus par aucune politique de la jeunesse. Une des solutions consiste à bâtir des sociétés socialement justes, ce qui n'est pas toujours le cas dans de nombreux pays africains. L'injustice sociale combinée à l'extrême pauvreté



demeureront des causes de conflit pour encore longtemps. Ce n'est donc pas une question de politique de la jeunesse mais une question de gouvernance.

Quelles mesures pourraient participer à réduire le chômage et la pauvreté chez les jeunes, quand on sait que 60 % des chômeurs en Afrique sont des jeunes ?

Compte tenu de ma propre analyse de la situation du chômage sur le continent, l'une des solutions pourrait être de créer et d'intensifier des programmes de microcrédits et de crédits afin de financer des projets de jeunes. Une deuxième mesure pourrait consister à modifier certains programmes d'éducation dans la plupart des pays africains ; en effet, nos programmes scolaires ne sont pas adaptés au marché du travail et, chaque année, de nouveaux jeunes diplômés ne peuvent tout simplement pas trouver de travail parce que personne dans leur société ne recherche de travailleurs ayant un tel profil de qualifications.

Quelle opportunité la crise financière mondiale offre-t-elle compte tenu du fait que l'émigration vers les pays développés a cessé ? Comment les jeunes Africains ayant une formation spécialisée ainsi qu'une expérience peuvent-ils être motivés pour revenir afin de s'investir dans le développement de leur pays d'origine ?

À mon avis, cette opportunité et ce besoin existaient même avant la crise financière mondiale. Comparons seulement les opportunités d'investissement entre l'Afrique et l'Europe. Dans de nombreux pays africains, il y a encore de la place pour la création d'entreprises de services et de production. Nous avons encore des pays qui ont un vaste espace pour les investissements dans l'agriculture ainsi que dans d'autres domaines d'activité pour tous. En Europe, j'ai l'impression qu'il y a suffisamment d'offre dans tous les domaines, et qu'il ne demeure pas beaucoup d'espace pour entreprendre une petite affaire. Mais il y a une difficulté majeure : dans de nombreux pays africains les prêts ne sont pas facilement disponibles, et quand ils le sont, les frais sont trop élevés.

À l'ouverture de la cérémonie du Sommet de la Jeunesse Afrique-Europe en Libye en novembre 2010.





M. Ben Duntoye, président de l'UPJ après une cérémonie de signature d'un accord de partenariat entre l'UPJ et le Mouvement de la Jeunesse sud-africaine.



Participants au meeting de la jeunesse africaine sur la crise postélectorale en Côte d'Ivoire

Je suis sûr que le premier choix de jeunes Africains revenant de l'étranger ne sera pas le secteur public. Cela pourrait donc être très attrayant pour nombre d'entre eux s'ils pouvaient disposer d'une certaine assistance, avec des prêts, afin d'être en mesure de démarrer leur propre négoce.

Croyez-vous que les politiques de la jeunesse puissent contribuer à réduire le taux élevé de mortalité infantile en Afrique causée par le sida ? Et si oui, comment ?

Oui, je crois en effet à la contribution que pourrait apporter la mise en œuvre de politiques de la jeunesse. Je dis « mise en œuvre » parce qu'un pays peut avoir une bonne politique de la jeunesse dans ses tiroirs et ne pas l'appliquer. En Afrique, nous avons un document qui a pour nom la Charte africaine de la Jeunesse qui devrait inspirer toute politique dans ce domaine sur le continent.

En ce qui concerne la mortalité infantile, il faut en parler en termes globaux, et pas seulement de celle qui est due au sida. Il y a un rapport direct entre la mortalité infantile et les conditions de vie. Le but de la mise en œuvre d'une politique de la jeunesse doit être de fournir une vie meilleure aux jeunes. Les pays qui mettront en œuvre une politique promouvant le développement de la jeunesse verront une amélioration de différents aspects en rapport avec celle-ci de même qu'avec l'avenir au sens large. L'accès à la santé et à l'éducation fait partie des

conditions de base d'une politique nationale de la jeunesse. En développant une politique de la jeunesse, les pays augmenteront nécessairement la connaissance du sida et réduiront parallèlement la pauvreté, deux aspects qui sont directement en rapport avec le taux de cette maladie, et cela aura un impact positif sur sa réduction.

L'Union panafricaine de la Jeunesse collabore-t-elle avec d'autres organisations internationales ? Quels sont les objectifs de telles collaborations ? Comment ces collaborations peuvent-elles aider les jeunes Africains ?

Oui, l'UPJ participe activement au mouvement international de la jeunesse. Nous entretenons des relations étroites avec le Forum européen de la Jeunesse. Les objectifs de cette coopération particulière sont la construction d'une amitié entre les jeunes africains et européens, la construction d'une connaissance et d'une compréhension mutuelles qui constituent la garantie d'une nouvelle et meilleure relation entre les deux continents. Je pense personnellement que cette connaissance peut avoir un impact positif sur les problèmes tels que l'immigration illégale. Les jeunes Africains qui connaissent très bien l'Europe ne décident pas facilement d'y aller y vivre, sauf s'ils y vont pour étudier et revenir. De fait, de nombreux candidats à l'immigration illégale n'ont pas cette connaissance de l'Europe. ●

Marta Cots

Présidente du Conseil de la Jeunesse de Barcelone

CJIB
CONSELL DE LA JOVENTUT
DE BARCELONA



ENTRETIEN

Marta Cots est titulaire d'une maîtrise en Psychologie et suit actuellement les cours d'un master en Éducation émotionnelle. En ce qui concerne la vie associative, elle a été cheftaine à 18 ans dans un groupe des Scouts et Guides de Catalogne (*Minyons Escoltes i Guies de Catalunya*), organisme dans lequel elle a par la suite été responsable pédagogique d'un secteur et Commissaire de la circonscription du Barcelonès. Cette responsabilité l'a entraînée à collaborer à des projets communs avec d'autres associations au sein du Conseil de la Jeunesse de Barcelone (CJB). En 2007, après l'approbation de l'assemblée générale de cette structure, elle est entrée à la Direction du Conseil, puis en a assumé la présidence à partir de 2009. Parmi d'autres responsabilités, elle occupe actuellement, en représentation du CJB, la Vice-Présidence du Conseil consultatif de la Ville de Barcelone ainsi que le Secrétariat du Conseil des Associations de Barcelone.

On dit que Barcelone a été au cours de ces trente dernières années une référence pour les politiques de la jeunesse grâce à l'implication des jeunes dans la définition, la gestion et l'évaluation de ces politiques. Quelles sont les éléments-clés qui ont fait de Barcelone une référence ?

Effectivement, la Ville de Barcelone a toujours eu présentes à l'esprit les politiques de jeunesse, bien qu'il y ait eu des époques où la préoccupation a été moindre. L'existence même du Conseil de la Jeunesse de Barcelone –qui s'est développé parallèlement à l'histoire démocratique de la ville– a beaucoup contribué à renforcer les politiques de jeunesse dans la ville. Depuis le début, en effet, le CJB a réclamé l'existence de lignes de jeunesse dans des thèmes-clés tels que l'émancipation et les droits civils, bien au-delà des politiques de loisirs.

En 1985, la Municipalité de Barcelone a approuvé le projet plan Jeune, donnant lieu à une première tentative

espagnole de promotion d'une politique intégrale de la jeunesse, car pour renforcer réellement les jeunes il fallait des politiques transversales impliquant toute l'administration. Pendant les années 1990, les politiques de la jeunesse dans la ville ont perdu leur énergie, raison pour laquelle en 1999 le Conseil de la Jeunesse a recommencé à réclamer des politiques de la jeunesse intervenant dans tous les aspects de la vie des jeunes. En 2006, la Mairie a approuvé un plan Jeune fait avec l'esprit de 1985, c'est-à-dire avec l'implication du CJB, des divers organismes et des jeunes eux-mêmes. Le succès des politiques de la jeunesse réside dans le fait qu'elles sont demandées, construites et accordées par les jeunes, eux-mêmes, et leurs organisations. D'autre part, les politiques de la jeunesse à Barcelone ne constitueraient probablement pas une référence si ce n'était à cause de l'existence d'un Conseil de la Jeunesse qui a assumé les fonctions de coordination du tissu associatif jeune ainsi que celles d'interlocution avec l'administration.

Marche pour l'Éducation pour demander une meilleure reconnaissance des associations éducatives. Projet développé entre différentes associations de jeunes mené à terme par le CJB.



Il y a de multiples formules d'organisation des jeunes dans le domaine local. Quelle différence essentielle y a-t-il entre une plateforme inter-associative jeune, comme le Conseil de la Jeunesse de Barcelone, et un Conseil municipal de la Jeunesse ?

Un Conseil municipal de la Jeunesse n'est pas une formule d'organisation des jeunes. Il est vrai qu'il peut y avoir –et

il est nécessaire qu'il y ait– des formules de participation institutionnelle recueillant la parole des jeunes et de leurs associations. Toutefois, pour nous, le fait de s'organiser va bien au-delà. Cela veut dire que les jeunes, garçons et filles, définissent et ont une incidence sur le monde qu'ils veulent pour demain, qu'ils s'unissent, planifient, débattent, décident et se responsabilisent des prises de position et des

En 2007, le CJB a réclamé des équipements plus nombreux et mieux organisés pour les jeunes en effectuant un parcours de tous les équipements existants grâce au Bus touristique.



actions accordées. Cela veut dire qu'ils décident l'ordre du jour des réunions, l'agenda des activités et la stratégie pour atteindre leurs objectifs.

Un Conseil local de la Jeunesse, comme le CJB, est une association à but non lucratif indépendante de l'administration qui regroupe diverses associations de jeunes de la ville et recueille la pluralité ainsi que les

consensus du tissu associatif jeune. La direction du CJB est composée par des jeunes représentants de leurs associations respectives, qui ont été choisis au cours d'une assemblée générale par les associations membres. L'assemblée générale approuve aussi les lignes de travail que l'on veut mener à terme au cours de l'année ; ces lignes sont développées dans des groupes de travail auxquels participent les différentes organisations, et qui finissent par se concrétiser en projets de formation, en cycles de débats, en actions d'impact plus communicatif, etc. Le fait que les jeunes proposent des thèmes qui émergent de leurs inquiétudes et de leurs nécessités et que ces demandes viennent de l'ensemble des structures de jeunes de la ville –associations estudiantines, culturelles, politiques, sociales, syndicats, etc.–, qui s'organisent elles-mêmes démocratiquement en assemblées et parviennent à élaborer des propositions communes, a une grande force, ce qui fait de nous des interlocuteurs très puissants auprès de l'administration.

Quels sont les principaux objectifs du CJB ? Comment inciter depuis cette plateforme l'associationnisme et la participation active des jeunes à la vie sociale, culturelle et politique de la ville ?

Le Conseil de la Jeunesse de Barcelone a trois grands objectifs. Un premier est la coordination des associations afin de développer des projets et des propositions concrètes. Ces projets s'enrichissent des contributions des différents points de vue de chaque structure et unissent leurs efforts et leurs ressources. Le deuxième consiste à être l'interlocuteur de l'administration municipale et de lui transmettre les demandes des organisations de jeunes, avec la volonté d'être aussi le porte-parole des besoins de tous les jeunes de la ville. Enfin, le troisième et dernier objectif est de développer la participation ainsi que l'associationnisme parmi les jeunes. Ce dernier objectif est très important pour nous, compte tenu du fait que l'essence même d'un Conseil de la Jeunesse est de réduire les inégalités dues à l'âge, et que la meilleure manière de réduire ces inégalités consiste à renforcer les jeunes, garçons et filles, pour qu'ils aient une incidence sur la définition sociale, culturelle, écologique et politique de leur environnement. Nous pensons que le meilleur outil dont disposent les jeunes pour dire comment ils veulent le monde de demain est de s'associer, à travers la création de leurs organisations et/ou en participant à celles qui existent déjà.

C'est pour cette raison qu'une grande partie de l'action du CJB est destinée, depuis 1994, à la gestion du Centre de Ressources pour les Associations de Jeunes. Ce service municipal offre diverses ressources aux structures de jeunes comme, par exemple, l'assistance d'ordre légal et fiscal, la recherche de subventions, la location de matériels variés et de locaux pour y faire tout type d'actes, des ressources





Festival mondial de la Jeunesse 2004, tenu à Barcelone, dont le CJB a été une des organisations promotrices.



L'organe souverain de décision du CJB est son assemblée générale, constituée des représentants de toutes les structures membres.

pour leurs activités plus durables et respectueuses de l'environnement, des bulletins sur des thèmes les intéressant, tels que la cohésion et la diversité dans les associations, des bourses destinées à la participation à des projets internationaux, etc. En plus, ce sont les associations usagères du service elles-mêmes qui peuvent décider, dans le cadre de la gestion, le choix des ressources et des services nécessaires.

Depuis le CJB, nous organisons des cycles ouverts de débats sur le modèle de ville que nous voulons, en rédigeant par la suite les conclusions ainsi que les propositions pour les rendre publiques. Dans ce même sens, nous nous sommes manifestés quand toutes les fédérations d'associations éducatives, les centres de loisirs pour jeunes et les groupes de scouts ont vu la nécessité de revendiquer leur reconnaissance sociale afin de demander un meilleur financement ainsi que des espaces de qualité pour pouvoir y développer leur tâche en tant qu'écoles de la citoyenneté active. À l'occasion de toutes les élections, nous organisons une campagne spécifique pour que les jeunes participent et aient une incidence sur ces processus. À cet égard, nous avons organisé un parcours en bus touristique avec les représentants des associations, les techniciens et les politiciens de la municipalité afin de visiter et de revendiquer des modèles d'équipements pour les jeunes auxquels ceux-ci pourraient participer et décider de leur gestion. Par ailleurs, nous avons aussi demandé à la presse de transmettre des messages positifs quant à la jeunesse. En outre, une bonne partie de nos actions et de nos projets ont l'objectif de développer la participation ainsi que l'associationnisme parmi les jeunes de la ville, et, pour ce faire, nous travaillons, par exemple, dans nombreux projets avec les lycées, ou nous faisons des campagnes pour faire la « publicité » des associations existantes, en profitant du début de l'année scolaire et de la fête de la ville, au mois de septembre.

À Barcelone, trois plans de jeunesse ont déjà été faits avec l'implication du CJB. Quels sont les mécanismes de

suivi et d'interlocution pour évaluer de manière continue les actions qui en découlent ?

Chaque plan a eu ses mécanismes de suivi en fonction de la volonté politique du moment. En ce qui concerne le plan directeur 2006-2010, le CJB s'est réuni une fois par mois avec l'adjointe au maire chargée des Femmes et de la Jeunesse pour faire le suivi des actions. Il y a aussi eu des réunions annuelles avec les responsables de différents départements municipaux et districts de la ville, car le plan comprend des politiques dans lesquelles la participation de toute l'administration est nécessaire. À part cela, la mairie élabore un rapport avec l'état de chacune de ces lignes de travail et décide de ses propres commissions municipales. De la même manière, nous avons commencé, au CJB, à faire le suivi des propositions avec l'Observatoire BCJ (Barcelone Ville jeune), dans lequel nous évaluons publiquement l'état de chaque action. Depuis deux ans nous éditons un rapport annuel dans l'intention d'évaluer le plan Jeune parmi d'autres mesures qui affectent la jeunesse de la ville.

Comment faites-vous parvenir les propositions des jeunes au maire de Barcelone ? Quelle relation est établie avec lui ? Pourquoi pensez-vous qu'il est important que le maire ait des contacts avec les jeunes de sa municipalité ?

La municipalité a la responsabilité d'écouter tous ses citoyens, hommes et femmes, et, par conséquent, les jeunes aussi. La légitimité du CJB ne vient pas de la transmission des demandes, une par une, à l'administration sinon du fait que nous les travaillons, les débattons, et présentons les consensus à l'administration et à la société en général. Notre but n'est pas les jeunes à titre individuel sinon leurs organisations. De fait, ce que nous voulons, c'est que les jeunes, garçons et filles, s'organisent pour mettre leurs prises de positions sur la table des administrations et les présenter à la presse. Le CJB, par conséquent, agit comme un point de rencontre de ces propositions dans l'intention d'arriver à des accords qui puissent être des références de la jeunesse en tant que collectif. D'autre part, la municipalité

doit établir ses propres procédures pour écouter les demandes des jeunes et pour ne pas s'isoler de la réalité sociale de sa ville. Le CJB se réunit avec le maire une fois par an, mais ce qui est réellement intéressant, c'est que les propositions soient travaillées transversalement, et plus encore dans une ville aussi grande et complexe que Barcelone.

Barcelone a été la capitale mondiale de la jeunesse pendant 10 jours en 2004, avec l'organisation autogérée depuis le CJB du Festival mondial de la Jeunesse. Quel a été l'héritage de ce projet pour les jeunes de la ville ?

Effectivement, le 8 août 2004 s'ouvraient les portes du Festival mondial de la Jeunesse (FMJB). Ce projet a été organisé conjointement par le CJB et le Conseil national de la Jeunesse de la Catalogne (CNJC) avec la collaboration du Conseil européen de la Jeunesse (CEJ). Plus de 8.000 jeunes du monde entier y ont participé. Barcelone prenait, de cette manière, la relève de Lisbonne (Portugal) et de Panama, qui avaient été les organisateurs des festivals précédents. Préalablement, les assemblées générales du CJB et du CNJC avaient approuvé la présentation de la candidature pour accueillir le festival dans notre ville en profitant du fait que Barcelone organisait le Forum universel des Cultures. En juin 2002, la proposition a été approuvée et l'on a constitué un comité international préparatoire avec les plateformes régionales de la jeunesse suivantes : Réseau africain de la Jeunesse, Mouvement panafricain de la Jeunesse, Union de la Jeunesse arabe, Association des Étudiants asiatiques, Conseil asiatique de la Jeunesse, Forum européen de la Jeunesse, Forum latino-américain de la Jeunesse et Conseil de la Jeunesse du Pacifique.

Dès le début, le FMJB avait été conçu à partir d'un programme central, d'un programme autogéré et d'un programme parallèle. On travaillait chaque jour autour d'un axe thématique différent : diversité culturelle, mondialisation, développement durable et respectueux de l'environnement, Journée internationale de la Jeunesse et conditions pour la paix. De cette manière, le programme central offrait des conférences, alors que le programme autogéré était constitué par les activités et les ateliers des associations participantes ainsi qu'un espace pour les stands des organisations. Cela mis à part, le programme parallèle offrait la possibilité aux jeunes de découvrir la ville et la région.

Le principal legs a été de visualiser la capacité des organisations de jeunesse –et par conséquent des jeunes, garçons et filles– à organiser et se responsabiliser de grands événements. De fait, la presse s'est faite l'écho du Festival, ce qui ne se produit pas très souvent et moins encore pour remarquer les aspects positifs de la jeunesse. Durant dix jours, les jeunes et les organisations

de jeunes ont été les protagonistes et, ce qui est encore plus important, l'ont aussi été leurs projets et leurs initiatives, rompant avec les lieux communs sur la jeunesse selon lesquels elle serait individualiste et conformiste. En termes d'associations, le FMJB a permis à de nombreuses organisations de découvrir leurs homologues d'autres lieux du monde, ce qui allait permettre de futures relations. En outre, les plus de 500 activités organisées ont été à l'origine de nombreux apprentissages partagés pour les jeunes ce qui a, sans doute, aidé à la croissance des organisations.

Face à la crise mondiale qui affecte tant la jeunesse, quels sont les défis à relever par les politiques publiques de jeunesse afin de garantir que les jeunes ne deviendront pas un « groupe » en danger d'exclusion ?

La majorité des jeunes se trouvait dans une situation précaire avant même la crise. Maintenant, en plus, nombre d'entre eux sont au chômage. La Ville de Barcelone a terminé l'année 2007 avec 10 235 jeunes entre 16 et 29 ans sans emploi. En 2009, ce chiffre avait pratiquement doublé, passant à 19 360. La conjoncture économique a contribué, sans le moindre doute, sur l'augmentation de ce chiffre. Toutefois, la croissance générale du chômage a été de 67 %, et cela indique que la crise frappe de plein fouet les jeunes, étant donné que l'augmentation du chômage des jeunes a été de 22 points supérieure à la moyenne générale.

Nous devons donc relever deux défis : le chômage des jeunes et la précarité du travail. Les jeunes ont été brutalement expulsés du marché du travail et la raison en est qu'ils constituaient des proies faciles. La précarité, c'est-à-dire les Contrats à durée déterminée (CDD) et les faibles salaires, a fait de la jeunesse catalane une cible tout particulièrement vulnérable, et plus on est jeune plus on est vulnérable. De la même manière, les réponses à ces deux défis doivent être simultanées, il ne s'agit pas, en effet, d'en finir avec le chômage au prix de davantage de précarité et d'un plus grand nombre de CDD. C'est pour cela que nous nous sommes opposés à la réforme du travail.

Par ailleurs, la Catalogne et l'Espagne dans son ensemble se trouvent à la queue de l'Union Européenne en matière de dépenses pour l'éducation, où elles ne parviennent pas à 5 % du Produit Intérieur Brut. Cela en dit beaucoup quant aux priorités que nous avons en tant que pays et qu'il faudrait peut-être réorienter. Je pense que non seulement les jeunes sinon la société dans son ensemble veulent sortir de la crise dans un avenir immédiat –ce qui est urgent– mais aussi que les mesures qui seront appliquées pour le rendre possible permettent de penser aux villes du futur, avec davantage de cohésion, dans lesquelles tout le monde pourra développer son propre projet de vie, en y incluant le travail, les amis, la famille, la formation, l'associationnisme, etc. ●

Jeunesse et politiques de la jeunesse dans un monde globalisé

René Bendit

Chercheur à l'Institut allemand de la jeunesse entre 1976 et 2008,
expert consultant privé sur les thèmes de la jeunesse et des politiques de la jeunesse

Cet article met l'accent pour l'essentiel sur la manière dont les mutations économiques, sociales et culturelles générées par la mondialisation affectent les jeunes de même que les politiques de la jeunesse dans le monde et, tout particulièrement, en Europe et en Amérique latine. Dans le cadre de cette question générale, l'auteur présente les aspects faisant référence aux nouveaux modèles de vulnérabilité des jeunes de même qu'aux tendances vers l'approfondissement des inégalités et de l'exclusion sociales de certains groupes. Sur la base de cette analyse, l'article tente d'expliquer comment les politiques de la jeunesse ainsi que l'éducation formelle, non-formelle et informelle peuvent contribuer à faire face à de telles tendances et stimuler des processus d'inclusion sociale, économique et culturelle des jeunes dans les contextes modernes et modernes tardifs –sociétés des services, de l'information et de la connaissance. Pour atteindre ces objectifs, l'auteur présente diverses stratégies de politique de la jeunesse pratiquées principalement dans les États membres de l'Union européenne ainsi qu'en Amérique latine, en essayant de donner en même temps une orientation générale pour certains aspects et thèmes de base que les autorités devraient prendre en considération quand elles élaborent leurs propres politiques.

1. Qu'est-ce que la mondialisation ?

Les définitions ne manquent pas dans le flot de littérature à ce sujet. L'œuvre aujourd'hui classique d'Anthony Giddens nous dit que la mondialisation est « l'intensification des relations sociales globales au travers desquelles les lieux distants sont reliés entre eux de telle manière que les événements qui se produisent en un lieu sont influencés par ceux d'un autre lieu situé à des kilomètres de distance, et vice versa » (Giddens, 1990). Dans cette même perspective, d'autres auteurs tels que Beck (1992, 1996 et 2000), Blossfeld *et al.* (2005) et Hornstein (2008) caractérisent les processus de mondialisation comme étant l'action ainsi que les effets combinés de différents processus macro-structurels de mutations économiques, technologiques et sociétales, comme par exemple l'internationalisation croissante des marchés, menant à la compétition croissante entre les pays ayant des structures de salaires, des niveaux de productivité et des systèmes de bien-être très différents et offrant par conséquent des standards de vie de leur population très différents.

La mondialisation doit être vue comme un processus dialectique entre des moments globaux et des moments locaux (Giddens, 1990) et les changements induits par les processus de mondialisation, comme le montre la recherche comparative internationale, ne mènent pas nécessairement à des effets similaires dans des sociétés différentes. Comme les facteurs visant la mondialisation sont confrontés dans les différents pays à des contextes économiques différents ayant des structures institutionnelles fortement enracinées, et pas seulement liées à la réglementation du marché du travail et aux différents systèmes de bien-être mais

aussi aux différences quant aux normes et aux valeurs qui prévalent, ils sont « filtrés » d'une manière spéciale, ce qui donne aux processus de mondialisation un caractère spécifique dans chaque pays. Alors que les effets combinés des tendances macro-structurelles aux niveaux international et local décrits ici ont mené dans certaines régions et certains pays du monde à davantage de productivité et de croissance économique et, conjointement à cela, à une amélioration du standard et de la qualité de vie de larges couches de la population, dans d'autres cela a aussi mené à une augmentation du chômage, de la pauvreté, de la vulnérabilité et de l'insécurité pour différents groupes sociaux. Dans les sociétés moins développées, et tout particulièrement dans les pays en voie de développement tels que les pays d'Amérique latine, ces tendances économiques ont créé d'importants groupes de « perdants de la mondialisation », et tout spécialement de ceux qui avaient un moindre niveau d'enseignement obligatoire et moins de capital social et culturel (Blossfeld *et al.*, 2005)¹.

Du fait du développement explosif des nouvelles technologies de l'information et de la communication, une interdépendance plus forte des interactions et des échanges économiques, culturels et sociaux s'est installée de telle manière que la mondialisation est aussi caractérisée par l'intensification des liens et des réseaux internationaux entre les entreprises, les États et les individus (Castells *et al.*, 2007). Au-delà de cela, les inégalités économiques et sociales à l'échelle mondiale sont à l'origine de facteurs d'attraction et de rejet qui sont eux-mêmes la cause de migrations nationales et internationales à une large échelle, ce qui crée de nouveaux problèmes d'intégration

et de cohésion sociale dans les sociétés d'accueil et vide les pays moins développés économiquement de personnes qualifiées. Ces tendances ont pour résultat le fait que les marchés nationaux et locaux sont de plus en plus influencés par les situations et les crises politiques, économiques, financières, sociales et militaires qui se produisent dans d'autres régions du monde, ce qui génère une certaine instabilité et une certaine volatilité économiques aux niveaux nationaux et locaux. Dans la plupart des sociétés, ces tendances sont à l'origine de l'insécurité et de l'incertitude qui sont renforcées par les modifications mêmes des États-providence –réductions des avantages sociaux– de telle manière que les vieilles sécurités deviennent aussi de plus en plus fragiles. En conséquence, on peut observer un manque de confiance de la part des individus, tout spécialement dans la capacité et l'effectivité des politiques à équilibrer avec succès les différents problèmes et intérêts de la société, de même qu'en référence au pouvoir intégrateur de l'État.

2. Conséquences et effets spéciaux de la mondialisation, de la modernisation et du changement social sur les jeunes

Les processus de mondialisation créent de nouveaux cadres de référence, non traditionnels, pour les processus de croissance, de socialisation et de positionnement social des générations montantes et, par conséquent, en même temps, pour le processus de remplacement générationnel –qui représente d'une certaine manière un élément substantiel de changement social².

Dans ce contexte, certaines tendances communes peuvent être observées en Europe et en Amérique latine, même si celles-ci ont des intensités différentes.

L'importance du marché dans toutes les sphères de la vie exige des jeunes une augmentation de leurs ressources individuelles et de leurs qualifications et compétences professionnelles adaptées aux demandes et aux besoins des entreprises dans une région et une période données. L'éducation, les compétences en informatique à différents niveaux, la formation de même que l'expérience professionnelle et les réseaux sociaux liés au marché sont devenus par conséquent la clé du succès du développement individuel et de l'intégration économique et sociale. Dans toutes les sociétés, l'éducation formelle et informelle est devenue de plus en plus importante, et la compétition pour une plus grande réussite et de plus grandes qualifications scolaires est devenue plus intense et commence déjà au niveau préscolaire. Les jeunes qui commencent tôt à travailler sans avoir de bonnes qualifications formelles sont davantage affectés par les contingences du marché du travail, et ils sont par conséquent aussi les plus vulnérables à l'exclusion sociale.

Les processus de mondialisation ont aussi des conséquences pour la transition des jeunes de l'école au

travail. De même que Biggart, Furlong et Cartmel (2008), nous observons que, dans les sociétés qui se modernisent, les transitions des jeunes du monde de l'école au monde du travail et à la vie adulte se sont beaucoup prolongées, et qu'elles sont devenues plus complexes et non-standard, ce qui entraîne une plus grande vulnérabilité à la marginalisation et à l'exclusion. Les itinéraires que suivent les jeunes entre l'école et la formation professionnelle, et de là au travail et à la vie indépendante, qui étaient autrefois considérés comme linéaires et prévisibles, ont été remplacés maintenant par des trajectoires et des itinéraires biographiques plus différenciés, incertains, fragmentés et même réversibles. De nos jours, en effet, dans la plupart des régions du monde, le plein emploi et un État-providence garantissant l'intégration sociale et la citoyenneté pour tous ceux qui suivent une « biographie normale », selon leur sexe, appartiennent plus ou moins au passé. Contrats à court terme, croissance des emplois atypiques et précaires, emplois à temps partiel et formes incertaines d'auto-emploi avec des compétences et des niveaux de revenus faibles ainsi qu'une mauvaise image de soi-même font partie de la nouvelle « normalité ». À cause de cela, pour Blossfeld *et al.* (2005), les jeunes dans différentes régions du monde semblent être les grands perdants de la mondialisation.

Les mutations induites par la mondialisation et la modernisation ont aussi d'importantes implications pour le cours biographique des individus ainsi que pour la construction de l'identité. Elles sont en effet à l'origine d'un grand nombre de nouvelles demandes telles que, par exemple, l'exigence de prendre constamment des décisions individuelles dans lesquelles les résultats demeurent incertains ; accepter et résister à la compétition croissante sur le marché du travail (Lianos *et al.*, 2002) ; réconcilier les sphères de vie fragmentées : famille, travail, pairs, éducation, etc. ; et maintenir un sens de la cohérence dans les vies fragmentées –construction d'identité– (Giddens, 1991 ; Keupp *et al.*, 1999 ; Bauman, 2004). Plus encore, de tels changements exigent des jeunes qu'ils créent aussi une continuité biographique alors que les horizons temporels entre le passé, le présent et l'avenir, d'une part, et entre les phases de la vie, d'autre part, sont estompés. Ils doivent finalement assumer une responsabilité propre non seulement pour leurs carrières au travers de la formation tout au long de la vie (Field, 2000) sinon aussi, et de plus en plus, pour leur sécurité sociale grâce à des économies individuelles. Les jeunes ayant un plus faible statut social et un manque de ressources et d'opportunités –c'est le cas de la majorité d'entre eux en Amérique latine– tendent à se voir imposées des trajectoires atypiques mais pas personnalisées, et ils sont limités à des réactions d'adaptation au « c'est comme ça » ou à y être ouverts afin de s'intégrer économiquement dans le marché du travail et faire face à l'exclusion ou à la marginalisation. Parallèlement, dans les sociétés plus développées, les



Salle d'étude en horaire nocturne

inégalités sociales ne sont plus limitées seulement aux différences de statut social et elles impliquent aussi des risques d'exclusion sociale (Furlong et Cartmel, 1997).

Plus encore, les processus d'émancipation entraînant les jeunes hors du foyer parental, c'est-à-dire à l'indépendance économique et du logement, sont modifiés par les facteurs de la mondialisation et de la modernisation. Les recherches ont montré, en effet, que les conditions, les méthodes et les stratégies des jeunes pour obtenir un statut adulte indépendant se sont aussi considérablement modifiées. Tout particulièrement en ce qui concerne la vie domestique indépendante, les jeunes semblent repousser de manière significative leur transition à l'âge adulte. À cet égard, les recherches sur la jeunesse effectuées dans l'Union européenne et en Amérique latine (Bendit *et al.*, 1999 ; FATE, 2005) montrent qu'une proportion significative de jeunes entre 15 et 29 ans tendent à repousser leur émancipation et continuer à vivre dans le foyer parental jusqu'à un âge relativement avancé par manque de choix (Bendit *et al.*, 2004 ; CEPAL, 2004).

Enfin, les changements provoqués par la mondialisation et la modernisation ont aussi eu un impact quant à la participation sociale et politique des jeunes. Même si la participation formelle des jeunes aux structures et aux institutions politiques existantes est en baisse presque partout, on peut voir dans de nombreux pays, en Europe de même qu'en Amérique latine, qu'ils jouent un rôle important –parfois même central– dans les mouvements sociaux ayant pour but un changement et une transformation de la société. Parallèlement à l'utilisation créative de la mobilisation au travers d'Internet –courriels, blogs, Facebook, Twitter, etc.–, ils ont une forte présence dans les ONG de ce qu'il est convenu d'appeler le « troisième secteur » ainsi que dans différents mouvements sociaux basés sur la communication électronique, le travail bénévole et la participation informelle. Ils sont aussi très largement impliqués dans l'activisme antimondialisation.

Dans les pays et les régions économiquement moins développés, la participation active des jeunes à l'amélioration de la société et, par conséquent, de leurs propres conditions de vie et de leurs perspectives d'avenir, est principalement le résultat de la nécessité, du manque d'opportunités et du souhait de démontrer de quoi ils sont capables dans les différents domaines de la vie en société.

3. Défis pour la jeunesse et les politiques de jeunesse en Amérique latine

Comme dans les sociétés de l'Europe de la modernité tardive, les politiques d'éducation et de jeunesse en Amérique latine sont aussi confrontées aux défis des mutations technologiques, économiques, sociales et culturelles accélérées, et elles collent aux besoins d'apporter des réponses innovantes aux anciens et aux nouveaux problèmes ainsi qu'aux conditions différentes et plus difficiles, car les jeunes latino-américains sont confrontés de manière plus intense que la jeunesse de l'Union européenne à un ensemble de tensions et de contradictions qui déterminent leur vie quotidienne. Ces tensions et ces contradictions comprennent :

- avoir un meilleur accès à l'enseignement général tout en ayant en même temps moins d'opportunités d'emploi ;
- grandir dans un contexte de plus grandes possibilités d'obtention de l'information et, parallèlement, avoir un accès réduit aux structures de pouvoir et de décision ;
- avoir de plus grandes attentes en matière d'indépendance alors qu'en même temps il y a moins d'options pour les mettre en œuvre ;
- jouir de meilleures conditions de santé vs avoir une plus faible conscience et une moindre reconnaissance de la part de la société des facteurs spécifiques qui causent les maladies et même la mort des jeunes ;
- développer des sensibilités émotionnelles fortes tout en séparant et en segmentant la communication intra- et intergénérationnelle ;

- être convaincus d'avoir une plus grande qualification et de meilleures compétences dans de nombreux domaines et tout spécialement la capacité à s'adapter aux changements technologiques et aux conditions de la société de l'information, alors qu'en même temps on se sent plus exclus que les adultes du travail dans les économies productive et des services ;
- se trouver dans la situation de « destinataires » des politiques et des services mais ne pas être reconnus comme des acteurs sociaux et politiques à part entière ;
- vivre une augmentation des activités dans les mondes symbolique et virtuel vs devoir supporter des restrictions croissantes des possibilités de consommation matérielle ;
- se concentrer pour l'essentiel sur le présent mais subir les attentes de la société d'une jeunesse regardant vers l'avenir ; et, finalement,
- vivre les attentes de la société pour une jeunesse existant comme un ensemble d'« acteurs sociaux et politiques » vs rencontrer des pratiques d'adultes

bloquant les itinéraires des jeunes vers leurs propres initiatives et l'assomption de responsabilités sociales et politiques (CEPAL-OIJ, 2004).

De nombreux jeunes ne peuvent pas faire face convenablement à ces tensions et à ces contradictions à cause de leur manque de ressources et d'opportunités, et du fait que les inégalités extrêmes dans la distribution du bien-être ont approfondi le fossé entre les riches et les pauvres et augmenté la vulnérabilité sociale et économique de larges groupes de jeunes. Cette situation a mené à une concentration de la pauvreté parmi les enfants et les jeunes ainsi qu'à leur isolement ou à leur marginalisation du reste de la société.

Pour la jeunesse de la classe ouvrière, concrètement, qui a grandi dans ces conditions, le résultat s'est étendu aux formes d'exclusion sociale, par exemple à l'éducation, à l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, à la formation professionnelle, à la pénétration dans le monde du travail, à l'émancipation du

Programme de loisir nocturne (cycle de concerts)



foyer parental et à la participation des jeunes à la société, ce qui les pousse, finalement, à une extrême pauvreté et à la marginalisation (CEPAL, 2004).

Comme dans le cas des États membres de l'Union européenne, en Amérique latine, les gouvernements nationaux, et les autorités régionales et locales de même que les organisations supranationales doivent aussi concevoir et mettre en œuvre des concepts politiques adéquats afin de faire face à cette situation. Plus encore, ils doivent convaincre les jeunes que leurs intérêts sont pris en compte par les décideurs, et ils doivent dépasser les attitudes extrêmement sceptiques des jeunes envers les institutions et les services publics, de même que les pratiques politiques dans les démocraties représentatives.

La question à laquelle nous allons essayer de répondre dans le chapitre suivant est, par conséquent, comment faire face à tous ces changements et ces défis, c'est-à-dire comment les politiques de la jeunesse et celles qui sont en rapport avec elle peuvent aider les jeunes à s'intégrer économiquement, socialement, culturellement et politiquement dans les sociétés dans lesquelles ils vivent. Contre l'idée de la grandeur absolue de ces mutations pour les jeunes qui ont lieu partout en Europe et en Amérique latine, il est possible de dire avec Anthony Giddens que « le but global de la politique... devrait être d'aider les citoyens à trouver leur voie dans les plus grandes révolutions de notre époque : la mondialisation, les transformations de notre vie personnelle et de notre relation avec la nature » (Giddens, 1998), et c'est tout spécialement important en ce qui concerne les jeunes.

4. Comment les politiques de la jeunesse et celles qui sont en rapport avec elle contribuent-elles à faire face aux défis de la mondialisation ?

4.1 Les principales politiques pour les jeunes en Europe et en Amérique latine

Les États nationaux, mais aussi les organisations supranationales dans les deux régions, ont conçu et mis en œuvre différentes stratégies, programmes d'action et mesures visant à faire face aux nouveaux défis générés par les processus de mondialisation et de modernisation. Leurs objectifs stratégiques principaux mettent l'accent sur :

- la modernisation des politiques et des institutions éducatives, pour les assimiler aux défis des temps présents ;
- la réorientation du marché du travail et des politiques de l'emploi en mettant l'accent sur l'intégration des jeunes, des femmes et des autres groupes se heurtant aux obstacles du travail rémunéré ;
- la réforme et la modernisation des systèmes de bien-être existants, en insistant sur l'accroissement de l'intégration sociale et en assurant la cohésion sociale au travers de nouveaux modèles et de nouvelles pratiques de bien-être ;

- l'amélioration de l'équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle par de nouveaux modèles d'organisation du travail, en élargissant les systèmes de soins aux enfants ainsi que d'autres mesures ;
- le développement de nouvelles formes et méthodes de gouvernance en stimulant la citoyenneté, la participation et l'engagement volontaire ; et,
- le développement des politiques innovantes en ce qui concerne l'enfance et la jeunesse aux niveaux européen, national et local.

Ces objectifs principaux sont mis en œuvre dans le domaine des politiques de la jeunesse de même que dans les domaines proches comme l'éducation et la formation professionnelle, la transition de l'école au travail, ou les politiques d'emploi et sociales, avec plus ou moins de succès³. En Amérique latine, les États nationaux et les organisations supranationales ont aussi développé et mis en œuvre au cours de ces dernières décennies des stratégies pour répondre aux impacts de la mondialisation et aux effets des modifications économiques et sociales chez les jeunes⁴. Dans le contexte de cet article, il n'est pas possible de décrire, de discuter ni d'évaluer ces différentes stratégies politiques, programmes d'action et mesures. Notre modeste but ici est seulement d'identifier les principaux domaines, sujets, problèmes et changements qui ont eu lieu dans les politiques de la jeunesse en Europe et en Amérique latine au cours de ces dernières années. Par la suite, et sur la base de cette analyse, nous discuterons quelques éléments essentiels pour le développement d'un concept de politique de la jeunesse.

4.2 Changements des priorités, des concepts et des approches et stratégies de la pédagogie des politiques de la jeunesse

Au cours de ces dernières décennies, d'importants changements dans les priorités et les stratégies des politiques de la jeunesse ont pu être observés en Europe et en Amérique latine. On peut voir aussi ces changements à la suite d'une combinaison particulière de facteurs, tels que les attentes croissantes de la société quant à l'amélioration du succès des étudiants à tous les niveaux et au renforcement des étudiants afin qu'ils réussissent dans la société du savoir actuelle. Les discussions publiques de même que les réformes du système éducatif qui ont eu lieu à l'égard de ces thèmes correspondent aux politiques au niveau de l'Union européenne et de l'Amérique latine visant une amélioration générale du capital humain. Ces stratégies comprennent une meilleure connaissance de l'importance croissante de l'éducation tout au long de la vie ainsi que de l'apprentissage informel et non formel –comme par exemple celui acquis dans le monde du travail ou dans le travail social concernant la jeunesse.

Par ailleurs, l'accumulation de problèmes et de conflits sociaux, tels que le départ de l'école à un âge prématuré,

« Les politiques intégrales de la jeunesse sont destinées aux jeunes et aux jeunes adultes entre 14/15 et 25/29 ans et elles ne visent pas essentiellement l'éducation, le bien-être, le travail, l'emploi, le logement et la santé, les comportements à risques ou l'assistance à la jeunesse, mais tous ces domaines d'action simultanés bien qu'avec des priorités différentes conformément à leurs aspects spécifiques »

les conflits interculturels et les problèmes d'intégration des élèves migrants ou ceux des minorités ethniques, les brimades et les autres comportements antisociaux contre les autres élèves ou les groupes minoritaires, l'abus d'alcool et la consommation de drogues illégales de même que la violence à l'intérieur et à l'extérieur des écoles, a centré l'attention des responsables sur les politiques de la jeunesse et des autres groupes d'intérêt en Europe et en Amérique latine et a entraîné de nouvelles priorités dans la plupart des programmes de politique de la jeunesse. Suite à ces priorités politiques, de nouvelles approches et stratégies pédagogiques visant à faire face aux problèmes sociaux et individuels ont aussi recueilli de plus en plus d'attention. Cela s'est accompagné de la nécessité de rendre plus évidents et plus admis les concepts de même que les définitions de la jeunesse explicites sous-jacents aux politiques de la jeunesse. Celle-ci doit-elle être traitée comme un « problème » ou comme un « groupe problématique » –avec de nombreux « déficits qui doivent être couverts »–, ou doit-elle au contraire être vue et traitée comme une « ressource » sociétale, ou comme un « problème » et une « ressource » en même temps ?⁵

Les autres changements observés dans les concepts des politiques de la jeunesse comprennent une tendance à développer des politiques de la jeunesse basées sur une définition restreinte de l'âge, considérant que les principales cibles sont les jeunes entre 14-15 et 25 ans –dans certains cas jusqu'à 30 ans⁶. Plus encore, on voit que les politiques de la jeunesse sont passées petit à petit d'une attention de type « groupe problématique » à une approche plus « universaliste », plus « globale » orientée vers la « ressource » –c'est-à-dire non seulement des politiques destinées à tous les membres de la cohorte d'âge sinon aussi aux groupes ayant des problèmes spécifiques, dans certains cas. Parfois, ces politiques visent en même temps des stratégies et des programmes mettant l'accent sur l'enfance, d'une part, et sur la jeunesse, d'autre part.

On peut constater un autre changement de tendance dans les politiques de la jeunesse et les politiques en rapport avec la jeunesse d'aujourd'hui en Europe et en Amérique

latine dans une coopération plus forte entre les institutions et les écoles s'adressant à l'enfance et à la jeunesse. Cette coopération vise, en effet, l'amélioration de la protection des jeunes par rapport aux dangers externes et internes –d'eux-mêmes–, en leur offrant un pilotage professionnel qualifié ainsi qu'un soutien pour l'intégration au marché du travail, avec une meilleure participation sociale et politique des jeunes, en développant l'ouverture interculturelle des associations ainsi que des clubs de jeunes, en entretenant la citoyenneté et la tolérance, et en s'engageant dans des campagnes antiracistes et d'égalité des droits.

Enfin, un important changement que l'on peut observer dans plusieurs pays européens est que les politiques de l'enfance et de la jeunesse au cours de ces dernières années se sont éloignées de l'« approche du déficit ». Dans cette perspective, les jeunes ne sont plus considérés comme étant un groupe social ayant un grand nombre de problèmes et de déficits qui doivent être compensés aussi bien par des politiques d'éducation que par des politiques de la jeunesse et des institutions du bien-être. De nouveaux paradigmes et de nouvelles stratégies visant le développement ainsi que le support de l'autonomie et de l'émancipation des jeunes ont gagné une certaine influence et deviennent plus attrayants pour les responsables de même que pour les décideurs dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, même si certains pays –en Europe et en Amérique latine–, avec des stratégies orientées vers le problème, continuent à être partisans de la pensée politique majoritaire et, par conséquent, à être les bénéficiaires d'un support financier important de la part des politiques de l'enfance et de la jeunesse.

5. Développement des politiques intégrales de la jeunesse

Les politiques pour les jeunes en Europe et en Amérique latine englobent plusieurs terrains politiques ainsi qu'une grande variété de thèmes et de priorités nationales et locales différentes, de même que le besoin d'action commune. Les tâches et les problèmes en rapport avec les jeunes ayant besoin d'un support politique sont tout d'abord : l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie, la santé, les risques et les comportements à risques, la protection de la jeunesse, le support pour les loisirs et les activités culturelles, l'emploi, la mobilité, les handicaps sociaux, l'intégration, le racisme, la participation, l'information, le travail bénévole et l'autonomie de la jeunesse. Alors que les politiques sectorielles de la jeunesse visent spécifiquement certains de ces thèmes, problèmes et besoins, d'autres politiques en rapport avec la jeunesse en place dans d'autres secteurs développent des programmes et des actions parallèles considérés comme des clés pour le concept transsections, intégré et plus large, des politiques intégrales de la jeunesse. Une telle approche devrait être conçue et mise en œuvre aux niveaux local, national et supranational.



Centre de production artistique © Fondation Bilbao Arte Fundazioa

Les politiques intégrales de la jeunesse sont destinées aux jeunes et aux jeunes adultes entre 14/15 et 25/29 ans et elles ne visent pas essentiellement l'éducation, le bien-être, le travail, l'emploi, le logement et la santé, les comportements à risques ou l'assistance à la jeunesse, mais tous ces domaines d'action simultanés bien qu'avec des priorités différentes conformément à leurs aspects spécifiques, tels que les sous-groupes d'âge –dans la gamme mentionnée ci-dessus–, le genre, le niveau d'études, l'origine ethnique et les problèmes spécifiques devenant importants pendant les différentes phases du développement, les moments et stades de la vie d'un jeune.

Dans cette perspective, et sur la base du *background* des changements et des défis pour les jeunes générés par la mondialisation, nous analyserons maintenant certains « éléments-clés », c'est-à-dire les objectifs et les stratégies pour le développement de « politiques intégrales de la jeunesse »⁷.

5.1 Objectifs des politiques intégrales de la jeunesse

Le but général des politiques intégrales de la jeunesse est d'équiper les jeunes pour vivre dans la société moderne du savoir, c'est-à-dire accroître leur accès à la connaissance –et qu'ils en produisent eux-mêmes–, en utilisant les instruments et les outils modernes existants et en mettant en œuvre le concept d'éducation tout au long de la vie. Cela signifie, avant tout, une re-contextualisation de l'apprentissage en combinant les processus d'éducation formelle, non-formelle et informelle dans le contexte des politiques de la jeunesse de même que des politiques et des projets en rapport avec la jeunesse –dans et hors des institutions éducatives.

Comme autre but, les politiques intégrales de la jeunesse mettent l'accent sur la mise en œuvre de programmes pour lutter contre le chômage des jeunes : en donnant forme et en développant les systèmes de formation professionnelle ; en promouvant un guidage et une orientation professionnelle dans les écoles secondaires de même qu'en offrant des mesures professionnelles préparatoires avec des programmes sociaux et de travail, mettant l'accent sur l'intégration des personnes défavorisées sur le marché du travail.

Le développement de programmes pour traiter le chômage de la jeunesse et accroître ainsi que soutenir la mobilité géographique des jeunes est un autre but stratégique de ce concept de politique intégrale.

Renforcer les droits des enfants et des jeunes, promouvoir l'égalité des statuts des filles et des garçons, des jeunes femmes et des jeunes hommes, y compris la participation institutionnelle aux processus de prise de décision –par exemple la réduction de l'âge d'éligibilité, les expériences avec les Parlements d'enfants et de jeunes, etc.–, promouvoir les activités et les productivités culturelles de la jeunesse, l'éducation politique, la citoyenneté, la participation et le travail bénévole, encourager les jeunes à vivre leurs convictions la tête haute, sont autant d'autres objectifs de ce concept.

Mettre en place des programmes de support à l'intégration des jeunes étrangers ayant des *backgrounds* de migrant ou provenant de minorités ethniques, lutter contre la xénophobie, le racisme, l'antisémitisme et la violence de même que l'extrémisme de droite sont encore d'autres buts à atteindre.

En outre, le concept de politiques intégrales de la jeunesse met l'accent sur le bien-être des jeunes. Un aspect de ce but fait référence à la protection des enfants et des jeunes contre les abus sexuels et les contenus dangereux dans les publications, les *mass media* et Internet.

Accroître l'éducation des jeunes aux pratiques de consommation de même que développer et mettre en œuvre des programmes de « santé des adolescents », comprenant la prévention des risques –prophylactiques de santé–, tout spécialement les drogues illégales, l'abus de l'alcool, la cigarette, les conduites dangereuses ; les risques compris dans les pratiques sexuelles ; et le développement des programmes et des mesures de prévention et d'intervention dans le domaine de la délinquance des enfants et des jeunes sont aussi d'importants objectifs de ce concept.

Enfin, accroître et qualifier la coopération ainsi que la création de réseaux entre les services sociaux pour les jeunes, réorganiser les services publics destinés aux jeunes –nouvelle gestion publique– et promouvoir le travail des jeunes et les politiques de la jeunesse à échelle internationale complètent ce spectre d'objectifs-clés du concept de politique intégrale de la jeunesse.

5.2 Re-contextualiser l'apprentissage comme pierre de touche des politiques intégrales de la jeunesse

Durant le premier stade de la modernité, les systèmes d'éducation et de formation professionnelle de masses ont réuni et légitimé les cursus, la pédagogie, l'évaluation et la certification dans le cadre de structures et de processus hautement standardisés et formalisés. Ces arrangements apparaissent maintenant comme évidents et presque naturels mais seulement parce qu'on y est habitués et parce que leur importance continue dans le second stade de la modernité. Dans cette deuxième phase, il y a eu une redécouverte du continuum de l'apprentissage tout au long de la vie et de ses implications. Parallèlement à la reconstruction sociale du flot de la vie et de la manière dont la jeunesse se situe dans ce cadre, les nouvelles questions théoriques et empiriques mettent au défi les recherches de même que les politiques d'éducation et de jeunesse.

Selon Chisholm (2008), les frontières établies depuis longtemps entre les catégories de savoir et les manières dont le savoir propositionnel et expérientiel interagissent et sont utilisées dans la vie quotidienne se déplacent et se desserrent. Parallèlement, nous approchons d'une compréhension plus différenciée de ce qui compte comme apprentissage, de la manière dont les gens –de tous les âges– peuvent apprendre et de la manière dont les résultats de l'apprentissage peuvent être identifiés et reconnus. Ces développements mettent en relief la nécessité de re-contextualiser l'apprentissage lui-même, générée par la transition vers le deuxième stade de la modernité dans le contexte de la mondialisation culturelle et économique.

Les jeunes sont spécifiquement positionnés dans ces changements : ce sont des sujets primordiaux de l'apprentissage, même si dans de nombreux systèmes éducatifs ils sont encore traités comme des « objets pédagogiques ». Pourtant, dans toutes les sociétés, les jeunes apprennent à savoir, à faire, à être et à vivre ensemble. La re-contextualisation pose la question du rôle que devrait jouer l'éducation formelle, non-formelle et informelle dans les processus de socialisation et dans la configuration de la vie des jeunes. Dans ce contexte, la question de la re-contextualisation de l'apprentissage, c'est-à-dire du changement et de l'approfondissement de la relation entre l'apprentissage formel, non-formel et informel dans différents scénarios de vie des jeunes –l'école, les groupes de pairs, le travail, les services bénévoles, le « apprentissage-service »⁸, etc.– méritent une attention spéciale. À cet égard, les politiques de la jeunesse et de l'éducation doivent répondre à certains problèmes et contradictions essentiels. Par exemple : Quel rôle les processus d'apprentissage informel jouent-ils dans les écoles dans le programme formalisé ? Comment les professionnels de différents domaines –éducateurs, professeurs, travailleurs sociaux pour la jeunesse, etc.– peuvent-ils coopérer à l'intérieur et hors des cadres institutionnels ? Quelles connaissances les éducateurs intervenant dans les cadres d'apprentissage formel et non-formel devraient-ils avoir quant au travail des uns et des autres ? Comment peut-on faire face à certaines contradictions entre apprentissage formel, institutionnalisé, et apprentissage informel « volontaire » ? C'est-à-dire comment peut-on améliorer la coopération entre les deux secteurs ? Les projets d'« apprentissage-service », offerts à l'intérieur et à l'extérieur de l'enseignement formel, peuvent-ils être une réponse exemplaire à ces contradictions ?

5.3 Politiques intégrales de la jeunesse à niveau local

Le concept de politique intégrale de la jeunesse a aussi besoin de développer et de mettre en œuvre des objectifs et des buts au niveau local, en tenant compte, évidemment, de leur adaptation aux conditions locales spécifiques à tout moment. On peut postuler les éléments essentiels pour les politiques de la jeunesse –limités cependant par une grande variété de particularités régionales– qui suivent :

- un support aux politiques intégrales de la jeunesse adaptant le développement urbain aux enfants et aux jeunes, c'est-à-dire des quartiers convenables pour les enfants, les adolescents et les jeunes –comme par exemple des environnements sains, des terrains de jeux, des écoles, des crèches, des inspections orientées vers les enfants, des centres de jeunes, etc. ;
- la promotion de la participation des enfants et des jeunes aux processus de prise de décision dans les institutions locales et les organisations civiques, les services pour la jeunesse, les droits statutaires de

pensions et de gardes socio-éducatives ;

- l'augmentation des services socio-éducatifs locaux pour les enfants et les jeunes –par exemple le support des familles, l'accueil, et les pensions résidentielles à petite échelle ;
- l'application de stratégies de capacitation pour les jeunes au travers d'activités sociales et culturelles avec les enfants et les jeunes dans des contextes vitaux, par exemple en offrant du travail pour les jeunes, en créant des infrastructures de loisirs –clubs de jeunes et autres–, en découvrant des possibilités pour les jeunes de créer et de développer des loisirs propres ainsi que des activités culturelles de même qu'en faisant expérimenter la participation démocratique aux niveaux locaux et dans les politiques locales ;
- l'intégration des jeunes ayant des *backgrounds* de migrant, au travers de projets sociaux et culturels ;
- le développement de projets écologiques au niveau local dans lesquels les adolescents et les jeunes adultes peuvent affiner et appliquer leurs convictions et leurs engagements appris dans la socialisation familiale et dans l'enseignement obligatoire ;
- l'usage des ressources publiques locales pour créer et appliquer des marchés du travail locaux et apporter un soutien politique et économique à certains groupes de jeunes afin qu'ils puissent accéder à la formation professionnelle et aux emplois ;
- la création des programmes de logement stimulant et aidant les jeunes et les jeunes adultes à vivre une vie indépendante et un style de vie qu'ils choisissent devrait être une autre importante réponse aux défis de l'individualisation qui fait face à la jeunesse de nos jours ;
- la conception et l'application de stratégies innovantes et de pratiques mettant en garde les jeunes contre le danger de s'impliquer dans des comportements à risques et tout spécialement dans la délinquance juvénile au niveau du quartier (Bendit *et al.*, 2000) ;
- l'offre des formes innovantes de coopération et de mise en réseaux entre les services sociaux concernés, l'éducation, la santé, les agences pour l'emploi et les institutions, et de contribution au développement commun et à la mise en œuvre de plans de jeunesse locaux ;
- enfin, et cela fait référence non seulement aux politiques locales mais aussi nationales et supranationales, les politiques intégrales de la jeunesse en Europe et en Amérique latine –et partout ailleurs– devraient être planifiées, développées et appliquées avec la participation extensive et intensive des jeunes à différents niveaux d'âge.

6. Conclusions et perspectives

Les processus de mondialisation et de modernisation ont eu d'énormes conséquences sur les vies de tous les



Dispositif de prévention des risques Noz'ambule (Rennes)

membres de la société et tout spécialement les jeunes pendant leur transition de l'enseignement au travail et à la vie d'adulte. Les mutations économiques et sociétales permanentes induites par la mondialisation rendent plus difficile la prédictibilité des développements futurs dans ces domaines, ce qui mène à des incertitudes et à des insécurités dans le travail et la vie sociale. Pour tous les acteurs sociaux et tout particulièrement pour les jeunes, il devient plus difficile de prendre des décisions de choix rationnelles, tout spécialement celles qui sont associées aux projets biographiques à long terme, à cause de la complexité et de l'estompement des options alternatives et de leurs conséquences. Sur le terrain de ces incertitudes et de ces insécurités, les structures, les traditions et les normes locales sont une fois de plus des paramètres de plus en plus importants pour la construction de l'identité et pour l'orientation vitale des individus. En même temps, puisque la prise des décisions stratégiques et à long terme devient plus difficile, spécialement pour les jeunes, nombre d'entre eux préfèrent les plans à très court terme ou l'absence totale de plan. Les développements et les tendances sociétaux décrits et analysés dans ce chapitre montrent de plus en plus les jeunes sous pression pour faire face et s'adapter aux changements accélérés dans toutes les sphères de la vie.

En conséquence, les acteurs sociaux sur les terrains des politiques de la jeunesse et en rapport avec elle –décisionnaires politiques, chercheurs sur la jeunesse, travailleurs sociaux auprès des jeunes, planificateurs, et autres parties prenantes– doivent réviser leurs propres concepts de « jeunesse » et déterminer de nouveaux concepts politiques et de nouvelles méthodes de travail de même que de nouvelles approches, transversales et interdisciplinaires, menant à une meilleure compréhension des changements sociaux générés par la mondialisation et la modernisation et offrant de meilleurs points de référence pour soutenir les jeunes de manière adéquate en faisant face aux défis de la jeunesse pendant sa transition à la vie adulte.

Nous pouvons donc conclure que la diversification et l'individualisation de la jeunesse et de ses transitions à la vie adulte ne produit pas que des changements dans les processus de socialisation des jeunes, sinon qu'elles ont

aussi d'importantes implications pour les politiques visant à accroître leurs conditions et leurs droits dans la société. Par conséquent, par exemple, le passage des transitions de la jeunesse d'un processus centré sur la société à un autre basé sur l'individu a d'importantes conséquences pour les politiques de la jeunesse et de son bien-être. La capacité des services et des domaines universels de support, basée sur l'assomption que les droits formels et l'égalité des chances garantissent la justice sociale, doit être révisée conformément aux dernières recherches sur les transitions de la jeunesse. La disparité sociale augmente, et elle n'est absolument pas compensée par les effets de la mondialisation. La faiblesse du soutien social, tel que la famille et la communauté, exige l'application de politiques qui renforcent la capacité des individus à acquérir les ressources nécessaires –et tout particulièrement des ressources du savoir– pour un développement biographique correct vers la vie adulte. De telles politiques doivent prendre en considération les circonstances individuelles spécifiques ainsi que les contextes locaux, et par conséquent elles doivent être décentralisées et flexibles.

Dans ces nouvelles conditions, les politiques de la jeunesse devront relever un certain nombre de défis pendant les années à venir si l'on veut soutenir les jeunes afin qu'ils jouent un rôle important dans les sociétés en cours de changement et de modernisation. Une priorité-clé doit être la création d'un cadre politique qui assurera que ces sociétés seront prospères, qu'il y aura davantage et de meilleurs emplois, et dans lesquelles les jeunes auront des voies clairement définies entre le monde de l'école et celui du travail vers le monde du développement et de la croissance personnels. De plus grands efforts sont aussi nécessaires pour promouvoir la cohésion au sein de la société, la solidarité intergénérationnelle et le développement de modèles multiculturels inclusifs dans lesquels les jeunes pourront trouver leur place. Ce processus est un fondement essentiel pour le développement de la participation sociale, culturelle et politique, c'est-à-dire l'expérience citoyenne non seulement aux niveaux national, local et régional mais aussi européen et latino-américain. Cette inquiétude politique plus ample du développement de la prospérité et de l'intégration des jeunes dans les processus de détermination des politiques qui soutient leur participation à la société ne sera possible que si ces politiques émergent d'un concept intégré basé sur l'expérience des politiques de la jeunesse décrivant et interprétant convenablement la situation vitale des jeunes, identifiant empiriquement leurs besoins, leurs valeurs et leurs orientations, mais fournissant aussi des exemples pratiques de réponse plus adéquate à ces thèmes de manière à la fois faisable et durable.

En conséquence, nous proposons un nouveau concept de politiques intégrales de la jeunesse qui peut relever les défis de notre époque en reliant l'éducation formelle

à l'apprentissage non-formel et informel dans le contexte de programmes, de mesures et de projets coordonnés Jeunesse, Éducation, Emploi, Intégration sociale et Santé et Prévention des Risques, mettant l'accent tout spécialement sur le niveau local. ●

Références

- Bauman, Z. (2000), *Liquid Modernity*, Polity Press, Cambridge.
- Bauman, Z. et Vecci, B. (2004), *Identity: Conversations with Benedetto Vecci*, Polity Press, Cambridge.
- Beck, U. (1992), *Risk Society: Towards a New Modernity*, Sage Publications, Londres.
- Beck, U. (1996), *The Reinvention of Politics: Rethinking Modernity in the Global Social Order*, Polity Press, Cambridge.
- Beck, U. (2000), *The Brave New World of Work*, Polity Press, Cambridge.
- Bendit, R., Gaiser, W. et Marbach, J.-H. (éds) (1999), *Youth and Housing in Germany and the European Union. Data and Trends on Housing: Biographical, Social and Political Aspects*, Leske + Budrich, Opladen.
- Bendit, R., Erler, W., Nieborg, S. et Schäfer, H. (éds) (2000), *Child and Juvenile Delinquency. Strategies of Prevention and Intervention in Germany and the Netherlands*, Verwy-Yonker Instituut, Utrecht.
- Bendit, R., Hein, K. et Biggart, A. (2004), « Delayed and negotiated autonomy. Domestic emancipation of young Europeans », in *DISKURS - Studien zu Kindheit, Jugend, Familie und Gesellschaft*, 3/2004, p. 76-85.
- Biggart, A., Furlong, A. et Cartmel, F. (2008), « Modern Youth Transitions: Choice Biographies and Transitional Linearity », in Bendit, René et Hahn-Bleibtreu, Marina (2008), *Youth Transitions. Processes of social inclusion and patterns of vulnerability in a globalised world*, Barbara Budrich Publishers. Opladen & Farmington Hills.
- Blossfeld, H.P., Klijzing, E., Mills, M. et Kurz, K. (éds) (2005), *Globalization, Uncertainty and Youth in Society. GLOBALIFE. Life Courses in the Globalization Process*, Routledge, Londres et New York.
- Castells, M., Fernández-Ardèvol, M., Linchuan Qiu, J. et Sey, A. (2007), *Mobile Communication and Society. A Global Perspective*, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts.
- CEPAL (Comisión Económica para América Latina y el Caribe) / OIJ (Organización Iberoamericana de la Juventud) (2004), *La juventud en Iberoamérica. Tendencias y urgencias*, CEPAL-OIJ, Santiago du Chili, [disponible en ligne : <http://www.oij.org/documentos/doc1202813603.pdf>].
- CEPAL (2004), *Panorama Social de América Latina, 2002-2003*, CEPAL, Santiago du Chili.
- CEPAL-OIJ (2008), *Juventud y Cohesión Social en Iberoamérica. Un modelo para armar*, CEPAL-OIJ, [disponible en ligne : http://www.oij.org/documentos/Juventud_Cohesion_Social_CEPAL_OIJ.pdf].
- Chisholm L. (2008), « Re-contextualizing Learning in Second Modernity », in Bendit, R. et Hahn-Bleibtreu, M. (2008), *Youth Transitions. Processes of social inclusion and patterns of vulnerability in a globalised world*, Barbara Budrich Publishers, Opladen et Farmington Hills.
- Commission européenne (2001), *Livre blanc de la Commission Européenne. Un nouvel élan pour la jeunesse européenne*, COM (2001) 681 final, Bruxelles.
- Commission européenne (2005), *Families and Transitions in Europe (FATE), Final Report*, Bruxelles, [disponible en ligne : <http://cordis.europa.eu/documents/documentlibrary/100124161EN6.pdf>].
- Commission européenne - DG Éducation & Culture (2009), *Youth in Action - Mobilising the potential of young Europeans*, [disponible en ligne : http://ec.europa.eu/youth/youth-in-action-programme/doc74_en.htm].
- Furlong, A et Cartmel, F. (1997), *Young People and Social Change: Individualization and Risk in Late Modernity*, Open University Press, Buckingham.
- Giddens, A. (1990), *The Consequences of Modernity*, Polity Press, Oxford.
- Giddens, Anthony (1998), *The Third Way. The Renewal of Social Democracy*, Polity Press, Cambridge.
- Hornstein, Walter (2008), « Youth, Youth Politics and Youth Research in the Process of Globalisation », in Bendit, René et Hahn-Bleibtreu,



© Fondation Forum universel des Cultures

Marina (2008), *Youth Transitions. Processes of social inclusion and patterns of vulnerability in a globalised world*, Barbara Budrich Publishers, Opladen et Farmington Hills.

- IARD (Fondazione) - Commission européenne (2001), *Study on the state of young people and youth policies in Europe*, Rapports finaux, Vols 1 et 2, Miland et Bruxelles
- Keupp, H. et al. (1999), *Identitätskonstruktionen. Das Patchwork der Identitäten in der Spätmoderne*, Rowohlt, Reinbek.
- Lianos, M., Bozatzis, N., Dobro M. et Vicsek, L. (2002), *Uncertainty and Insecurity in Europe*, Rapport final, [disponible en ligne : <http://improving-ser.jrc.it/default>].
- OIJ (2004), *Las encuestas de jóvenes en Iberoamérica. Un recuento de experiencias recientes. Análisis de las encuestas nacionales de jóvenes de Guatemala, Colombia, Chile, España, México y Portugal (1997-2000)*, Madrid.
- Sennett, R. (2000), *Le travail sans qualités. Les conséquences*

humaines de la flexibilité, Albin Michel, Paris.

- Toffler, A. (1991), *Power shift. Knowledge, wealth and violence at the edge of the 21st. Century*, Bantam Books, New York, NY.
- Wallace, Claire et Bendit, René (2009), « Youth Policies in Europe. Towards a classification of different tendencies in youth policies in the European Union », in *Journal of Social Policy*, Vol 10, p. 441-458
- Williamson, H. (2002), *Supporting young people in Europe: principles, policy and practice. The Council of Europe international reviews of national youth policy 1997-2001: a synthesis report*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, [disponible en ligne : http://www.coe.int/t/dg4/youth/Source/Resources/Publications/Supporting_young_people_en.pdf].
- Williamson, H. (2007), « A Complex but Increasingly Coherent Journey? The Emergence of "Youth Policy" in Europe. », in *Youth and Policy*, n° 95 (printemps), p. 57-72, [disponible en ligne : <http://www.youthandpolicy.org/images/stories/journal90-103/youthandpolicy95.pdf>].

1. Dans le cadre du GLOBALIFE-Project, Blossfeld et al. ont analysé les effets de la mondialisation sur la jeunesse dans quatorze pays d'Europe, aux États-Unis d'Amérique et en Amérique centrale (Mexique). Pour plus d'information voir : <http://www.uni-bamberg.de/sowi/soziologie-i/globalife>.

2. Lorsque nous pensons aux conséquences et effets spéciaux de la mondialisation et du changement social sur les jeunes, nous faisons référence à cela aussi comme à un processus de modernisation prenant place dans un contexte dans lequel les sociétés industrielles deviennent des « sociétés de la connaissance », avec comme caractéristiques les plus remarquables certaines flexibilité, individualisation et « liquidité » (Giddens, 1990 ; Toffler, 1991 ; Beck, 1992 ; Sennett, 2000 ; et Bauman, 2000 et 2004).

3. Les stratégies et les programmes d'action principaux développés en Europe au niveau supranational dans le domaine des politiques de la jeunesse sont les suivants :

- Les programmes d'action de la Commission européenne *Youth for Europe* (1988) ; *Youth for Europe II* (1991) et *Youth for Europe III* (1995), le *Memorandum on European Youth Policy* (1989) et les rapports sur la *Situation des jeunes* et *La politique pour la jeunesse en Europe* (2001) ; le livre blanc de la Commission européenne *A new impetus for Youth in Europe* (2001) ; le programme *Jeunesse de l'Union européenne* (2000-2006) et le programme d'action européen *Youth for Action* (de 2007 à 2013).

- Les stratégies européennes et les programmes d'action importants dans les domaines des politiques en rapport avec la jeunesse font référence à :

- (a) L'éducation et la formation professionnelle : programmes d'action *Comet*, *Petra*, *Force*, *Erasmus* et *Lingua*, et *European Qualifications Framework for Lifelong Learning* (2000) ;
- (b) L'aide aux transitions de la jeunesse : programmes d'action *Socrates* et *Leonardo da Vinci* ;
- (c) L'enseignement supérieur : *The Bologna Process: Towards the European Higher Education Area*, (2009, 2010) ; et

(d) La politique sociale et l'emploi : le *European Social Policy Agenda* (ESPA) et la *European Employment Strategy* (2000).

- Les programmes de mise en œuvre de la Convention des Nations unies sur les droits des enfants (1989) sont tout particulièrement importants ici, de même que les Objectifs du Millénaire (2000). Une signification importante doit aussi être donnée aux rapports CEPAL et aux recommandations politiques (2007, 2004, 2002-2003), ainsi qu'au Plan ibéro-américain pour la Jeunesse et le Développement, accordé par tous les gouvernements latino-américains au Sommet ibéro-américain des Chefs d'État qui s'est tenu au Salvador en 2008.

4. L'image de la jeunesse en tant que ressource met l'accent sur les aspects positifs de la jeunesse comme représentante de l'avenir de la société. Les politiques insistant sur cette vision de la jeunesse considèrent que l'on doit donner aux jeunes les meilleures opportunités pour leur développement approprié. Au contraire, la perception de la jeunesse comme étant un problème mène à voir les jeunes comme des individus vulnérables ayant besoin de mesures de protection. En bref, le fait de considérer les jeunes comme une ressource ou comme un problème influence les concepts-clés ainsi que la formulation des buts des politiques nationales qui leur sont destinées.

5. Toutefois, certains pays européens (par exemple l'Autriche, l'Allemagne, les Pays-Bas) continuent à pratiquer des politiques dans lesquelles les enfants et les jeunes sont intégrés, en commençant à la naissance ou à l'âge de l'entrée à l'école primaire.

6. Certaines d'entre elles sont déjà mises en pratique alors que d'autres n'apparaissent que dans des documents de politique aux niveaux national, régional et local sans être réellement mises en œuvre.

7. NdT. Le terme espagnol *aprendizaje-servicio* est employé pour désigner l'apprentissage qui est acquis au travers de la réalisation de travaux communautaires intégrés dans le programme scolaire.

Centre per a la
Iniciativa
Emprenedora
Glòries

Incubadora
d'empreses

Ajuntament de Barcelona
Barcelonactiva

Changement social et transition de l'école au travail

Andy Furlong

Professeur à l'Université de Glasgow

Les expériences que font les jeunes de la transition de l'école au travail ont changé de manière tout à fait significative au cours de ces dernières décennies, et la crise économique actuelle a introduit un nouvel ensemble de modifications qui auront un impact négatif sur leur vie. Dans ce chapitre, nous explorons la nature changeante de ces transitions de la jeunesse, en mettant l'accent sur les processus qui augmentent les vulnérabilités et sur les mesures qui promeuvent l'inclusion sociale.

Contextes changeants

La transition du monde de l'éducation à celui du travail représente un moment crucial dans la vie des jeunes qui donne leur forme aux futures expériences, ouvre un monde de possibilités et leur permet de récolter les bénéfices des efforts et des investissements effectués pendant les années d'enseignement. Pour certains, cependant, les transitions reposent sur des fondations pour une carrière professionnelle qui se caractérisent par l'incertitude, la marginalité et même l'exclusion. Pour tous les jeunes, pendant les dernières décennies du XX^e siècle, la forme des transitions s'est modifiée de manière tout à fait significative et a pris des voies qui ont augmenté l'incertitude et élevé le risque d'une transition complexe ou ineffective.

Alors qu'une bonne partie de l'Europe est en train d'émerger de la récession, il est clair que la crise économique est loin d'être terminée et que son impact sera ressenti par les jeunes dans les années qui viennent. Évidemment, les réponses des gouvernements à la crise économique affectent les services cruciaux pour la jeunesse et posent les fondements pour un nouvel ordre économique dans lequel les jeunes seront forcés de faire des dettes supplémentaires et de repousser la date de leur transition vers une vie indépendante. Le chômage est élevé et il est probable qu'il s'élèvera encore davantage dans la mesure où les restrictions du service public augmentent. Les jeunes, qui vivent toujours des taux élevés de chômage, le subiront de manière disproportionnée dans les années qui viennent et devront faire face, en plus, au risque de l'exclusion à long terme.

Partout en Europe ainsi que dans les autres économies avancées, les changements-clés qui affectent les jeunes sont relativement similaires bien qu'il y ait une certaine variation de leur *timing* et de leur intensité. L'éducation est devenue plus centrale pour la vie des jeunes, la participation ayant augmenté dans tous les groupes et le niveau d'enseignement étant reconnu comme un élément déterminant crucial des expériences subséquentes du marché du travail. Relativement peu de jeunes quittent l'école à l'âge minimum de scolarisation obligatoire et bien davantage, par contre, ont l'occasion de suivre un enseignement supérieur. À son tour, cette augmentation de la participation a repoussé l'entrée sur le marché du

travail et a eu un impact sur les modèles de départ du foyer parental et de formation d'une famille propre.

En même temps qu'elles sont devenues plus longues, les transitions de l'école au travail sont aussi devenues, dans une certaine mesure, plus complexes. Les jeunes se construisent une plus grande variété d'expériences, combinent le travail et les études, peuvent avoir eu un ensemble de petits jobs avant de s'installer dans une carrière –et, évidemment, la turbulence de l'emploi peut ne pas être de courte durée– et ils peuvent subir diverses périodes de chômage. La progression est fréquemment non linéaire et elle implique des retours en arrière et des changements de direction. En conséquence, aussi bien du fait de la vitesse des changements que de l'absence de sécurité, les jeunes peuvent avoir des difficultés à établir un sens de la direction et à naviguer dans un marché du travail qui est perçu comme complexe et incontrôlable. Cela peut entraîner pour eux du stress et le sens d'être dans un monde sans espoir.

Les bouleversements du système éducatif et du marché du travail ont aussi mené à une situation dans laquelle les expériences sont de plus en plus individualisées et qui font que les jeunes ont de plus en plus de difficultés à identifier d'autres jeunes ayant des parcours semblables aux leurs. Dans cette situation, il leur est impossible d'apprendre grâce aux expériences des autres. Les transitions de la jeunesse, qui étaient autrefois clairement structurées et ouvertes au guidage des parents, des professeurs et des conseillers, sont maintenant mieux représentées comme des biographies individualisées plutôt que comme des voies tracées et clairement comprises. Alors que les résultats du marché du travail étaient autrefois clairement structurés par des ressources telles que les succès scolaires et le capital social, dans les contextes contemporains les compétences propres de navigation des jeunes de même que leur capacité à évaluer les options et à inventer des solutions créatives ont une signification accrue. Nous ne suggérons pas ici que les inégalités associées aux classes sociales, au sexe ou à l'origine ethnique se sont assouplies mais plutôt qu'elles se manifestent maintenant dans des voies nouvelles et fréquemment obscures, et que de nouvelles vulnérabilités ont émergé qui sont associées à un plus grand sens du risque.

Éducation et transitions

Les transitions de la jeunesse ont profondément changé suite à l'émergence de nouveaux modèles d'engagement éducationnel dans un grand nombre de pays dans le monde développé et en voie de développement. Aujourd'hui, dans presque toutes les sociétés avancées, une minorité relativement faible d'élèves quittent l'école sans passer par le cycle supérieur ou entrer dans un processus formel d'enseignement et de formation professionnels. Ce changement n'a été amené par aucune altération radicale de l'âge minimum de la scolarisation obligatoire, il a plutôt été largement déclenché par des structures des opportunités changeantes aussi bien dans le domaine de l'enseignement que sur le marché du travail. Comme l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) l'a observé, un niveau scolaire secondaire supérieur est devenu une condition *sine qua non* pour de nombreux employeurs et « ceux qui abandonnent leurs études sans une qualification du secondaire supérieur tendent à faire face à de sévères difficultés pour entrer sur le marché du travail » (2009a : 46).

Les décideurs en matière d'enseignement dans différents pays ont répondu aux modèles changeants de participation avec une variété de possibilités, y compris celle qui consiste à développer la capacité des niveaux du secondaire supérieur et de l'enseignement supérieur, en introduisant des cours considérés comme « plus adaptés » pour les élèves « moins académiques » avec un contenu plus professionnel. Or, en dépit de ces modifications, on a pu argumenter de manière convaincante que les pédagogies portaient encore la marque de leur origine liée à la société industrielle. Les écoles et les facultés ont été conçues pour préparer les jeunes à un monde professionnel caractérisé par une relative stabilité où ils pourraient être pourvus de compétences techniques qui leur dureraient toute la vie, avec une remise à jour périodique, et des compétences comportementales telles que la conformité et la capacité à prendre des ordres. Comme Wyn le suggère, « l'enseignement secondaire a été plus généralisé que transformé, retenant les plus anciens modèles et assumptions quant à la nature des apprenants et la forme que l'enseignement devrait prendre » (2009 : 98-99).

Dans de nombreux pays européens, de même qu'en Australie et au Japon, plus de 60 pour cent d'une cohorte scolaire annuelle terminera le secondaire supérieur avec une qualification standard suffisante pour lui permettre de progresser vers l'enseignement supérieur (Unesco, 2009). En conséquence, la participation à l'enseignement au-delà du secondaire obligatoire et à l'enseignement supérieur s'est aussi développée de manière significative. Parmi ceux qui participent à l'enseignement post-obligatoire, certains suivent des itinéraires académiques menant à l'enseignement supérieur alors que d'autres s'embarquent dans des cours professionnels qui mènent

souvent à des formes spécialisées d'emploi mais offrent aussi des passerelles pour rejoindre l'enseignement supérieur. La détermination des jeunes pour suivre des voies professionnelles est souvent justifiée sur une base selon laquelle on considère que certains d'entre eux ont un moindre intérêt ou une moindre aptitude pour les études académiques. De fait, si l'on regarde les pays dans lesquels il y a une séparation forte entre les voies d'enseignement professionnel et les voies académiques, comme l'Allemagne, il est tout à fait évident que l'alternative professionnelle réduit le chômage chez les jeunes et adoucit les transitions vers l'emploi. En d'autres termes, une voie professionnelle forte aide à réduire la marginalisation. Toutefois, il y a aussi une évidence que ces mêmes processus limitent les opportunités pour une ascension sociale.

La généralisation de l'enseignement supérieur a mené à une situation où un nombre significatif de jeunes demeurent dans l'enseignement jusqu'à l'âge de 25 à 30 ans. Le changement a entraîné une transformation significative de l'enseignement supérieur qui est passé d'une expérience d'élite à une expérience de masses, bien qu'il demeure cependant une expérience hautement stratifiée avec d'importantes divisions entre les universités d'élite et les institutions ayant un statut plus bas dont certaines ont même des racines solides dans l'enseignement professionnel (Furlong et Cartmel, 2009). D'autres divisions importantes existent entre cours de haut et de bas statut, et entre ceux qui offrent des itinéraires clairs vers les secteurs lucratifs du marché du travail et ceux qui mènent à des secteurs moins rentables de l'économie.

Dans une certaine mesure, la croissance de la participation à l'enseignement supérieur constitue une réponse au processus d'inflation de la qualification par lequel les employeurs sont en mesure de rechercher des diplômés du supérieur pour des postes qui ont pu auparavant être occupés par des titulaires de diplômes du secondaire. Cette expansion a aussi été alimentée par un processus de professionnalisation qui a fait qu'un niveau de carrières autrefois associées à des formations sans diplôme –telles que les métiers de l'infirmier et un certain nombre de professions sanitaires– ont commencé à exiger ou à préférer ceux et celles qui ont été préparé(e)s au niveau du diplôme. Pour les jeunes, le mouvement de l'enseignement supérieur vers un système de masses a d'autres conséquences. La période de semi-dépendance des parents est prolongée et l'entrée dans le monde de l'emploi est échelonnée puisque les jeunes passent plusieurs années à combiner enseignement et travail.

Bien que des modifications de plus grande portée aient eu lieu dans le système éducatif, des analyses des effets de périodes passées de généralisation de l'éducation ont démontré que des niveaux en augmentation de participation éducationnelle n'avait pas nécessairement pour résultat un processus d'égalisation entre les classes sociales (Shavit et



© Luis Clúa

Blossfeld, 1993). Dans tous les pays de l'OCDE, les résultats scolaires des jeunes et les modèles de participation sont fortement affectés par la position de classe de leurs parents. Dans tous les pays européens, la majorité de ceux qui ont de faibles succès scolaires ont aussi des parents qui ont eux-mêmes un niveau d'enseignement peu élevé. Lorsque les parents ont complété un cycle d'enseignement secondaire supérieur, les chances que leur fils ou leur fille finisse ce même cycle sont élevées : dans les pays de l'OCDE, les jeunes ayant des parents diplômés de l'enseignement supérieur ont « entre deux et six fois plus de chances de terminer des études supérieures » (Field *et al.*, 2007 : 39).

Dans toutes les formes d'enseignement post-obligatoire, l'écart entre les sexes a continué à s'étendre en faveur des femmes (Eurostat, 2009b). Ces tendances se répètent dans le monde entier avec les étudiantes qui surpassent en nombre les étudiants dans un grand nombre de pays. En termes globaux, en 2003 les hommes et les femmes avaient *grosso modo* des chances égales de progression vers l'enseignement supérieur ; depuis lors, les tendances ont mené les femmes à un certain avantage. Peut-être de manière surprenante, ces tendances ne sont pas limitées à l'Amérique du Nord, à l'Europe, au Japon ou à l'Australie, mais en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Asie centrale les femmes occupent une plus grande proportion de places dans l'enseignement supérieur (Unesco, 2009). En termes de performance, à tous les niveaux, les femmes prennent de plus en plus la tête. Dans vingt-deux pays membres de l'OCDE, les femmes dépassent les hommes du point de vue académique (Field *et al.*, 2007). En dépit de ces progrès, les femmes tendent à être surreprésentées dans les carrières professionnelles de faible statut –telles que l'infirmier ou l'enseignement– et elles sont regroupées dans une étroite gamme de sujets (Self et Zealey, 2007).

Alors que les modèles de participation et de succès ont changé dans tous les pays, une modification significative qui est fréquemment négligée par les préoccupations des décideurs politiques concerne le manque de linéarité des modèles de participation ainsi que le mélange des statuts. Les jeunes combinent de plus en plus études et travail. Plutôt que de faire des mouvements linéaires, petit à petit, au travers de l'école ou plus tard de l'enseignement supérieur, les séquences de leur participation peuvent être ajustées. Ils peuvent abandonner l'enseignement pour l'emploi, et retourner en conséquence par la suite à des études plus poussées et, peut-être, combiner l'étude avec le travail. Dans ces circonstances, on ne peut pas assumer que l'enseignement soit prioritaire par rapport au travail, ni *vice versa*, ni même que l'un des deux soit prioritaire par rapport aux loisirs ou à la famille (Ball *et al.*, 2000). Les décideurs politiques ont besoin de reconnaître et d'adapter la signification de la conception, de même qu'ils ont besoin de développer de nouvelles pédagogies conçues pour offrir aux jeunes les types de compétences entrepreneuriales qui leur permettront de naviguer dans les complexités des marchés du travail moderne.

Le marché du travail et les relations changeantes de l'emploi

Pour comprendre les changements qui affectent les jeunes, il est nécessaire d'examiner les tendances de l'emploi et du chômage. Pour commencer, il est important d'être clair et de reconnaître que les niveaux de l'emploi –et bien sûr du chômage– sont directement affectés par les politiques scolaires et de formation de même que par les politiques sociales. En dépit de la sévérité de la récession qui a commencé à la fin de l'année 2007, dans de nombreux pays, les taux de chômage parmi les jeunes n'ont pas



atteint les mêmes sommets que dans les années 1980, pour l'essentiel parce que la participation au système éducatif en augmentation a écarté une grande partie de la population jeune du marché du travail ou l'a empêchée d'être candidate aux bénéfices du chômage, réduisant *ipso facto* l'incitation à s'inscrire.

Pendant les périodes où le chômage augmente dans tous les tranches d'âge, comme dans les périodes de récession économique, les augmentations tendent à être exagérées parmi les jeunes. Il est habituel pour le taux de chômage des jeunes d'être deux ou trois fois plus élevé que celui des adultes plus âgés. En 2008, par exemple, aussi bien dans les pays de l'OCDE que dans ceux de l'Union européenne, le chômage parmi les 15-24 ans était, en moyenne, 2,8 fois plus élevé que parmi les demandeurs d'emploi plus âgés (Scarpetta, 2010). Il y a un certain nombre de raisons pour que les taux de chômage soient plus élevés chez les jeunes : ils sont, en effet, plus susceptibles d'être dans un processus de transition et, par conséquent, à la recherche d'un emploi au moment où les employeurs cessent l'embauche ; ils sont plus susceptibles de se trouver dans une situation temporaire ; et ils sont plus susceptibles d'être licenciés car ils ne sont pas, en général, candidats à toucher des indemnités de licenciement significatives.

Le chômage au cours des premières étapes d'une carrière professionnelle peut être tout particulièrement problématique et ceux qui ont quitté l'enseignement tôt sont spécialement vulnérables à cet égard. Pour les jeunes travailleurs, il peut y avoir des implications à long terme d'être écarté d'un engagement actif de leur force de travail à ce stade de leur vie. On sait que le chômage entraîne avec lui une stigmatisation et que les employeurs peuvent être suspicieux quant à l'éthique au travail de ceux qui ont été chômeurs pendant un certain temps. Lorsque l'économie reprend et que les chefs d'entreprise reprennent le recrutement, ces derniers peuvent avoir tendance à embaucher des jeunes venant juste de quitter l'école ou la faculté plutôt que ceux qui ont été sans emploi pendant un certain temps, laissant en arrière la plus vieille cohorte dans laquelle les niveaux de chômage peuvent demeurer relativement élevés. Pour ces raisons mêmes, on dit du

chômage qu'il « laisse une cicatrice » sur les individus et que, par conséquent, cette expérience cause des dommages durables pour une carrière professionnelle.

Les changements professionnels liés à l'émergence d'une économie de la connaissance ont eu pour résultat un ensemble de nouvelles opportunités pour les jeunes travailleurs ainsi qu'un nouvel ensemble de déceptions. L'expansion du nombre d'emplois dans les secteurs des professions qualifiées et managériales a offert des opportunités pour un nombre grandissant de jeunes ayant des qualifications du secondaire supérieur ou de l'enseignement supérieur, même si la demande de travailleurs qualifiés tend à ne pas correspondre au nombre grandissant de jeunes motivés et formés qui veulent entrer dans le marché du travail. Au sein de l'Union européenne, en 2005, presque 4 jeunes travailleurs sur 10 (39 %) âgés de 15 à 24 ans étaient employés dans des hôtels ou des restaurants ou encore dans la vente en gros ou au détail (Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2007). Une faible quantité de ces jeunes travailleurs seront employés à plein temps dans des emplois managériaux ou de stagiaires, mais une large proportion seront employés à mi-temps et/ou sur la base de contrats temporaires.

La nature de l'emploi parmi les jeunes a aussi changé, tout spécialement dans les stades initiaux de participation. En particulier, les carrières professionnelles précoces sont souvent caractérisées par des formes de travail à mi-temps et flexibles, fréquemment combinées avec d'autres activités, telles que les études. En 2008, parmi les 15-24 ans dans l'Union européenne qui n'étaient pas en cours d'étude, 1 sur 4 avait un emploi à mi-temps ; c'est-à-dire une augmentation par rapport au 1 sur 5 de 1998 (Scarpetta *et al.*, 2010). La prévalence des contrats temporaires de travail chez les jeunes travailleurs de 15 à 24 ans a aussi augmenté entre 1998 et 2008 : de 35 à 40 pour cent dans l'Union européenne et de 30 à 35 pour cent dans les pays de l'OCDE (Scarpetta *et al.*, 2010).

Des études antérieures sur les transitions des jeunes de l'enseignement à l'emploi tendaient à considérer le processus comme linéaire, une sorte de voie directe qui entraînait une progression d'un statut, étudiant, à un autre statut, travailleur. Il est clair que, de nos jours, un nombre significatif de transitions de jeunes sont complexes et impliquent fréquemment des mouvements inverses ainsi que des périodes d'incertitude. Certaines voies, en particulier, entraînent de hauts risques. Ceux qui quittent le système scolaire à un stade précoce, ceux qui entrent dans le monde du travail sans formation et ceux qui rencontrent une période significative de chômage peuvent vivre une turbulence du marché du travail à long terme, tout spécialement dans les époques où les taux de chômage d'ensemble sont élevés.

L'entrée dans l'emploi a toujours été conditionnée par un large éventail de compétences comportementales, mais on a pu argumenter que, dans la modernité contemporaine, une

technique-clé est la capacité à naviguer dans l'incertitude. Le rythme du changement signifie que les jeunes peuvent être abandonnés sur la route sans carte, et que pour fonctionner avec succès ils doivent être imaginatifs et avoir un esprit d'entreprise. Avoir de l'initiative, des ressources et des compétences de *life-management* deviennent centrales pour accomplir effectivement les transitions. Ces capacités étant en général plus importantes dans les familles des classes moyennes, les jeunes provenant de familles ouvrières peuvent être doublement désavantagés : ils sont perdants sur le marché de l'éducation puis doivent faire face à la marginalisation au regard de ce que les employeurs peuvent considérer comme un déficit de compétences comportementales et de sous-développement de la réflexivité.

L'avenir dans un contexte de crise

La situation à laquelle font face les jeunes dans la société contemporaine est conditionnée aussi bien par les tendances à long terme qui leur demandent de développer des techniques pour naviguer dans les complexités courantes des marchés modernes du travail que par un nouvel ensemble de difficultés qui sont la conséquence de la récession et du contexte de trouble économique et de restructuration. Or, les deux requièrent des solutions qui peuvent être développées par des gouvernements locaux et nationaux. Pour commencer, il faut mener un audit exhaustif des initiatives valables pour les jeunes afin d'identifier l'effectivité ainsi que les manques, et, en tenant compte des programmes développés dans d'autres régions ou dans d'autres pays, commencer à repenser ce qui doit être offert de manière holistique.

De nombreux programmes sont ineffectifs et basés sur de fausses conceptions en ce qui concerne les besoins et les motifs de la jeunesse. Alors qu'il y a un support empirique à l'idée que l'expérience du travail augmente les possibilités d'emploi des jeunes chômeurs, il y a aussi des éléments qui suggèrent que, sans une formation de qualité ou des liens forts avec le système éducatif, les jeunes sont aspirés dans les secteurs peu sûrs et non qualifiés de l'économie où ils sont attrapés dans un cycle d'emplois précaires mêlés à des périodes de chômage : c'est-à-dire ce que l'on peut appeler un processus d'attrition (*churn*) (O'Higgins, 2001 ; Furlong et Cartmel, 2004).

Alors que les programmes d'expérience du travail peuvent être considérés comme des tentatives bien pensées pour rapprocher les jeunes du marché du travail, ils sont souvent étayés par une suspicion de la part des responsables que les jeunes sans emploi sont d'une certaine manière fainéants. Cette suspicion est formalisée dans les approches de prestation sociale conditionnée (*workfare*), autrement dit des mesures visant à « activer » les politiques sociales, qui sont devenues à la mode dans un certain nombre de pays. L'approche *workfare* offre des prestations sociales

conditionnées à une formation ou un engagement pour un travail non payé. Alors que l'obligation est souvent justifiée en termes de nécessité de réembaucher un jeune qui s'est découragé et a réduit son activité de recherche de travail, on sait que les jeunes qui participent aux programmes obligatoires peuvent être stigmatisés par les employeurs. En tant que tels, les programmes de volontariat tendent à être considérés comme plus effectifs (O'Higgins, 2001).

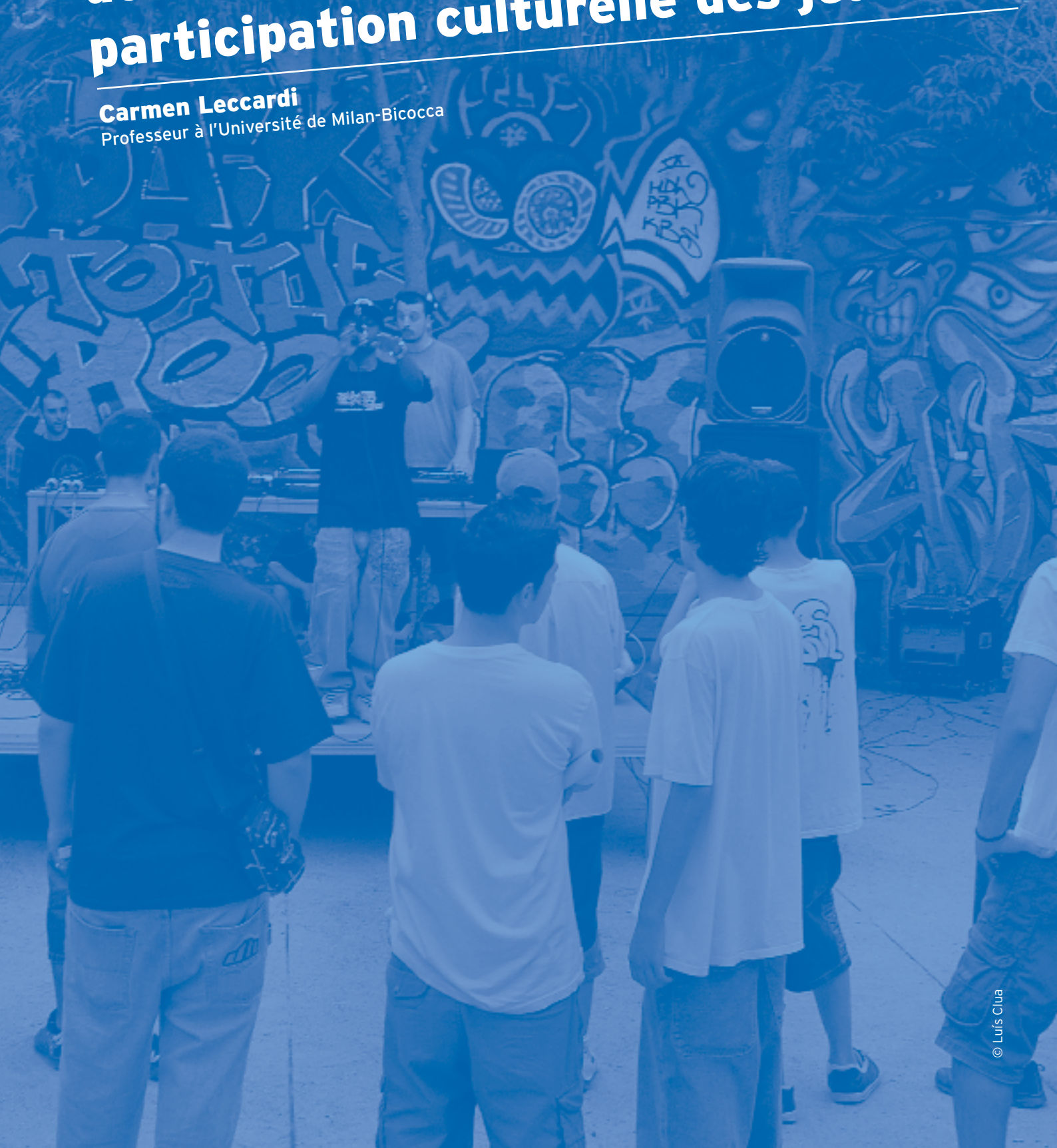
L'une des limitations-clés des programmes interventionnistes est qu'ils tendent à être plus effectifs pour aider les jeunes qui sont dès l'origine avantagés plutôt que ceux qui ont des difficultés profondément enracinées (O'Higgins, 2001). Là où des programmes tentent d'entraîner le plus rapidement possible les jeunes vers des emplois au travers d'une formation de bas niveau ou d'une expérience du travail, il y a un risque que ces jeunes, sortant de leur formation, acceptent des emplois non qualifiés et se retrouvent à nouveau sans emploi quelque temps plus tard. Pour être effectif, il est nécessaire d'adopter une vision à long terme étayée par la croyance que l'investissement même dans l'enseignement et la formation pourrait réduire le besoin d'interventions futures. Les jeunes constituent la clé pour l'avenir économique et le succès social des pays et nous ne sommes pas à la hauteur. Nous échouons, pour eux et pour nous-mêmes, si nous ne tenons pas compte de notre propre connaissance des changements affectant la jeunesse afin de moderniser les politiques d'enseignement et du marché du travail, et de développer des systèmes convenables pour le XXI^e siècle. ●

Bibliographie

- Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (2007), *European Risk Observatory Report: Young Workers - Facts and Figures*, Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, Bruxelles.
- Ball, S. J., Maguire, M. et Macrae, S. (2000), *Choice, Pathways and Transitions Post-16*, Routledge-Falmer, Londres.
- Eurostat (2009a), *Youth in Europe: A statistical portrait*, European Commission, Luxembourg.
- Eurostat (2009b), *Education in Focus: Key Statistics, 2007*, European Commission, Luxembourg.
- Field, S., Kuczera, M. et Pont, B. (2007), *No More Failures: Ten Steps to Equity in Education*, OCDE, Paris.
- Furlong, A. et Cartmel, F. (1997), *Young People and Social Change: Individualization and Risk in Late Modernity*, Open University Press, Buckingham.
- Furlong, A. et Cartmel, F. (2004), *Vulnerable Young Men in Fragile Labour Markets*, York Publishing, York.
- Furlong, A. et Cartmel, F. (2009), *Higher Education and Social Justice*, Open University Press, Maidenhead.
- O'Higgins, N. (2001), *Youth Unemployment and Employment Policy: A Global Perspective*, International Labour Office, Genève.
- Scarpetta, S., Sonnet, A. et Manfredi, T. (2010), *Rising Youth Unemployment During the Crisis: How to Prevent Negative Long-Term Consequences on a Generation*, OCDE, Paris.
- Self, A. et Zealey, L. (éds.) (2007), *Social Trends, 37*, Office for National Statistics, Londres.
- Shavit, Y. et Blossfeld, H. P. (1993), *Persistent Inequality*, Boulder, CO. Westview.
- Unesco (2009), *Global Education Digest, 2009*, UNESCO, Montréal.
- Wyn, J. (2009), « Educating for late modernity », in Furlong, A. (éd.) *Handbook of youth and young adulthood*, Routledge, Londres.

Crise de l'avenir, redéfinitions de la citoyenneté et formes de participation culturelle des jeunes

Carmen Leccardi
Professeur à l'Université de Milan-Bicocca



Au cours de ces dernières années, on a beaucoup débattu autour de la relation difficile des jeunes avec l'avenir. Cette contribution au débat a pour but d'attirer l'attention sur la centralité de la citoyenneté culturelle comme antidote à la « présentification » du temps et à la crise des relations sociales qui caractérisent notre époque. Grâce aux formes de participation qui traversent les pratiques culturelles dans la ville, les jeunes semblent, de fait, être en condition de renverser cette situation, en reconquérant leur rôle social essentiel.

Bien que le climat culturel de notre temps favorise la diffusion des incertitudes sociales et identitaires, les réflexions présentées ici –fruit d'une recherche récente (2008) sur les relations des jeunes avec les espaces-temps de la métropole¹ proposent de ne pas considérer les jeunes comme des sujets potentiellement perdants ou « victimes du risque » (Miles, 2002). Plutôt, à la lumière des expériences dans le domaine de la « citoyenneté culturelle » (Isin et Wood, 1999) que la recherche laisse affleurer, les jeunes sont décrits ici comme de nouveaux « bons citoyens » (Sciolla, 1999). À une époque de crise de l'agora, la thèse qui est défendue ici est qu'une partie significative de l'univers juvénile semble, en effet, capable d'identifier des thèmes de caractère général, de s'engager personnellement pour les défendre et, de cette manière, de faire vivre des pratiques de « reterritorialisation » (Tomlinson, 1999) des espaces citoyens.

Même s'ils se heurtent à des processus sociaux générateurs de nouvelles et profondes inégalités, s'ils sont obligés de faire face à l'obligation de construire leur propre biographie sans pouvoir compter sur l'appui institutionnel, et s'ils ne disposent que d'un horizon « à court terme », les jeunes compris dans les recherches expriment, de manière positive, tout un répertoire de capacités créatives. Parallèlement, au travers de ce répertoire, ils semblent être en condition de pratiquer des formes d'action culturelle fréquemment pensées et construites en termes politiques et conflictuels, capables de « domestiquer » (Mandich, 2008) les temps fortement accélérés (Leccardi, 2009) et les « espaces abstraits » (Lefebvre, 1974) de la ville. En résumé, ils créent des formes de négociation active face aux dynamiques de transformation sociale qu'ils vivent qui pénalisent souvent la construction de liens sociaux et la participation collective. Ils maintiennent, de cette manière, la capacité à donner une empreinte subjective aux espaces-temps de la vie quotidienne, en les ouvrant à des pratiques de dé-privatisation et de dé-commercialisation. Ils indiquent ainsi, par cette voie, le lien étroit qui existe actuellement entre leurs actions culturelles –et artistiques– et la vie quotidienne ainsi que la reconstruction des espaces publics de la ville.

Pour comprendre l'importance stratégique de ces pratiques dans leur profil politique, cependant, il est

nécessaire de s'arrêter préalablement dans l'espace-temps social dans lequel les jeunes se situent actuellement.

Vivre dans le « présent absolu »

Dans un célèbre essai, Ágnes Heller (1994) rappelle le thème du « présent absolu » en le signalant comme un trait commun de l'expérience de la modernité contemporaine. À une époque de déplacements, réels et virtuels, de plus en plus rapides, où l'on peut se déplacer physiquement d'un pays à un autre en l'espace de quelques heures seulement –ou, entre les continents, en l'espace d'un jour ou guère davantage–, on pourrait dire que nous sommes immergés dans une culture du « présent absolu ». Les lieux auxquels on parvient et les relations que l'on y entame renvoient à la prééminence du présent comme principe guide des actions et des relations sociales. Le présent finit par devenir la seule « maison » commune, la dimension avec laquelle nous tous et toutes cultivons, ou devrions tenter de cultiver, la familiarité et, par conséquent, la référence privilégiée de l'action.

Les réflexions d'Ágnes Heller semblent être en consonance avec l'analyse de la culture du « nouveau capitalisme » proposée par Richard Sennett (2006). Selon lui, en effet, l'instabilité, qui a toujours été l'axe porteur de l'économie capitaliste, se perfectionne dans les organisations contemporaines au travers de la dévalorisation de deux éléments-clés de l'éthique du travail : le report des gratifications et la pensée stratégique orientée vers le long terme (Sennett, 2006). Comme résultat de ce processus, le principe de rationalisation du temps sur la base duquel les individus peuvent penser leur vie « comme un roman » au moins partiellement prévisible fait défaut.

Avec la modernité à son zénith, alors que le « projet » définissait l'éventail des possibilités individuelles, la rémission à plus tard des gratifications –c'est-à-dire la répression des impulsions hédonistes dans le présent en vue de possibles bénéfices futurs– constituait peut-être le principe guide le plus important pour l'action. Une partie essentielle des processus de formation personnelle, de la *Bildung* individuelle, contribuait de manière déterminante à construire la biographie moderne. Au centre de la narration biographique de la modernité, comme l'a souligné la phénoménologie sociale, se trouve, de fait, le « projet de

vie ». Plus précisément, dans la modernité « la biographie d'un individu est apprise par lui comme (...) projet » (Berger *et al.*, 1973 : 71).

À l'époque du capitalisme financier et du présent absolu, au contraire, le projet semble inadéquat pour garantir une relation positive avec l'avenir. Aujourd'hui, le principal guide d'action semble être surtout la flexibilité, la capacité de suivre et de s'adapter au flux des changements sans opposer de résistance excessive, l'habilité à être rapide dans les décisions en plus d'être ouvert aux nouveautés. La narration biographique, en syntonie avec cette vision, se construit quant à elle autour d'« épisodes biographiques » conçus dans leur majeure partie de manière autonome les uns des autres, hors d'une ligne de continuité garantie par une représentation linéaire et accumulative du temps (Bauman, 2000). Le présent ne semble pas préparer l'avenir, ni le passé, constituer une réserve d'expérience utilisable. La vitesse du changement, qui ne mesure plus de nos jours le passage entre les générations mais qui se heurte de manière y compris dramatique aux biographies individuelles –en premier lieu au travers de l'instabilité du travail–, se transforme en un véritable trait définitoire propre de la culture du « nouveau capitalisme ».

Dans ce cadre, spécial pour les jeunes, l'idée d'« une fois pour toutes », de choix biographique sur lequel il n'est pas possible de revenir en un second temps pour le modifier le cas échéant, semble obsolète. L'irréversibilité du temps et l'irréversibilité potentielle de certaines décisions existentielles –par exemple, celles qui sont en rapport avec la procréation– entrent ainsi en conflit avec l'exigence d'être prêt pour « profiter de l'instant ». Le temps se dessine donc comme punctiforme et discontinu, marqué par des *deadlines* qui mutent et se renouvellent. Alors que les « programmes » occupent le lieu des projets, la culture du provisoire se diffuse de manière invasive dans la vie socioculturelle, conjointement avec la conviction de ce que la capacité de profiter de l'opportunité du moment et de surfer, de se maintenir sur la crête de la vague, constituent l'authentique bouée de sauvetage dans un univers caractérisé par la vitesse et le changement continu.

La relation avec l'avenir, par conséquent, se transforme. Le projet de vie comme instrument au travers duquel on peut se mettre en rapport avec l'avenir s'étant volatilisé, se mettent en marche des programmes d'action à court et à très court terme, constitués autour de l'activité déjà entamée dans le présent ou sur le point d'être mise en œuvre. L'horizon temporel se contracte : non pas l'avenir sinon le présent étendu (Nowotny, 1987) devient la dimension de référence. Dans la pratique, un programme d'action se termine quand l'activité prend fin –d'ici à quelques mois, rarement plus d'un an (c'est le cas, par exemple, d'un contrat temporaire ; ou celui de l'obtention d'un titre ou d'un diplôme quand le cours est sur le point de se terminer ; ou, même, d'un voyage projeté pour l'été

suivant). Pour une minorité significative de jeunes, d'autre part, prend forme ce qui a été adroitement défini comme une « stratégie de l'indétermination » (Lasen, 2001 : 90). Avec ce terme, on prétend souligner la capacité croissante des jeunes ayant des ressources plus importantes –en partant des ressources économiques– à interpréter l'incertitude de l'avenir comme multiplication des possibilités et comme potentialité d'action ajoutée davantage que comme limite. Ainsi, un certain nombre de jeunes, garçons et filles dans la même mesure, expriment la tendance d'ouvrir, en positif, leur propre temps biographique à l'imprévisibilité, en tenant compte aussi de manière anticipée de la possibilité de changements de cap assez rapides et radicaux.

Les deux réponses, c'est-à-dire les programmes qui regardent vers le présent étendu et l'ouverture à l'imprévu, expliquent la volonté des jeunes de faire face au défi du futur dans cette époque accélérée et incertaine du néolibéralisme. Mais il existe aussi un plan différent, pas moins important, de réaction à l'accélération et à l'incertitude des temps². La réponse, dans ce cas, se fonde comme une forme de tactique quotidienne –pour reprendre l'expression de De Certeau (1980)– au travers de laquelle il faut construire une relation significative avec les temps et les espaces de la ville. C'est une forme d'« art quotidien » créée à partir de la capacité de « jouer » avec les événements afin de les transformer en d'autres occasions de relations et de plaisirs ; un art dont il n'est pas rare, dans le cas de nos jeunes, qu'il s'allie à d'authentiques formes propres de production culturelle, fréquemment conçues comme action politique. De fait, il ne s'agit pas seulement de la construction de relations significatives sinon de relations sociales promues en transformant l'espace en espace public et le temps en temps partagé ; en mettant en œuvre, pour ainsi dire, des pratiques culturelles et de socialité fondées sur la reconnaissance réciproque, sur l'échange, sur le dialogue et sur la gratuité. Au travers de ces « tactiques », nos jeunes « domestiquent » de manière créative, individuelle et collective, de nombreux espaces de la ville, les rendent hospitaliers et rassurants ; ils travaillent, par conséquent, pour reconstruire un équilibre entre temps et espaces au moyen de pratiques de re-territorialisation et de re-signification –à Milan, par exemple, plus nécessaires encore qu'en d'autres lieux, comme le dénoncent de nombreux jeunes³, à cause de la vitesse frénétique qui gouverne la ville. Ces processus, comme nous le montrerons ci-dessous, alors qu'ils reconstruisent des formes d'agora permettent de mettre à nouveau en communication présent et avenir, entamant ainsi des processus vertueux de récupération d'une temporalité non contractée, non exclusivement accrochée autour du présent.

Pour ces jeunes, concentrer leurs propres énergies sur des pratiques quotidiennes n'a pas pour autant le sens de fuite, de confusion ou d'éloignement. Cela représente plutôt une relation avec le temps qui se structure positivement au



L'artiste Nais s'est fait connaître dans le mouvement *street art* à Milan et en Italie.

travers d'une relation significative avec l'espace –c'est-à-dire que le « local » est constamment croisé par des circuits mondiaux, produisant ainsi de nouvelles formes de spatialité urbaine (Sassen, 2009). Dans ce cadre, sphère publique et sphère privée tendent à leur tour à se configurer non comme des dimensions discontinues et opposées sinon comme un système modulaire (García Canclini, 1997 ; Rodrigues Carrano, 2002). En d'autres termes, les deux sphères influent l'une sur l'autre, chacune contribuant à organiser les significations de l'autre⁴.

La citoyenneté culturelle

S'ouvre ici, sur ce terrain quotidien riche en hybridations et en innovations potentielles, le domaine de la « citoyenneté culturelle » (Pakulski, 1997 ; Isin et Wood, 1999 ; Stevenson, 2003). Il s'agit d'une forme de participation civique des jeunes encore relativement peu thématisée, même si son importance semble actuellement toujours plus stratégique, définie prioritairement en référence aux droits d'accès à la production, à la distribution et à la consommation des biens culturels. Au travers d'elle se dessine un nouveau champ de conflits et de luttes pour la reconnaissance de ces droits (Isin et Wood, 1999 : 123 et suiv.), dont la ville est le terrain d'exercice. Dans ce contexte, les acteurs sont représentés comme des citoyens avec une volonté et une capacité à entrer en rapport de manière active et consciente avec le monde des produits et de la production culturels.

Là, il faut signaler que les pratiques de consommation ne sont pas démonisées comme l'expression exclusive de l'aliénation et de la mercantilisation conformément à la critique de la culture de masses proposée par l'école de Frankfurt. Plus encore, elles sont argumentées comme des dimensions en elles-mêmes ambivalentes, terrain potentiel d'auto-expression mais en même temps, en parallèle, domaine rigidement soumis aux logiques du pouvoir (Sassatelli, 2004). La « citoyenneté consommatrice » analysée par Lash et Urry (1994 : 309-310), fondée sur le droit à l'accès à une grande variété de produits culturels, de services et de marchandises, fait partie de cela. Au sein de la consommation, on la considère comme une pratique d'*empowerment*, c'est-à-dire un instrument d'expression de la subjectivité et de potentielle créativité davantage qu'un aspect exclusivement surdéterminé et passif. Et, cependant, la « citoyenneté culturelle », au moins dans l'acception proposée par Isin et Wood (1999), semble être un concept plus vaste et plus critique que celui indiqué par Lash et Urry. La consommation, par exemple, est mise en question dans un contexte d'analyse des inégalités en termes de capital économique, culturel et social à la disposition du

consommateur. En outre, il existe une conscience critique et une reconnaissance explicite du rôle que développent, dans le post-fordisme –qui substitue à la consommation de masses la consommation spécialisée–, les biens culturels dans les dynamiques productives plus vastes.

Suivant cette même ligne d'analyse, il faut signaler en même temps que les pratiques en rapport avec la « consommation politique » (Tosi, 2006) –c'est-à-dire les pratiques qui mettent en rapport étroit la citoyenneté active et les formes de consommation « critique » et/ou « éthique »– entrent pleinement dans le territoire de la « citoyenneté culturelle ». Ici, en effet, l'activité de consommation est décrite comme une activité politique au sens strict (Micheletti et al., 2004), comme des opportunités pour l'engagement collectif et la lutte démocratique, par exemple pour la défense des droits des populations y compris celles qui sont spatialement assez éloignées.

Dans la nouvelle économie culturelle dans laquelle nous sommes immergés, qui se caractérise par une obsolescence extrêmement rapide des biens et des marchandises et de la disponibilité également très rapide d'identités et de styles de vie, le terrain de la citoyenneté culturelle se configure, par conséquent, comme une dimension socialement importante de divers points de vue. En premier lieu, et en termes généraux, cela introduit dans le débat un lien entre citoyenneté et identité et met la lumière sur les tensions potentielles entre elles, en signalant que les processus de mutation sociale avec lesquels nous y faisons face ont transformé le concept traditionnel de citoyen/citoyenne (Turner, 1990 ; Isin, Turner, 2002). Ainsi, le concept de citoyenneté inclut actuellement, conjointement aux dimensions déjà largement débattues, comme la dimension ethnique, des aspects qui étaient considérés jusqu'à présent comme excentriques : par exemple, conjointement à la dimension culturelle, la dimension sexuelle, de l'intimité ou de l'écologie –qui met en tension les droits des groupes et les « droits de la nature »–, et ainsi de suite. L'ampleur de ces inclusions, entre autres conséquences, produit des frictions précédemment inconnues entre la force universaliste de la citoyenneté et les revendications particulières d'identité. Parallèlement, elle introduit au centre de la réflexion sur la citoyenneté deux thèmes interconnectés : celui de l'expérience vécue (Lister, 1997) et celui de la reconnaissance (Honneth, 1992). Le concept de « citoyenneté culturelle », de ce point de vue, renvoie au droit à une participation pleine dans la sphère culturelle et, en même temps, à une reconnaissance des expériences et des identités qui sont liées à cette participation.



Fête du vélo. © Vicente Zambrano



Graffitis, tags, collants, etc. sont des instruments d'expression identitaire, à travers lesquels les jeunes manifestent leur présence dans l'espace urbain. © Corinne Schwaller

En second lieu, cela induit à mettre au centre de la réflexion – conjointement au thème des inégalités par rapport à l'univers de la culture et à l'accès aux biens culturels – la question de la mise en valeur de la pluralité des significations, des représentations et des différences entre cultures. Cette valorisation semble d'autant plus importante qu'elle est en condition de contraster les dynamiques contemporaines de « vidage » des objets culturels à leur tour liées aux processus de « vidage » du temps et de l'espace que la « société de l'accélération » porte en elle (Rosa et Scheuerman, 2009 ; Leccardi, 2009). En fin de compte, on peut affirmer que la citoyenneté culturelle a beaucoup plus à voir, de nos jours, avec le droit à être non seulement consommateurs actifs et conscients sinon aussi producteurs actifs de symboles et de significations (Isin et Wood ; 1999 : 152).

En réfléchissant sur la citoyenneté culturelle, on observe que dans la relation que les jeunes interrogés établissent avec la ville de Milan émergent quelques traits spécifiques, liés au temps et au contexte de son exercice. De ce point de vue, on constate qu'il est habituel de ressentir que joue négativement la relation que Milan – ville traditionnellement raffinée et, en même temps, démocratique et dotée d'un profil culturel – construit actuellement avec le monde de la culture : prévalence des logiques commerciales ; perte des espaces publics dédiés à la culture ; absence d'ouverture à l'expérimentation artistique ; crise des espaces « alternatifs » de rencontres et de pratiques culturelles et de politique collective tels que les centres sociaux ; manque d'espaces ouverts – par exemple, les places – où l'on puisse construire des formes de « socialité culturelle » ; processus de transformation urbaine dans certains quartiers – par exemple, dans le quartier Isola – plus attentifs à l'expérimentation architecturale et commerciale qu'à la conservation des espaces publics ; absence ou faiblesse de soutien aux pratiques culturelles de la partie du secteur publique. En résumé, les jeunes ayant répondu aux enquêtes pour la recherche soulignent dans leur majorité une expérience incomplète de citoyenneté culturelle. Parallèlement, cependant, ils montrent un désir généralisé d'engagement dans ce domaine, considéré comme un domaine crucial de lutte démocratique : pour l'affirmation du droit à la pratique culturelle et artistique ; pour la défense des espaces publics de rencontre, de relation, de dialogue ; pour la reconnaissance de l'importance, dans la perspective de la croissance d'une culture civique, de l'appropriation des lieux urbains au travers de leur usage temporel (De Certeau, 1980).

La conscience des jeunes quant à la capacité des pratiques culturelles de création *ex novo* de temps – non accélérés – et d'espaces – vécus – attire l'attention à la lecture aussi bien des entrevues que des rapports de l'observation participante. Certains jeunes inclus dans la recherche soulignent, par exemple, qu'ils ont expérimenté personnellement la relation étroite, analysée, entre autres, par Lefebvre (1958-1961 ; 1974), entre la domination d'une vision abstraite de l'espace, considérée comme succès de l'assemblage de points équivalents, et d'une conception punctiforme et également abstraite du temps, conjointement à des instants homogènes interchangeables⁵. Dans les rapports du travail ethnographique, ainsi que dans les entrevues, quand les jeunes étaient engagés dans des pratiques de citoyenneté culturelle – investissant leur propre temps dans des actions de transformation des espaces urbains (initiatives collectives, pratiques de *street art*, constructions d'espaces de socialité de quartier, etc.) –, l'espace tend à se temporaliser : il devient espace en mouvement, en transformation, composante fondamentale des expériences mentionnées qui leur donnent forme (Crang, 2001). De même que dans les pratiques culturelles – y compris les pratiques de consommation –, la « mathématisation » du temps est toujours erronée, toujours incomplète, de manière analogue leur dimension spatiale tend à n'être jamais complètement dépourvue de sa qualité concrète de *medium* de l'interaction.

La citoyenneté culturelle des jeunes interviewés, qu'il s'agisse de jeunes italiens ou étrangers⁶, se construit, par conséquent, sur la base de leur conscience de la capacité des pratiques culturelles à créer des temps et des espaces, et pas simplement à prendre forme au sein des temps-espaces donnés. De ce point de vue, la critique, même féroce, que réalisent certains jeunes quant aux rythmes accélérés – et mercantilisés – de la ville devient en même temps une dénonciation de la perte de valeur que subissent les espaces « locaux » – par exemple, quand ils se stérilisent par l'absence de pratiques culturelles collectives. Les espaces « locaux » à l'heure actuelle sont, en effet, étroitement interconnectés, comme nous l'avons dit, à un nombre croissant d'espaces « mondiaux », souvent introduits dans les logiques de marché et de consommation, espaces que la ville rend présents au travers du flux continu d'informations, d'images, de signes, de formes de relation avec les technologies médiatiques.

Dans leur ensemble, ces aspects renvoient à une conception active de la citoyenneté qui, à son tour, ne peut

se séparer de l'idée d'une temporalité ouverte au futur. Comme l'écrit Scheuerman (2009 : 297) dans sa réflexion sur la relation entre temps et citoyenneté :

« La vie publique repose sur la capacité du citoyen à poursuivre des objectifs à un terme relativement long, ainsi que sur sa capacité fondamentale d'engagement réciproque ; une action efficace en collaboration avec nos pairs qui peut d'une autre manière résulter impossible. »

Sans avenir, au sein d'un temps social accéléré et uniquement orienté vers le présent, l'idée même de démocratie est privée de base et, de manière symétrique, celle de la sphère publique aussi.

En conclusion, les pratiques de la citoyenneté culturelle que la recherche a révélées donnent vie aussi bien à des processus significatifs de réappropriation des espaces de la ville qu'à une reconquête, au moins potentielle, des formes de temporalité historiques/ouvertes au futur de la part des jeunes. Les politiques publiques peuvent uniquement s'approprier cette capacité pour la diffuser et la renforcer. ●

Bibliographie

- Bauman, Z. (2000), *Liquid Modernity*, Polity Press, Cambridge
- Berger, P., Berger, B., Kellner, H. (1973), *The Homeless Mind: Modernization and Consciousness*, Random House, New York
- Camozzi, I. (2010), « Esperienze spazio-temporali di giovani stranieri nella metropoli. Tra creatività e cosmopolitismo », in G. Mandich (sous la direction de), *Culture quotidiane. Addomesticare lo spazio e il tempo*, Carocci, Rome
- Crang, M. (2001), « Rhythms of the City: Temporalised Space and Motion », in J. May, N. Thrift (éds.), *Timespace. Geographies of Temporality*, Routledge, Londres et New York
- De Certeau, M. (1980), *L'invention du quotidien, 1. L'art de faire*, Union générale d'Éditions, Paris
- García Canclini, N. (1997), *Cultura y comunicación: entre lo global y lo local*, La Plata, Ediciones de Periodismo y Comunicación Social.
- Heller, A. (1994), « Dove ci sentiamo a casa? », *Il Mulino*, 353, mai-juin, 381-399
- Honneth, A. (1992), *Kampf um Anerkennung. Grammatik sozialer Konflikte*, Suhrkamp, Frankfurt-sur-le-Main
- Isin, E. F., Turner, B. S. (éds.) (2002), *Handbook of Citizenship Studies*, Sage, Londres
- Isin, E. F., Wood, P. K. (1999), *Citizenship & Identity*, Sage, Londres
- Lasen, A. (2001), *Le temps des jeunes. Rythmes, durée et virtualités*, L'Harmattan, Paris
- Lash, S. (1995), « Reflexivity and its Doubles: Structure, Aesthetics, Community », in U. Beck, A. Giddens, S. Lash, *Reflexive Modernization. Politics, Tradition and Aesthetics in the Modern Social Order*, Polity Press, Cambridge
- Lash, S., Urry, J. (1994), *Economies of Signs and Space*, Sage, Londres
- Leccardi, C. (2005), « I tempi di vita fra accelerazione e lentezza », in F. Crespi (sous la direction de), *Tempo vola. L'esperienza del tempo nella società contemporanea*, Il Mulino, Bologne
- Leccardi, C. (2009), *Sociologie del tempo. Soggetti e tempo nella società dell'accelerazione*, Laterza, Rome-Bari
- Lefebvre, H. (1958-1961), *Critique de la vie quotidienne*, L'Arche, Paris
- Lefebvre, H. (1974), *La production de l'espace*, Anthropos, Paris
- Lister, R. (1997), « Citizenship: Towards a Feminist Synthesis », *Feminist Review*, 57, 28-48
- Mandich, G. (2008), *Domesticating Urban Space. Including Public Spaces in the Domestic Sphere*, document présenté au Forum de Sociologie, Recherche publique et Débat public, du 5 au 8 septembre, Barcelone
- Micheletti, M., Follesdal, A., Stolle, D. (éds.) (2004), *Politics, Products and Markets*, Transaction Publishers, New Brunswick
- Miles, S. (2002), « Victims of Risk? Young People and the Construction of Lifestyles », in M. Cieslik, G. Pollock (éds.), *Young People in Risk Society*, Ashgate, Aldershot
- Nowotny, H. (1987), « Dal futuro al presente esteso: il tempo nei sistemi sociali », *Sociologia e ricerca sociale*, 23, 12-25
- Pakulski, J. (1997), « Cultural Citizenship », *Citizenship Studies*, 1 (1), 73-86
- Rampazi, M. (sous la direction de) (2002), *L'incertezza quotidiana. Politica, lavoro, relazioni nella società del rischio*, Guerini, Milan
- Rodrigues Carrano, P. C. (2002), *Los jovers e a cidade*, Relume Dumará, Buenos Aires
- Rosa, H., Scheuerman, W. E. (éds.) (2009), *High-Speed Society. Social Acceleration, Power, and Modernity*, The Pennsylvania University Press, Pennsylvanie
- Rositi, F. (2002), « Incertezze e turbamenti della distinzione pubblico/privato nella cultura di massa », in M. Rampazi (sous la direction de), *L'incertezza quotidiana. Politica lavoro, relazioni nella società del rischio*, Guerini, Milan
- Sassatelli, R. (2004), *Consumo, cultura e società*, Il Mulino, Bologne
- Sassen, S. (2009), « Le città come zone di frontiera », in *Lettera internazionale*, 4, 22-24
- Scheuerman, W. E. (2009), « Citizenship and Speed », in H. Rosa et W. E. Scheuerman (éds.), *High-Speed Society. Social Acceleration, Power, and Modernity*, The Pennsylvania University Press, Pennsylvanie
- Sciolla, L. (2004), « La terza sfera. La sfera pubblica tra società civile e Stato », in R. Segatori, C. Cristofori, A. Santambrogio (sous la direction de), *Sociologia ed esperienza di vita. Scritti in onore di Franco Crespi*, Il Mulino, Bologne
- Sennett, R. (2006), *The Culture of the New Capitalism*, Yale University Press, New Haven et Londres
- Stevenson, N. (2003), *Cultural Citizenship*, Open University Press, Maidenhead
- Tomlinson, J. (1999), *Globalization and Culture*, Polity Press, Cambridge
- Tosi, S. (sous la direction de) (2006), *Consumi e partecipazione politica. Tra azione individuale e mobilitazione collettiva*, Angeli, Milan
- Turner, B. S. (1990), « Outline of a Theory of Citizenship », in *Sociology*, 24 (2), 189- 217

1. Les résultats de la recherche, réalisée à Milan, sont synthétisés dans les essais de Leccardi, Camozzi et Gambardella contenus dans l'ouvrage *Cultura quotidiane* de Giuliana Mandich (2010). D'autre part, le volume qui présente et organise de manière complète aussi bien les matériaux de la recherche réalisée à Milan que ceux qui sont relatifs à la recherche réalisée dans la ville de Pavie sur la relation que les jeunes construisent avec leur foyer est en préparation. Le livre (Leccardi, Rampazi et Gambardella, *Sentirsi a casa*) sera publié au cours de l'année 2011 par la maison d'édition Unione Tipografico-Editrice Torinese.

2. Dans le contexte italien, on a largement analysé ce dernier trait, caractéristique des sociétés occidentales contemporaines, Marita Rampazi (2002).

3. Cet aspect a aussi été mentionné dans une autre recherche réalisée à Milan

au cours de la première décennie du nouveau siècle. Cfr. Leccardi (2005).

4. Sur la redéfinition des limites entre domaine public et domaine privé dans les sociétés occidentales, voir les réflexions de Rositi (2002).

5. Ainsi, par exemple, un des jeunes ayant participé aux entretiens (24 ans), déjà actif sur la scène culturelle nationale en tant que romancier, signale que, si un espace citoyen est peu coûteux, on peut en profiter sans avoir à subir des coûts élevés ; et de la même manière l'usage du temps que cet espace permet tendra à avoir une qualité distincte, capable de répondre positivement à la nécessité de contrôle et de « personnalisation » du temps.

6. Il en va de même pour Camozzi (2010) a réfléchi au cours de la recherche sur son expérience. Il s'agit d'un groupe particulier de jeunes immigrants à Milan au moment où a été réalisée l'entrevue, parce qu'ils étaient engagés dans un projet d'étude ou de travail avec un arrière-plan artistique.

Jeunes et Nouvelles Technologies

Francis Pisani

Journaliste spécialisé dans la mondialisation, les réseaux et l'impact social des nouvelles technologies de l'information

Dire que l'avenir des TIC dépend des jeunes n'est pas faire preuve d'une grande originalité mais il est difficile, voire illusoire, de prétendre savoir dans quelles directions ils les conduiront. La question n'en est pas moins intéressante pour autant dans la mesure où introduire une coupure générationnelle dans l'histoire et l'évolution de ces technologies qui bouleversent nos vies, c'est envisager un type de changement différent –et donc un futur potentiellement autre– de celui qui est impliqué par les coupures précédentes.

Le hardware

Après l'ère des ordinateurs centraux (les *mainframes*) est venue celle des ordinateurs personnels (les PC). Nous sommes en train de rentrer dans celle des appareils que l'on peut toujours emporter avec soi.

Il s'agit en fait d'une lecture conçue par les ingénieurs et les fabricants. Elle ne manque pas de sens bien sûr et donne une image de réalités perceptibles par tous. Chacune correspond même à des modèles de type social voire politique.

Extrêmement coûteux et encombrants les *mainframes* étaient réservés aux gouvernements et aux institutions assez puissantes pour en avoir l'usage et se les offrir. Le passage aux ordinateurs personnels a été vécu, à juste titre, comme une démocratisation. La baisse des prix aidant, un très grand nombre de familles ont pu s'en procurer un, dans les pays riches d'abord puis, de plus en plus, un peu partout dans le monde.

Smartphones et tablettes –enseignes de la mobilité– sont, en Occident du moins, des appareils essentiellement individuels. Ils permettent à chacun(e) de communiquer dans son coin, de recevoir des appels qui ne sont adressés qu'à lui ou qu'à elle. L'émergence d'un individualisme en réseaux que de tels appareils facilitent pourrait d'ailleurs marquer une étape importante dans l'évolution de nos sociétés.

Mais symboliser le changement de civilisation qui s'approche –j'y reviendrai bientôt– par la taille des objets que nous utilisons est manifestement insuffisant. Il y a plus grave : le monde des TIC n'est plus déterminé par le *hardware*.

Secteurs sociaux entraînés

Une lecture qui prendrait en compte les secteurs impliqués par chaque étape de la révolution digitale conduit à une vision substantiellement différente. Elle permet d'ajouter la dimension sociale à celle de la technologie dans la compréhension de l'évolution ultra-rapide dans laquelle nous sommes entraînés. Au plan strictement technologique, cela veut dire aussi que nous passons d'un accent mis sur

les machines à une approche plus « réseaux » organisée autour de l'Internet et du web.

La première période, à tout seigneur tout honneur, est celle précisément des ingénieurs. Elle couvre tout ce qui précède l'invention du navigateur visuel en 1992. Le passage des *mainframes* aux ordinateurs personnels était déjà largement entamé. L'Internet existait depuis 1969 (ARPANET) et le web lui-même depuis 1990.

Mais c'est Mosaic, le premier navigateur permettant de surfer facilement d'une page ou d'un site à l'autre qui, en 1992, a fait basculer l'informatique d'un domaine contrôlé par les informaticiens sans lesquels la plupart d'entre nous étaient perdus à un espace ouvert dans lequel chacun pouvait s'avancer plus ou moins à son gré.

Dans un premier temps, ce qu'il est maintenant convenu d'appeler web 1.0 a été essentiellement le domaine des institutions qui l'ont utilisé comme un outil pour se faire connaître. Les sites étaient tenus par des spécialistes. Elles ont fait ce qu'elles savaient faire : appliquer la logique du *broadcast* à une architecture en réseau sans tirer parti de ses capacités de communication horizontale. Le contenu était aussi cartonné qu'un discours politique ou qu'un communiqué de presse. Mais, dès cette époque, l'outil le plus populaire était le courrier électronique qui permet, précisément, la communication directe entre les gens. Le passage à la communication horizontale en temps réel a été facilitée par le *tchat* –ICQ de Mirabilis, vite racheté par AOL– permettant aux utilisateurs de communiquer par voie de texte mais de manière synchrone.

Dire « institutions » c'est dire aussi « entreprises » et le cyberspace est vite apparu comme un nouveau territoire à conquérir donnant ainsi lieu à une nouvelle ruée vers l'or. C'est ainsi que la période suivante, caricaturée par le boom des dotcoms et conclue par leur *bust* (effondrement), a été marquée par la mainmise des hommes –le plus souvent dans les TIC– et des femmes d'affaires.

Ce sont eux qui ont compris, autant par nécessité que par intelligence, qu'ils pouvaient tirer parti du potentiel technique le plus prometteur du web, son architecture de participation –elle existait depuis le début mais était, pour



l'essentiel, ignorée. La logique de la communication horizontale, plus l'extension des lignes à haut débit dont le véritable intérêt est qu'elles permettent d'être connecté en permanence (*always on*), est en effet qu'elle encourage la participation des utilisateurs. C'est alors qu'est né le web 2.0 (2004) dont nous sommes devenus les véritables héros comme l'ont montré deux couvertures des magazines *Time* et *Newsweek* montrant que le web c'est « You », lisez « nous ».

Mais ce « nous » atomisé, pour sympathique qu'il soit, ne veut pas dire grand-chose. Il implique pourtant des bouleversements dans la relation entre individus et groupes –notamment l'individualisme en réseaux qui permet de choisir ses groupes, de les quitter quand on veut–, dans les formes d'organisation –les réseaux sont aujourd'hui plus efficaces que les hiérarchies– et dans les façons de travailler –entreprise 2.0.

Le passage à l'étape suivante a été marqué par la victoire de Barack Obama à l'élection présidentielle de 2008. Partiellement due à sa maîtrise des réseaux sociaux et de la communication *online*, elle marque la pénétration des TIC dans l'organisation de nos sociétés. Après les campagnes –ce qui a retenu l'attention jusqu'ici–, elles sont en train de bouleverser, plus lentement mais non moins sûrement, la façon dont on gouverne –transparence, participation– et les mouvements de rébellion et de participation –de consommateurs et de citoyens.

Si, comme on est en droit de le penser, la prochaine étape est marquée par le bouleversement de l'éducation et de l'apprentissage, nous pourrions peut-être dire que nous sommes au seuil d'un changement de civilisation. Comment le voir autrement si l'organisation et la communication des institutions et des entreprises, la participation des consommateurs et des citoyens, la façon de travailler, les modes d'organisation économiques et sociaux ainsi que la formation des nouvelles générations sont bouleversés ?

Génération

Proposer une rupture sur la base des générations, c'est en fait assumer le passage à quelque chose d'autre, reconnaître implicitement que tout le monde est maintenant concerné et que le changement vient moins de la pénétration dans un nouveau secteur mais, plutôt, de la façon dont nous utilisons les technologies.



Jeunes lisant une BD grâce à un e-book lors du Festival de BD de la Bibliothèque municipale de Tampere. © Jarkko Rikkilä

Nous nous heurtons à deux problèmes –au moins. Les jeunes ne sont pas une catégorie acceptable pour qui aspire à être sérieux. Il y a des gens jeunes. Aucun doute là-dessus. Il y a des conflits de génération. Idem. Mais l'inconvénient d'une telle approche est qu'elle a tendance à mettre tous les jeunes dans un même panier alors qu'il est fondamental de voir les problèmes que posent la diversité de conditions, les inégalités d'accès et autres différences.

Tout part de la croyance dans le fait que les natifs digitaux, du fait qu'ils sont mieux au fait des TIC que leurs anciens, sont la garantie d'une société digitale meilleure. C'est aller un peu vite en besogne.

Ils ne le sont pas pour deux ordres de raisons relativement simples : si leur rapport plus naturel avec les technologies de l'information et notamment avec les gadgets qui nous permettent d'y accéder est indéniable, ils ne naissent pas avec une science infuse des TIC. Ils ont besoin d'apprendre et de comprendre. Leur problème particulier étant que, par hypothèse, les générations d'avant, traditionnellement chargées de les former, sont moins à leur aise qu'eux dans ce domaine.

La seconde raison est que la notion de génération ne rend pas compte des différences, de la diversité des conditions, des inégalités. La distance est sans doute moins grande entre un enfant de classe aisée habitant dans une des métropoles mondiales et son père, pour peu qu'ils soient branchés tous les deux, que celle qui le sépare d'un enfant d'une zone rurale d'un pays en voie de développement.

La question la plus intéressante est peut-être celle de leur impact potentiel sur les menaces et tensions qui pèsent sur

les TIC. Au risque de trop simplifier, nous les diviserons en deux catégories : les menaces qui pèsent sur l'évolution de l'Internet et du web, d'une part, et les tensions suscitées par ceux qui s'opposent encore à la pénétration, à l'adoption, à l'extension de l'usage des TIC, d'autre part.

La plupart des analystes se penchant sur le futur des technologies essaient de dégager les tendances et l'une des plus évidentes consiste à noter –ça n'est pas très sorcier– l'arrivée massive de jeunes –nés à l'ère de l'ordinateur et du téléphone mobile– sur le marché du travail, sur la place publique. Il est assez vraisemblable qu'ils adopteront des pratiques différentes de leurs aînés en raison d'usages qui ne sont pas les mêmes et d'une compréhension qui n'a rien à voir.

Nous considérons insuffisant de s'en tenir à l'analyse des tendances en positif : tel produit arrive, les jeunes débarquent, tel usage se généralise. Pour inégalement distribué qu'il soit (Gibson), le futur est aussi toujours question d'affrontements et de conflits. D'où l'intérêt d'envisager l'impact des jeunes sur ceux que nous pouvons déjà discerner.

Dans ce cadre, il faut reteindre les menaces qui pèsent sur l'Internet, telles que les analyse Jonathan Zittrain. Dans son ouvrage *The Future of the Internet and How to Stop it*¹, il n'hésite pas à qualifier de « contre-révolution » le double danger représenté par les applications, type iTunes, et la centralisation, type Facebook. Il estime qu'elle

1. <http://futureoftheinternet.org/static/ZittrainTheFutureoftheInternet.pdf>

« pourrait éloigner les utilisateurs communs de l'Internet générateur d'innovations et de perturbations et les pousser vers un réseau d'appareils qui comprend certaines des fonctionnalités les plus puissantes de l'Internet actuel mais qui, dans une large mesure, limite sa capacité d'innovation. »

Le concept-clé du livre est la notion de « *generativity* » qu'il définit comme « la capacité d'un système d'entraîner des changements non anticipés [par ses créateurs] grâce à des contributions non filtrées en provenance d'audiences larges et variées. » Les caractéristiques qui « invitent » à de tels apports sont aussi bien d'ordre social que d'ordre technique. Les relations qui en résultent « reflètent le point auquel les utilisateurs s'identifient comme contributeurs et participants plus que comme consommateurs. »

Il est évident, pour Zittrain, que les applications et les appareils contrôlés par les vendeurs ne constituent pas un danger en eux-mêmes. La dimension sociale est essentielle et l'impact des jeunes est évident.

Il peut sans doute être positif dans la mesure où mieux versés dans les TIC, ils en ont moins peur, s'y retrouvent mieux et donc sont susceptibles de nager plus à leur aise dans un système ouvert du type de ceux que Zittrain défend. Mais, dans la mesure où, faute de formation, ils ont plus d'agilité que de compréhension, une énorme partie d'entre eux peut parfaitement se laisser séduire par le monde fermé des apps. L'iPhone reste le smartphone le plus désiré et Facebook, un espace de rencontre obligatoire.

On pourrait qualifier cette menace de « contre-réforme interne ». Il y en a une autre qui provient de ceux qui refusent encore –quels que soient les mots qu'ils utilisent– les technologies de l'information ou cherchent à en limiter autant que possible l'usage et la pénétration.

Le cas des médias ou celui des livres électroniques dans des pays comme la France et l'Espagne sont de bons exemples. On assiste dans les médias, depuis le début de la crise de 2008, à une reprise en main des rédactions web par les rédactions traditionnelles. L'intégration n'est pas une mauvaise chose en soi mais elle peut être catastrophique quand le pouvoir est donné aux vieux journalistes qui n'acceptent le web que contraints et forcés ou tentent d'ignorer les vertus de communication horizontale. Certains des plus grands journaux d'Europe et des États-Unis ont ainsi perdu les pionniers de la révolution digitale dans les médias d'information. Ils les ont ainsi poussés à créer des sites alternatifs qui risquent de devenir rapidement leurs concurrents les plus redoutables.

Dans le cas des livres, le refus pratique –en Espagne et en France notamment– de rendre accessible la version digitale des ouvrages publiés correspond à un refus d'adaptation, à une tentative de blocage *de facto* de l'évolution digitale.

Dans un cas comme dans l'autre, l'arrivée de jeunes pour qui tout ceci est naturel peut changer le cours des choses

même s'il faut se méfier d'une tendance commune chez les ambitieux en début de carrière qui consiste à commencer par adopter les positions dominantes dans l'espoir de réussir plus vite. Elle est fréquente dans les écoles de journalisme.

Un élément de réponse consiste à développer massivement la « *littératie* digitale » –le néologisme est pratiquement inévitable. Il ne s'agit pas simplement d'alphabétisation mais bien, comme dans le sens anglosaxon du terme, d'une formation à la double dimension pratique et culturelle.

© Cristina Diestro



Le problème est qu'elle devrait, en principe, être donnée par les anciens qui ne sont pas nécessairement les plus versés et, ce qui est encore pire, qui sont habitués à des formes d'enseignement *top down* ou *broadcast*, qui sont précisément tout ce que la révolution digitale met en question.

En conclusion, pour que l'arrivée des jeunes ait un impact positif clair sur l'usage et la compréhension des TIC, il est essentiel de les former à leur compréhension. Mais,

pour cela, il faut une remise en question des méthodes traditionnelles d'enseignement qui doit commencer par les générations antérieures. Éducation et apprentissage doivent être conçus en parallèle. Le partage des connaissances correspond mieux à cette réalité –et aux outils dont nous disposons– que la transmission traditionnelle du savoir. La responsabilité est partagée entre institutions et individus. Entre les jeunes et leurs aînés. Le défi n'est pas simple. ●





Expériences

Le sport comme levier de participation des jeunes

Julie Guyomard et Yvan Dromer

Direction Vie associative et Jeunesse

Louis Bertin

Direction des Sports

Mairie de Rennes (France)

Depuis la première formalisation d'un projet municipal pour la jeunesse à Rennes en 1994, une question centrale est posée : celle de la place des jeunes dans la cité et, derrière elle, celle de la responsabilité et du rôle que se donne la Ville pour aider les jeunes à la définir eux-mêmes et à se l'approprier.

Depuis, la conduite d'actions expérimentales et la poursuite des réflexions sur cet objet ont permis d'identifier un certain nombre d'espaces particulièrement pertinents à investir, à développer ou à créer pour favoriser l'accès des jeunes, et notamment des jeunes adultes (16-25 ans), à ce statut de citoyens légitimes et impliqués dans leur quartier et dans leur ville.

Vis-à-vis des étudiants et, plus généralement, des jeunes bénéficiant de trajectoires d'insertion sociale, scolaire puis professionnelle peu problématiques, la ville de Rennes travaille avec de nombreux partenaires, et dispose aujourd'hui d'outils et d'actions bien identifiés, qui nécessitent d'être régulièrement évalués et adaptés, mais qui définissent aujourd'hui de façon structurante la politique de jeunesse de la Ville.

C'est le cas notamment :

- du dispositif Fonds rennais d'Initiatives Jeunes (système de bourses de soutien aux projets des jeunes, de 300 à 900 €) ;
- de La Nuit des 4 Jeudis (dispositif de loisirs nocturnes gratuits et sans alcool) ;
- du travail sur le soutien à l'expression des jeunes effectué par le Centre régional Information Jeunesse.

Concernant plus particulièrement la question de l'accès des jeunes au sport, l'action de la Ville se décline à plusieurs niveaux :

- L'accompagnement par des éducateurs sportifs de la ville de la mise en œuvre des programmes d'activités sportives dans le cadre scolaire ;
- Les CIS (Centres d'Initiation aux Sports) ;
- L'offre des clubs adhérents de l'Office des Sports ;

- Les objectifs socio-sportifs poursuivis par les associations gestionnaires d'équipements de quartiers, dont six seront formalisés dans les prochaines conventions ;

- Le centre de loisirs Récipon qui accueille les 12-15 ans pendant l'été.

Et, plus récemment :

- Les animateurs Sportifs de PROximité (ASPRO) et surtout, le vendredi, les quartiers qu'ils organisent ;
- Les Nuits du Sport ;
- Quelques stages sportifs pendant les petites vacances.

La Nuit du Sport

Dans le cadre de la Nuit des 4 Jeudis, une soirée alternative est proposée presque chaque jeudi, ainsi que certains vendredis soir à Rennes. Tous les mois, une de ces soirées prend appui sur le sport, et applique ainsi les principes de la Nuit des 4 jeudis à diverses pratiques sportives.

L'ensemble du dispositif de la Nuit des 4 Jeudis est coordonné par la Mission Jeunesse de Rennes, et c'est la Direction des Sports qui pilote les Nuits du Sport, en mobilisant ses agents, en développant des partenariats avec des associations sportives, et en ouvrant des équipements sportifs en nocturne, autour de propositions particulièrement décalées afin de séduire le public jeune.

Ces soirées offrent aux jeunes la possibilité de s'initier et de pratiquer des activités sportives « traditionnelles » comme le volley-ball ou le badminton, de découvrir des activités plus originales, comme le blackminton ou le kinball, ou encore de partager, par des initiations, des activités handisports, telles que le torball ou le rugby-fauteuil. La

recherche d'échanges entre la culture et le sport est aussi favorisée. Le 14 octobre dernier, les jeunes pouvaient nager en écoutant un concert de musique subaquatique, et faire une partie d'échecs au fond de la piscine.

Les dernières données nous confirment que le public des Nuits du Sport est fidèle, à 70 % étudiant. Parmi eux, 54 % sortent 1 à 2 fois par semaine, mais ils vont directement dans l'équipement sportif quand ils vont à une Nuit du Sport.

Leurs motivations premières restent celles de faire du sport, de découvrir des pratiques sportives nouvelles et d'être entre amis. Seulement 1 % des pratiquants de la Nuit du Sport est gêné par l'interdiction d'alcool dans les soirées. Concernant la participation, 3 500 jeunes s'investissent dans les sept à huit soirées proposées par saison.

Les principes de ces soirées sont simples : elles sont décalées, gratuites, sans alcool et organisées avec la participation des jeunes. Ce dernier point important a été réaffirmé à l'issue de l'évaluation intervenue en 2010, et de nouvelles pistes de partenariats sont en chantier, notamment avec les associations d'étudiants et les universités, mais aussi avec les jeunes de tous les quartiers rennais. L'implication du réseau étudiant à l'organisation de ces nuits est particulièrement souhaitée, afin que les

activités sportives apparaissent comme une façon de faire la fête pour les jeunes. Ainsi, notre objectif est aussi d'encourager les deux jeunes, étudiante et non étudiante, à se rencontrer dans des propositions qui combinent l'animation culturelle et les activités sportives.

L'expérimentation « Accès des jeunes aux équipements sportifs »

Visant plus particulièrement les jeunes en situation de fragilité, résidant notamment dans les quartiers prioritaires, souvent non captifs des offres institutionnelles classiques, et présents dans l'espace public, cet objectif de valorisation de la place des jeunes dans la cité a conduit au développement d'un certain nombre d'actions ou de déclinaisons spécifiques des dispositifs précédents telles que :

- Le service des Animateurs Présence de Rue (APR) : service d'animateurs déambulant hors les murs à la rencontre des jeunes pour faciliter leur accès aux offres de loisirs. Service portée par l'association Le Cercle Paul Bert.
- La mise à disposition en autonomie des Locaux Collectifs Résidentiels (LCR) : mètres carrés sociaux mis à disposition par les bailleurs pour accueillir des

Un accueil libre et gratuit, de 22h00 à 3h00 du matin, dans les équipements de la Ville avec des activités encadrées par des éducateurs. *Kin-ball, tchoukball, ultimate, speedminton et blackminton* sont des activités sportives appréciées pour leur aspect original et novateur.





Self-défense et escalade.



Les piscines sont ouvertes avec des animations originales comme le tennis de table aquatique.

initiatives portées par les habitants. L'Association pour la Rénovation de l'Action Sociale gère cette initiative pour le compte des bailleurs publics.

- Les bourses *Quartier* du Fonds rennais d'Initiative Jeunes.
- L'organisation par les bailleurs d'ateliers citoyens permettant de soutenir financièrement un projet collectif en contrepartie de petits ateliers de rénovation ou de remise au propre de parties communes des emprises HLM.
- Le festival *Quartiers d'été*, organisé par le Centre régional d'Information Jeunesse.

Des initiatives isolées ont de plus été conduites dans les quartiers, à l'initiative des Directions de Quartiers, ou d'animateurs Jeunesse, avec le concours des référents territoriaux de la Direction des Sports, pour assouplir le cadre et envisager des solutions un peu « bricolées » au cas par cas. L'association Quattro Connexion, qui bénéficie de créneaux pour des pratiques informelles, l'association Le Cercle Paul Bert qui, via ses sections, « héberge » quelques créneaux en autonomie, ou encore la Direction de Quartier Nord-Est, qui est elle-même réservataire de créneaux pour un groupe de jeunes futsalleurs deux soirs par semaine.

Toutefois, la Ville de Rennes a constaté que ce panel de réponses à l'endroit des jeunes adultes des quartiers n'est pas suffisant, d'une part parce qu'elles concernent essentiellement les plus jeunes (adolescents et préadolescents) et, d'autre part, parce qu'elles s'avèrent peu adaptées aux attentes de nombreux jeunes adultes, notamment ceux des quartiers populaires. Ces jeunes, du fait de leurs parcours d'insertion chaotiques, interrompus et difficiles, ne s'inscrivent pas dans ces circuits d'accès à la pratique d'activités sportives et présentent des difficultés d'appropriation des codes et des mécanismes institutionnels qui le permettraient, ainsi, bien souvent, qu'une réfraction forte à l'endroit des institutions en général, ce qui accentue les freins précédemment évoqués et alimente une dynamique d'éloignement.

Les rapports d'activité successifs des animateurs Présence de Rue – dont une partie de la mission consiste à analyser les aspirations des jeunes, sur la base de leurs observations,

en termes de loisirs – mettent ainsi en avant la difficulté pour ces jeunes, notamment les jeunes les plus âgés et les jeunes éloignés voire réfractaires à l'institution, à concevoir puis à mettre en œuvre un projet de pratique sportive qui corresponde à leurs aspirations.

Plus récemment, les rapports d'activité des animateurs de l'Expérimentation d'Accompagnement des Jeunes Adultes sur le quartier Le Blosne relaient l'accompagnement d'initiatives portées par des jeunes adultes dans les quartiers et visant à s'emparer de cet enjeu et à développer, pour eux-mêmes et souvent à l'intention de leurs pairs et des plus jeunes du quartier, une offre de pratique sportive.

Ce qui caractérise l'inadaptation de l'offre à la demande sociale spécifique des jeunes adultes des quartiers, ce sont :

- des activités régulières dans le temps nécessitant un engagement long quand les jeunes, comme les autres habitants d'ailleurs, privilégient aujourd'hui une logique de « zapping » ;
- des activités encadrées quand les jeunes aspirent à plus d'autonomie dans l'organisation de leurs loisirs ;
- des activités qui font peu de place aux pratiques sportives informelles ou axées sur une démarche de loisirs et non de compétition (ce qui n'empêche pas nécessairement des temps de compétition – tournois locaux, inter-quartiers, etc.).

La proposition a donc été faite d'apporter une réponse complémentaire qui tienne compte à la fois des conditions actuelles présidant à la mise à disposition de créneaux d'utilisation d'équipements sportifs par la Direction des Sports, et de la spécificité des attentes des publics dont il est question, et qui donne un cadre officiel aux quelques initiatives isolées de façon à les légitimer, d'une part, et à les évaluer, d'autre part.

Proposition pour une expérimentation de septembre 2010 à juin 2012

Deux cas de figure ont été distingués, qui donnent lieu à deux niveaux de réponses :

A) D'une part, le cas des « associations émergées », c'est-à-dire d'un groupe de jeunes qui, pour accéder à un



Basket-fauteuil, rugby-fauteuil, kin-ball fauteuil, céci-foot, torball ou accueil dans les actions communes sont des propositions ouvertes à tous permettant de partager une pratique sportive dans les mêmes conditions.

équipement sportif, ont joué le jeu des critères actuels, écrit un projet, créé une association et effectué une adhésion à l'Office des Sports. Lorsque ces conditions, qui sont exigées par la procédure actuelle, sont réunies, et qu'elles ont, en plus, fait l'objet d'un accompagnement par un professionnel (animateur ou éducateur de terrain) qui s'est lui-même appuyé sur la démarche pour favoriser l'entrée en relation avec les jeunes, il est particulièrement dommageable que l'effet de seuil des équipements sportifs et/ou les règles actuelles d'affectation des créneaux, qui privilégient l'ancienneté et la stabilité, conduisent la Ville à donner une réponse négative à la demande. Il était par ailleurs important que la Ville, qui incite les associations partenaires de la mise en œuvre du projet politique de la jeunesse à Rennes à interroger leurs pratiques et leurs postures professionnelles pour mieux tenir compte des caractéristiques de ce public, témoigne elle aussi de cette volonté et l'applique à ses propres procédures.

Vis-à-vis de ces situations, il a donc été proposé de remettre en cause le principe de priorité aux utilisateurs de l'année précédente qui préside à l'attribution annuelle des créneaux, pour faire une place, *a priori* (ce qui est symboliquement important) et à tarif préférentiel, à ces demandes d'associations pour bénéficier de créneaux officiels et pérennes.

Les conditions :

1. Une définition limitative de l'« association émergée » (trois éléments constitutifs : une association créée dans l'année, composée de jeunes adultes âgés de 16 à 25 ans, et dont la démarche d'écriture du projet et de dépôt des statuts a fait l'objet d'un accompagnement spécifique par les animateurs ou éducateurs de terrain.)
2. Un suivi du projet concerté entre les responsables de l'association, le référent éducatif d'origine et la Direction des Sports (référents territoriaux) portant sur le matériel utilisé, les règles attachées aux pratiques, des propositions de nouvelles pratiques, etc. (financement complémentaire du matériel possible).

Pour la saison 2010-2011, trois associations à l'échelle de la ville sont concernées par cette proposition.

L'utilisation de ces créneaux devra être maintenue en période de vacances scolaires.

B) Le second cas de figure concerne des demandes ponctuelles mais répétées des jeunes non constitués en associations. Les demandes qu'ils formulent régulièrement auprès des animateurs et éducateurs ne portent pas sur des pratiques précises ; souvent, des sports un peu décalés (futsal, sports de combat, cross, deux-roues, glisse urbaine, etc.). Elles ne sont par ailleurs pas structurées et parfois éphémères, et elles illustrent bien souvent une aspiration qui dépasse le seul enjeu sportif à une meilleure reconnaissance et une prise en compte de leurs besoins par les pouvoirs publics. Elles ont en commun avec le premier cas de figure le fait de porter sur des pratiques autonomes, non encadrées.

Proposition pour ce second cas de figure :

1. Pré-réserver sur chaque quartier un nombre limité de créneaux sur des horaires et des équipements identifiés comme pertinents par les professionnels de la jeunesse.
2. En confier l'attribution aux groupes de suivi technique des « objectifs spécifiques Jeunes Adultes » mis en place dans les quartiers dans le cadre du re-conventionnement entre la ville et cinq équipements de quartiers. Ces groupes se réunissent tous les deux mois ; ils associent l'animateur Jeunes Adultes d'un quartier, ses collègues animateurs (de rue ou de structures), les éducateurs du Relais, les Directions de Quartiers (chargées de mission politique de la Ville), la Mission Jeunesse, et l'Association Pour la Rénovation de l'Action sociale. La Direction des Sports y sera représentée (service référent des Animateurs Sportifs de PROximité).
3. Ce groupe de suivi aura pour vocation :
 - de recenser les demandes des groupes ;
 - d'examiner leur degré de maturité pour un usage autonome ;
 - d'organiser l'accompagnement de « tests » d'utilisation en autonomie sur les créneaux pré-réservés.



Musique, animations culturelles, films, *black-painting*, etc. sont divers modes d'expression d'associations qui s'investissent, outre celles qui encadrent des sports. Ici, une partie d'échecs, en apnée, au fond d'une piscine.

Dans ce cadre, il devra :

1. Mettre en place un cadrage de ces périodes de test qui comprendront, en amont, des rendez-vous préalables impliquant le référent éducatif, l'Animateur Sportif de PROximité, et le gardien de l'équipement ;
2. Identifier nommément deux responsables parmi les jeunes ;
3. Signer un règlement d'utilisation, puis, en aval, et en fonction des situations :
 - des phases transitoires d'encadrement direct par les référents éducatifs, et

- des points réguliers qui porteront, là aussi, sur le matériel et les pratiques sportives, et qui seront l'occasion de revenir sur d'éventuels conflits d'usage ou difficultés au regard des règles d'utilisation.

Cette expérimentation a donné lieu, à la rentrée de septembre 2010, à l'affectation de nouveaux créneaux à des associations émergentes ; elles sont aujourd'hui accompagnées selon les modalités de suivi exposées dans le cadrage ci-dessus ; le dispositif donnera lieu, en fin de saison, à une évaluation des effets produits, aussi bien sur les jeunes que dans les services et chez les acteurs associatifs impliqués. ●

Programme Vivre et vivre ensemble

Silvia Calvo Mateo

Technicienne socioculturelle du Service d'Action sociale de la Ville de Saragosse (Espagne)

Vivre et vivre ensemble est un programme intergénérationnel de logement partagé qui est mis en œuvre dans vingt-sept villes espagnoles de six communautés autonomes différentes, et il a été implanté en 2004 à Saragosse grâce à l'Œuvre sociale de la caisse d'épargne CatalunyaCaixa. Ce programme a pour but de répondre à la solitude que vivent de nombreuses personnes âgées et, d'autre part, d'offrir un logement à des jeunes étudiants ou étudiantes. Il a un caractère altruiste et solidaire, les étudiant(e)s ne paient rien au titre du loyer et les personnes âgées reçoivent en outre une aide de 60 euros. Il est basé, pour l'essentiel, sur la compagnie. Pour cette année universitaire, il y a déjà dix-neuf couples constitués à Saragosse dans le cadre de ce programme.

Le programme *Vivre et vivre ensemble* de l'Œuvre sociale de CatalunyaCaixa est né dans un quartier de Barcelone en 1996 afin de pallier la solitude des personnes âgées et promouvoir l'échange entre deux générations –les jeunes hommes et femmes, d'une part, et les seniors, d'autre part. Les deux générations sont en effet de plus en plus distantes à cause des mutations sociales. Par la suite, le programme a été étendu à toute la ville et, au vu des résultats obtenus, il a été implanté dans d'autres villes d'Espagne. Actuellement, il est présent dans vingt-sept villes de six communautés autonomes différentes et il fait partie du réseau *Homeshare International* de domaine mondial.

Le programme est mis en œuvre à Saragosse depuis 2004, au travers d'une convention signée entre la fondation *Vivre et vivre ensemble* de la caisse d'épargne CatalunyaCaixa, la Mairie –et plus précisément le Département d'Action sociale–, et l'Université de Saragosse. Par la suite, il a été incorporé au programme de l'Université San Jorge.

Vivre et vivre ensemble est un programme solidaire de logement partagé qui vise à satisfaire deux nécessités : d'un côté, rompre la situation de solitude dans laquelle se trouvent certaines personnes âgées qui souhaitent avoir de la compagnie et, de l'autre, assurer le logement des jeunes étudiants et étudiantes qui viennent d'autres villes, voire d'autres pays.

Il est destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus qui vivent seules, qui sont autonomes et qui disposent d'une chambre libre que peut occuper un étudiant ou étudiante. Le logement doit réunir des conditions d'habitabilité optimums. D'autre part, les étudiant(e)s doivent avoir moins de 30 ans, ou moins de 35 ans s'ils/elles effectuent des

études de troisième cycle, master ou doctorat, et ils/elles doivent être résident(e)s dans une autre ville que Saragosse.

Les fonctions des différents organismes impliqués dans le programme sont les suivantes :

- les universités constituent la porte d'entrée des étudiant(e)s au programme. Chacune d'entre elles offre un technicien qui est chargé d'apporter l'information et de diffuser le programme parmi la population universitaire ;
- la Mairie de Saragosse met elle aussi à disposition un technicien, des services sociaux dans ce cas, dont les fonctions consistent à fournir l'information et à la diffuser auprès des personnes âgées, à faire les entrevues avec les candidat(e)s et, conjointement à un psychologue, à effectuer les visites domiciliaires, à faire les présentations entre les personnes âgées et les étudiants ou étudiantes et, par la suite, à réaliser un suivi des couples participants ;
- l'Œuvre sociale de CatalunyaCaixa finance le coût du programme, qui consiste en un apport économique aux personnes âgées afin de contribuer au paiement des frais dus à une plus grande consommation d'eau et d'électricité. D'autre part, elle offre les services d'un psychologue, qui effectue l'entrevue des étudiant(e)s intéressé(e)s à participer, propose la constitution des couples personne âgée-étudiant(e), et réalise le suivi de la convivance.

Le travail conjoint des organismes participants est nécessaire pour le bon fonctionnement du programme.

Lorsqu'un(e) étudiant(e) est intéressé(e) à participer, il/elle est informé(e) par l'université, ou directement par

le psychologue. Les personnes âgées intéressées sont informées par la Mairie, ou directement par la personne responsable du programme, ou encore au travers du réseau des centres municipaux des services sociaux. Dans la demande faite par la personne âgée, celle-ci doit indiquer la contreprestation qu'elle serait intéressée à recevoir comme, par exemple, une aide pour faire les achats, un accompagnement chez le médecin, ou simplement un peu de compagnie.

Au cours de l'entrevue des personnes âgées, on cherche à connaître leur motivation, leur manière de vivre et leurs centres d'intérêt, ainsi que leur état de santé. Par ailleurs, on vérifie l'état du logement. Les présentations des couples sont effectuées et, le cas échéant, on signe les accords qui constituent un engagement des deux parties.

Certaines normes sont établies pour faciliter la cohabitation. Ainsi, l'étudiant ou étudiante doit se charger de nettoyer sa chambre, d'acheter et de cuisiner ses propres aliments, de nettoyer la salle de bains et la cuisine après les avoir utilisés. Il ou elle ne peut pas rentrer à la maison après 22 heures 30, sauf le samedi. Au titre de contreprestation pour la disposition d'un logement gratuit, il ou elle doit collaborer pendant son temps libre à ce que la personne âgée a demandé. Les deux doivent respecter l'espace et l'intimité de l'autre. Le premier mois qui suit la signature de l'accord est considéré comme une période d'essai, afin de s'assurer que la cohabitation est satisfaisante pour les deux personnes, et les techniciens responsables assurent un suivi plus intense pendant cette période.

En ce qui concerne le profil des personnes âgées qui participent, plus de 90 % sont des femmes, la plupart sont veuves et elles ont une moyenne d'âge de 80 ans. Leur principale motivation pour participer est la recherche de compagnie. Il faut ajouter que la majorité d'entre elles disposent d'un dispositif de *téléassistance*¹ et d'un service d'aide à domicile fourni par la Mairie de Saragosse. Dans

cette population, on a observé un changement d'attitude au cours des années de développement du programme : au début, en effet, les femmes âgées étaient réticentes à cohabiter avec un étudiant plutôt qu'une étudiante mais, par la suite, on a vu se former des couples mixtes, dont les résultats ont été jugés très positifs.

Quant aux étudiant(e)s, ils ou elles sont aussi bien espagnols qu'étrangers et la proportion des deux sexes est plus équilibrée que chez les personnes qui les accueillent. Leur principale motivation pour participer au programme est économique, et un grand nombre d'entre eux signalent que sans ce programme ils ne pourraient pas se permettre d'étudier loin de chez eux.

D'autre part, après avoir dépassé les petits problèmes qui peuvent se produire dans toute nouvelle cohabitation, aussi bien les personnes âgées que les étudiants et étudiantes évaluent très positivement la relation de respect, de soutien et d'amitié qui s'établit entre les deux, grâce à laquelle il est possible de briser les barrières qui séparent souvent les deux générations.

Depuis le début du programme, le nombre de couples qui ont été formés pendant chaque année universitaire se situe entre quinze et dix-neuf, certains parvenant même à cohabiter pendant toute la période d'étude du jeune. Pendant toutes ces années de fonctionnement, le bilan du programme a été positif : les personnes âgées rajeunissent au contact de l'étudiant ou étudiante, elles ont un autre type de joie à partager leur vécu avec une autre personne, elles se sentent plus valides. Parallèlement, les étudiant(e)s s'impliquent de plus en plus dans la cohabitation. ●

1. Petit dispositif électronique que la personne porte sur elle en permanence et qui lui permet de solliciter une assistance en cas de besoin à n'importe quelle heure du jour et de la nuit tous les jours de l'année.



Le pari de l'autonomie de la jeunesse

Leandro Benetti

Directeur général

Centre culturel de la Jeunesse Ruth Cardoso, São Paulo (Brésil)

São Paulo est la ville la plus grande et la plus riche du Brésil. Cependant, pour qu'elle se consolide de manière effective comme ville éducatrice, il y a encore beaucoup de chemin à faire. Le défi à relever est, par conséquent, énorme. Dans ce contexte, certaines interventions peuvent être considérées comme plutôt prometteuses. Parmi elles, en effet, on peut remarquer le Centre culturel de la Jeunesse Ruth Cardoso. Les jeunes trouvent en ce centre un allié solide pour que les projets qui les intéressent puissent voir le jour.

L'idée classique selon laquelle la ville est l'espace naturel des hommes parce qu'en elle leurs droits naturels sont garantis et, par conséquent, qu'ils peuvent y croître et se développer dans une ambiance collective de paix et de liberté ne se matérialise pas toujours dans la pratique. Y compris, dans des villes reconnues comme riches, dynamiques et créatives, apparaissent –ironie de la vie– des éléments d'une immense arriération sociale qui s'obstinent à survivre.

La ville de São Paulo fut fondée en 1554 à partir d'une école. Construite par des pères jésuites, cette implantation

avait comme finalité la promotion de l'évangélisation des Indiens qui peuplaient la région. Elle demeura pendant deux siècles dans la condition de petite bourgade pauvre et isolée, tout en vivant un cycle fortement marqué par les expéditions des pionniers. Celles-ci n'étaient pas précisément amicales : afin de capturer des Indiens et, principalement, de trouver des minerais précieux, ils allaient délimitant les frontières du Brésil sans rien respecter.

Ainsi, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la ville de São Paulo continua à être bien davantage un lieu de passage que de séjour et de convivance. La transformation de ce profil a eu





lieu, de fait, au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, avec le cycle économique du café, l'arrivée des immigrants européens et le développement du réseau ferroviaire, qui permettait l'interconnexion entre les terres de culture et le port de Santos. Le point de convergence de ce réseau était São Paulo.

En 1872, année du premier recensement au Brésil, il y avait dans la ville 31 385 habitants. Plus tard, en 1900, s'est produit un saut quantitatif important qui a mené la population à 240 000 habitants. Cent ans plus tard, nous étions plus de 10 000 000. Toute cette croissance, cependant, ne s'est pas faite sur des bases durables. Bien au contraire : ce que l'on a vu au cours de cette brève période historique a été une expansion désordonnée et mal planifiée de la ville marquée, en grande partie, par des relations de pouvoir inégales et une complète absence de politiques publiques visant à garantir au minimum les conquêtes de la citoyenneté.

Le legs de profonde inégalité sociale se présente presque, de nos jours, comme une condition donnée insurmontable. Dans ce contexte, le défi de se convertir en une ville éducatrice est gigantesque. Quelques exemples,

cependant, sont capables de nous motiver à sortir de l'état d'impuissance et de tenter d'atteindre cette ambitieuse finalité.

Objectivement, le Brésil est en train de vivre la plus grande période de démocratie politique sans interruptions autoritaires de son histoire. Cela contribue énormément à un plus grand équilibre dans le jeu des revendications légitimes. Parallèlement, la stabilité économique obtenue grâce au *Plano Real* permet aux agents publics et privés de mieux planifier leurs actions. Dans le domaine spécifique des politiques publiques, cette combinaison a été à l'origine de la création de modèles consistants et innovateurs, avec un potentiel pour servir de référence et se multiplier.

Le cas que nous allons analyser est celui du Centre culturel de la Jeunesse Ruth Cardoso, ou plus simplement CCJ. Il s'agit d'un équipement public de la ville, situé dans la périphérie nord, où a hiberné auparavant, pendant presque deux décennies, un symbole dramatique de la négligence des gouvernants et de la non-assistance de la société. En effet, il s'y trouvait, de forme évidente, le « squelette » d'une grande œuvre inachevée, transformée en décharge d'ordures, zone de prostitution et lieu de vente de drogues. De ce point de vue, le premier résultat qui s'est produit à la suite de la création du CCJ a été la récupération urbaine de l'espace occupé, et conjointement à cela la transformation symbolique du lieu.

Inauguré le 27 mars 2006, le CCJ représente aussi la matérialisation d'un processus mené à terme par des chercheurs, des agents publics et des organisations de la société civile se consacrant à l'étude de modèles alternatifs à ceux adoptés par l'État dans le domaine des politiques spécifiques de la jeunesse. Le diagnostic commun montrait une grave incompatibilité entre ce qui était offert et ce que demandaient les jeunes. La vision excessivement stéréotypée que l'on avait d'eux ainsi que la tradition séculaire de tutelle conspiraient contre l'adhésion du public cible aux programmes et aux projets existants.

Ainsi, le point de départ conceptuel du CCJ a été la rupture de cette logique et le pari pour une étude détaillée de caractère permanent des groupes ou des collectifs de jeunesse, en cherchant avec cela à identifier leurs intérêts





réels et leurs attitudes et pratiques quotidiennes. Dans ce processus sans fin, nombre de leurs manifestations ont pu être reconnues comme légitimes, ce qui a permis à l'État d'identifier de bonnes opportunités pour offrir un appui plus adéquat aux projets dont les jeunes étaient porteurs. Par conséquent, en plus de servir d'espace public de convivance, de formation, de production et de diffusion de la culture de la jeunesse *paulistana*, le CCJ sert aussi de centre de réflexion et d'innovation dans le domaine dans lequel il intervient.

La réussite des directrices conceptuelles du CCJ vient, pour l'essentiel, de sa programmation artistique et culturelle permanente, dont l'accès est toujours gratuit. Toutefois, avant d'entrer dans les questions de programmation, faisons une rapide description de l'architecture de l'espace : avec une aire construite de 8 000 m², il réunit un auditorium, un *teatro de arena* (théâtre avec un scène circulaire), une bibliothèque, un studio de dessins animés, un studio d'enregistrement musical, des zones pour l'édition audio et vidéo, et un espace d'exposition, le tout entouré d'un grand jardin qui a été constitué sur la base de la plantation de 12 000 plants d'arbres d'essences autochtones variées. Avec une entrée et une circulation libres, le CCJ apparaît comme une authentique extension de la rue, espace public par excellence.

La programmation du CCJ est structurée en neuf programmes et trente projets stables, qui promeuvent une moyenne de soixante-cinq activités par mois. Celles-ci, pour leur part, sont imaginées à partir de trois axes d'orientation : formation, production et diffusion. Les contenus travaillés cherchent à couvrir aussi bien les langages artistiques que les thèmes spécifiques de l'univers de la jeunesse. De cette manière, en plus de la musique, du cirque, du théâtre, de la danse, du cinéma, de la vidéo, de la photographie, de la littérature et des arts graphiques et visuels, des thèmes tels que la diversité sexuelle et ethnique, l'accès à l'Université et l'orientation professionnelle, le marché culturel indépendant, parmi autres, ont leur espace assuré dans le CCJ.

Depuis son inauguration, le centre a promu plus de 3 000 événements culturels gratuits, entre spectacles scéniques et musicaux, rencontres littéraires et de réflexion, présentations de films dans des cycles de cinéma, expositions et ateliers divers. Pour avoir une idée des bénéfices que cela représente, le CCJ réalise, en moyenne, 12 000 prestations de services par mois dans une zone où n'existait auparavant aucune alternative de loisirs et de convivance avec ces caractéristiques, et dont la population

est estimée à plus 700 000 personnes. De ce total, près de 30 % soit, en d'autres termes, plus de 210 000 personnes, se situent dans la frange d'âge visée : jeunes entre 18 et 29 ans.

En plus de la programmation, un ensemble de mesures prises dans le domaine institutionnel contribuent aussi à la réussite des directrices. Parmi ces mesures, on notera : 1) l'institutionnalisation même du CCJ dans l'organigramme du gouvernement municipal, au moyen d'une loi approuvée par le pouvoir législatif, qui lui garantit une couverture juridique, financière et conceptuelle ; 2) la création, elle aussi au moyen d'une loi approuvée par le pouvoir législatif, du programme Jeune moniteur culturel, rendant viable le modèle de gestion conçu, dans lequel était prévue l'embauche de jeunes de la région pour travailler dans l'équipement et servir de référence pour d'autres jeunes ; et 3) la Convocation de Co-parrainage pour de Premières Œuvres, grâce à laquelle est priorisée la sélection de projets de jeunes auteurs, en les stimulant afin qu'ils se professionnalisent dans le domaine des arts.

Cela dit, il est facile de conclure que des espaces modernes et ouverts, combinés avec une programmation diversifiée de langages et de thèmes, sont réellement capables d'avoir un effet important au moment de garantir les droits et de dépasser de graves problèmes sociaux. Les ambiances favorables à la convivance et au développement des activités, des habilités et des compétences sont fondamentales pour une vie en société plus digne.

Enfin, il faut insister sur deux reconnaissances qui sont venues en ce qui concerne le travail mené à terme dans le CCJ. La première est parvenue en avril 2008, lorsqu'a été réalisée la 1^{ère} Conférence nationale de la Jeunesse au Brésil. À cette occasion, en effet, après avoir dépassé les démarches municipales ainsi que des divers États, soixante-neuf résolutions destinées au gouvernement fédéral ont été approuvées. Deux d'entre elles faisaient référence au domaine spécifique des arts et de la culture : 1) que les politiques spécifiques de la jeunesse disposent d'équipements spécifiques pour le développement de leurs activités spécifiques ; et 2) que ces équipements spécifiques disposent de ressources budgétaires propres, afin que soit garanti leur fonctionnement de manière régulière et sans interruptions. D'autre part, la seconde reconnaissance est venue en octobre 2010, quand le Secrétariat général ibéro-américain a identifié le CCJ comme un modèle à diffuser parmi les pays membres et a proposé la signature d'un accord de collaboration pour le transfert du savoir accumulé dans cette construction collective et généreuse. ●

Services pour l'autonomie des jeunes

Marta Levi

Adjointe au maire déléguée à la Jeunesse de 2007 à mai 2011,
Ville de Turin (Italie)

La Ville de Turin, Capitale européenne des Jeunes en 2010, a décidé d'investir dans des politiques d'aide à l'autonomie des jeunes. Nous avons mis en marche, en effet, trois nouveaux services de soutien aux associations, à l'esprit d'entreprise des jeunes, et à leur émancipation. L'insuffisance des ressources dont disposent les municipalités italiennes a obligé la Ville de Turin à créer des services ayant un faible coût mais, en même temps, un impact élevé.

Le contexte italien

En Italie, les politiques de la jeunesse ont été comprises, dans une grande mesure, comme des politiques d'éducation, que les destinataires aient 14 ou 30 ans. Or, on oublie souvent qu'un jeune, quand il atteint 18 ans, devient un citoyen à part entière et que, en tant que tel, il est titulaire de droits et de devoirs. Trop fréquemment, en effet, les jeunes sont traités comme des citoyens en puissance, qui sont guidés pour devenir des citoyens complets. Cependant, l'État doit leur garantir des droits et leur donner des opportunités et ne pas leur expliquer ce qu'ils doivent faire ni comment ils doivent vivre.

L'administration publique, qu'elle soit dirigée par un gouvernement de droite ou de gauche, a toujours conçu les politiques destinées aux jeunes comme des politiques d'« éducation » ; et les tendances les plus avancées ont envisagé le thème de la promotion du bien-être face à la prévention du mal-être mais en le faisant dériver vers l'éducation sur les droits et responsabilités citoyennes, l'éducation pour la participation, l'éducation à la citoyenneté ; en définitive, l'éducation pour la vie.

Le droit à s'émanciper de sa famille est doublement limité : d'un côté, il existe une culture diffuse selon laquelle l'indépendance s'obtient aux alentours de 30 ans et pas avant ; de l'autre, l'État ne dispose pas des ressources de bien-être nécessaires pour qu'un jeune puisse être autonome dès 18 ou 20 ans. En Italie, tout particulièrement, le concept d'« État de bien-être du citoyen » n'existe pas ; ce qui existe, par contre, c'est un « État de bien-être familial », dont la référence est, évidemment, la famille

—on ne considère pas une personne comme pauvre si elle a des revenus faibles mais si sa famille, dans son ensemble, a des revenus faibles— et, en conséquence, de nombreux services sont « fournis » par la famille. Par exemple, l'absence de crèches est habituellement compensée en confiant les enfants aux grands-parents.

Les politiques de la jeunesse de Turin : l'autonomie comme axe central

Dans ce contexte, la ville de Turin —a fortiori depuis qu'elle a été la Capitale européenne des Jeunes en 2010— a décidé d'investir dans des politiques de soutien à l'autonomie des jeunes, dans des politiques innovatrices capables de constituer une nouvelle opportunité afin que les jeunes prennent les rênes de leur propre vie et mènent à terme de manière autonome leurs propres choix.

Ainsi, l'autonomie a été comprise comme une possibilité de se construire un avenir, comme une capacité de tirer profit des opportunités, comme une liberté de choisir et de prendre son indépendance par rapport à la famille.

À cet égard, nous avons mis en œuvre trois nouveaux services de soutien aux associations, à l'esprit d'entreprise des jeunes et à leur émancipation.

L'insuffisance des ressources dont disposent les municipalités a obligé la Ville de Turin à créer des services de faible coût mais en même temps d'un grand impact, d'une part en mettant à profit les connaissances de ceux





Appuyer les associations est la mission du réseau constitué de seize associations de jeunes *Torino Youth Centre*.



Garantir aux jeunes le droit à choisir et à s'émanciper fait partie des responsabilités de l'État.

qui travaillent dans l'administration publique et, d'autre part, en se servant de mécanismes tels que le « prêt d'honneur ».

Logement pour les Jeunes

Les chiffres d'Eurostat de l'année 2007 pour l'Italie révèlent que 56 % des jeunes entre 25 et 29 ans et 26 % de ceux entre 30 et 34 vivent encore chez leurs parents ; alors que les autres pays européens présentent une situation radicalement différente, surtout dans la frange d'âge entre 25 et 29 ans : 11 % en Finlande, 14 % aux Pays-Bas, 18 % au Royaume-Uni, 18 % en France et 19 % en Allemagne.

Ces chiffres sont le résultat de l'inexistence d'une politique nationale globale destinée à développer l'autonomie des jeunes, et c'est la raison qui nous a décidés à tenter de construire une partie de cette politique.

Logement pour les Jeunes est un projet doté de 1 350 000 euros, composé de différentes actions. Nous avons créé un bureau d'assistance, que nous avons situé dans le centre municipal d'information pour les jeunes *Informagiovani* et qui offre un soutien à la recherche de logement et une orientation relative aux autres services existant dans la ville ainsi qu'aux différentes problématiques –y compris de type légal ou administratif– en rapport avec le marché immobilier et la location d'appartements.

Nous avons activé un fonds de garantie pour les propriétaires de logements qui louent à des jeunes souhaitant prendre leur indépendance en utilisant les *contratti convenzionati* (contrats concertés qui offrent des conditions particulièrement favorables pour les jeunes), grâce auxquels nous remboursons aux propriétaires jusqu'à 9 mois de loyer en cas de non paiement de la part des jeunes locataires.

Cependant, le nœud du service est la constitution d'un fonds tournant qui offre à tous les jeunes entre 20 et 30 ans qui vivent chez leurs parents –ou chez d'autres personnes de la famille–, la possibilité d'obtenir un prêt de 3 500 euros pour s'émanciper. La seule chose que l'on exige alors de ces jeunes, c'est qu'ils présentent un contrat enregistré et qu'ils effectuent un changement d'adresse. Le prêt est remboursé

en mensualités sans intérêts pendant les trois années qui suivent son obtention.

L'élément qui est tout spécialement innovateur est la manière d'accéder au prêt : il n'a pas été établi, en effet, de barème basé sur les revenus car, dans la majorité des cas, il s'agirait des revenus des parents. L'objectif du projet est, au contraire, de consolider et d'aider le droit des jeunes à l'autonomie, sans tenir compte du statut socioéconomique de leur famille.

Au cours des trois premiers mois, presque cent demandes ont été présentées, dont plus de 50 % ont déjà donné lieu à la concession d'un prêt. L'âge moyen des demandeurs se situe entre 24 et 25 ans, ce qui démontre que le service aide à baisser l'âge auquel les jeunes prennent leur indépendance. Les jeunes qui font ces demandes sont des travailleurs, dans leur majorité, et, dans 70 % des cas, des travailleurs avec des contrats précaires.

Jeunes en Association

La participation à une association est de nos jours la manière de participer activement la plus utilisée par les jeunes Turinois –et plus généralement, par les jeunes Italiens– et elle est en même temps un facteur d'autonomie, compte tenu du fait que grâce aux associations les jeunes ont l'occasion d'élaborer des projets, de réaliser des activités et d'accéder au monde du travail. À Turin, nous avons donc constitué un lieu de concertation auquel ont adhéré plus de cent associations de jeunes.

Dans un contexte d'insuffisance de fonds –qui empêche de financer les projets des associations–, nous avons créé un bureau d'assistance qui apporte son soutien, ses conseils et son aide à toutes les associations de jeunes dans divers domaines : depuis la rédaction des statuts jusqu'à la gestion comptable, en passant par les contrats de travail ou l'élaboration de projets, et même la participation à des concours nationaux ou européens. Il s'agit d'un service jusqu'alors inexistant dans le panorama de la ville et, pour qu'il soit efficace, nous avons constitué un réseau de collaborateurs qui offrent leur expérience de manière gratuite au travers de cabinets de gestion

ou de comptabilité qui donnent des conseils *ad hoc* aux associations ayant des problèmes comptables ou fiscaux.

Dans la première phase, plus de la moitié des demandes reçues ont été en rapport avec la constitution et la mise en œuvre d'une association mais il y a eu aussi de nombreuses consultations relatives à la planification et à la gestion administrative.

Nous avons publié pour les jeunes, en outre, un guide d'introduction au monde des associations qui donne des informations utiles aussi bien pour la création que pour la gestion des associations.

Enfin, nous sommes en train de développer un service, semblable à celui de *Logement pour les Jeunes*, qui prêterait des fonds aux associations qui en feront la demande. D'un côté, il offrira de petits prêts aux structures qui ont un besoin ponctuel de liquidités pour faire face à un projet ou à une activité concrète et qui ne trouvent pas de réponse à leur problème dans le marché du crédit –les banques italiennes sont très réticentes à concéder des financements aux associations– ; d'autre part, ce service permettra de concéder des prêts plus importants aux structures qui participent aux appels d'offre de l'Union européenne –comme par exemple les convocations du programme européen *Jeunes en Action*– et qui n'ont pas la possibilité d'avancer l'argent en attente des paiements de l'UE, qui peuvent parfois tarder jusqu'à un an. De cette manière, même les associations les plus petites pourront participer à n'importe quelle convocation avec leurs propres projets.

Entreprise jeune

Entreprise jeune est un service composé d'un bureau d'assistance et d'un guide –disponible en papier et en ligne–, dont l'objectif est d'aider les jeunes à s'orienter dans

le monde des services et des opportunités destinées à ceux qui prétendent créer une entreprise.

De fait, il existe à Turin diverses pépinières d'entreprises, différents services de soutien à la mise en marche d'entreprises et pour capter des fonds. Cependant, trop souvent, les jeunes peuvent rencontrer de véritables jungles informatives quand ils s'aventurent sur ce terrain.

Le bureau d'assistance accueille donc les jeunes, écoute leurs projets d'entreprise, les appuie pour la transformation de l'idée en un authentique plan d'entreprise et, finalement, en fonction des nécessités de chaque cas, les oriente vers le service le plus approprié.

Les jeunes qui accèdent à ce service sont enrichis, grâce à la supervision et au conseil de ceux qui y travaillent, de multitudes d'idées, en rapport fondamentalement avec la mise en œuvre d'activités commerciales. Le problème le plus important sur lequel les usagers sollicitent de l'information est l'orientation pour accéder à un crédit –où se diriger ; quels documents présenter ; ou quelles garanties offrir.

À notre avis, l'autonomie –associative, professionnelle ou relative au logement– est le grand objectif que doivent suivre les politiques publiques de la jeunesse, parce qu'il ne revient pas à l'État de diriger les individus sinon de leur permettre de choisir vers où ils veulent se diriger. On entend trop souvent que les jeunes constituent l'avenir mais nous pensons qu'il est nécessaire de comprendre que les jeunes constituent le présent et que la fonction des institutions est de créer les conditions matérielles et, surtout, culturelles afin que leur avenir soit le plus proche possible temporellement du présent. ●



**Association Internationale
des Villes Éducatrices
(AIVE)**

C/Avinyó 15, 4^{ème} étage
08002 Barcelone (Espagne)

Coordination :

Fabian Mohedano, président
du Conseil de la Jeunesse
de Barcelone (2004-2007)
et secrétaire d'organisation
du Mouvement laïque et
progressiste

Coordination technique :

M^a Ángeles Cabeza Santano,
Secrétariat de l'AIVE

Traductions :

Michel Levaillant

**Révision de style et
corrections :**

Secrétariat de l'AIVE
(M^a Ángeles Cabeza et Marina
Canals)

© de l'édition :

AIVE

**© des entretiens et
articles :**

Les auteurs

© des photographies :

Mairie de Barcelone ;
Direction de la Jeunesse ;
Direction d'Image et Services
éditoriaux : Cristina Diestro /
Vicente Zambrano / Luís Clua ;
Mairie de Budapest ;
Mairie du District métropolitain
de Quito ;
Mairie de Genève ;
Mairie de Rennes ;
Mairie de Saragosse ;
Mairie de Turin ;
Centre culturel de la Jeunesse
Ruth Cardoso ;
Conseil de la Jeunesse de
Barcelone ;
Corinne Schwaller ;
Fondation Bilbao Arte
Fundazioa ;
Fondation Forum universel des
Cultures ;
Jarkko Rikkilä ;
Mark Inderkum ;
Nagy/ Presseamt München ;
Unesco ;
Union panafricaine de la
Jeunesse

Maquette et impression :

Image et Production éditoriale,
Mairie de Barcelone

Date de publication :

Juillet 2011

Dépôt legal :

B-28.557-2011

ISSN :

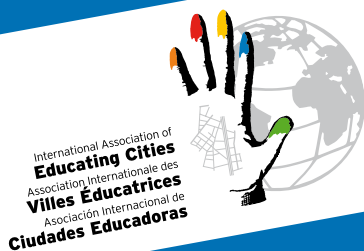
2013-1045



Avinyó, 15 - 4^{ème} étage - E-08002 Barcelone
Tél. : +34 93 342 77 20 E - Fax : +34 93 342 77 29
edcities@bcn.cat
www.edcities.org



Ajuntament de Barcelona



« Si l'on veut construire un monde où il fait bon
vivre ensemble entre générations, il faut
davantage d'écoute et moins d'inégalités, et il
faut aussi maintenir des services publics attentifs
aux problématiques de la jeunesse. »

Manuel Tornare